

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

114^e année

29 mai 1982

No 22



Éditeur officiel
Québec

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

114^e année
29 mai 1982
No 22

Sommaire

Associations coopératives, Loi sur les	5081
Avis divers	5082
Caisses d'épargne et de crédit, Loi sur les	5087
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le	5087
Compagnies, Loi sur les	5041-5093
Compagnies étrangères, Loi sur les	5066
Curatelle publique, Loi sur la	5096
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les	5067
Demande(s) à la Législature	5097
Liquidation des compagnies, Loi sur la	5099
Ministères, Avis concernant les	5168
Office de la langue française	5101
Pouvoirs spéciaux des corporations, Loi sur les	5105
Proclamation(s)	5105
Régime des eaux, Loi sur le	5105
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les	5067
Société d'habitation du Québec, Loi sur la	5106
Sociétés d'horticulture, Loi sur les	5110
Soumissions, Demandes de	5110
Syndicats professionnels, Loi sur les	5115
Vente(s) par shérif	5115
Vente(s) pour taxes	5148

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend ses décisions officielles. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement. On peut retrouver une liste des différents avis qu'elle contient en consultant la page sommaire de chaque édition.

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés dans la forme prescrite pour publication à la *Gazette officielle*. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, numéro de téléphone et le nombre de publications requis pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le vendredi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Dans les cas de publications urgentes (les ventes pour taxes de janvier sont traitées différemment) et des avis comportant des difficultés particulières au plan de la composition ou de la normalisation de la copie, les annonceurs sont priés de prendre arrangement en s'adressant par téléphone au numéro 418-643-5195 ou par écrit à l'adresse ci-dessous. À noter que nous ne pouvons réserver d'espace en vue d'une publication.

Pour les avis de ventes pour taxes devant être publiés deux fois en janvier, les textes doivent être reçus dans les cinq (5) premiers jours ouvrables de l'année pour en assurer la publication selon les exigences de la loi. Après cette date, ils seront retournés aux annonceurs.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés sous forme de mandat ou par chèque émis à l'ordre du ministre des Finances.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les intéressés sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication pour éviter des frais supplémentaires. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être reçues par écrit avant l'heure de tombée.

Tarif des annonces et abonnements:

1^{er} Tarif d'abonnement

Le prix de l'abonnement annuel de cette édition est de 45 \$ par année.

2^e Tarifs spéciaux

L'abonnement annuel ne comprend pas la liste des titulaires de licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c. Q-1).

Ces publications font l'objet d'une vente au numéro séparé à un tarif maximal de 30 \$ l'exemplaire.

3^e Tarif de vente au numéro séparé

Les numéros séparés de la *Gazette officielle du Québec*, sauf la publication mentionnée au paragraphe 2^e, se vendent au prix de 4 \$ l'exemplaire.

4^e Tarif de publication

a) Le tarif de publication est de 0,60 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

b) Malgré le paragraphe a, le tarif de publication des avis de ventes pour taxes, autre que la première parution, est de 0,40 \$ la ligne agate.

5^e Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

6^e Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Georges Lapiere
Service de la Gazette officielle
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9
Téléphone: (418) 643-5195

Toute correspondance concernant les abonnements ou tirés-à-part doit être adressée à:

Direction générale des publications gouvernementales
Service de la diffusion des publications
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9
Téléphone: (418) 643-5150

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

AVIS JURIDIQUES

Compagnies (Partie 1) — Loi sur les

Avis de conversion (Article 17)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes/lettres patentes supplémentaires, convertissant en compagnie régie par la première partie la corporation suivante:

Dénomination sociale	Siège social	Date de conversion
RESUSCICAR INC. 1363-2518	6900, boulevard Décarie, Montréal	82 05 04
19100-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
CAROUSEL ICE CREAM SHOPPES INC. 1297-6932	CRÉMERIE CARROUSEL INC. CAROUSEL ICE CREAM SHOPPES INC.	63 11 19
CLUB OPTIMISTE DE CITÉ-DE-DEUX-MONTAGNES, QUÉBEC 1646-3283	CLUB OPTIMISTE VILLE DES DEUX-MONTAGNES	80 08 08
JEAN CRISAN FURS INC. 1116-1387	JEAN CRISAN INC.	65 03 18
FONDATION JEAN-FRANÇOIS L'HOMME 1850-4522	FONDATION R.A.N.I. (FONDATION DE RECHERCHES EN ARTS NATIONAL ET INTERNATIONAL)	81 09 21
IRMA SECURITIES LIMITED 1267-5823	SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT IRMA LTÉE IRMA SECURITIES LIMITED	58 11 28
ARMAND F. LAMARRE LTÉE 1105-3394	GESTIONS LAZURE & LESSARD LTÉE	38 12 15
MILLER MACHINERY CO. LTD. 1107-6015	CIE. DE MACHINERIE MILLER INC. MILLER MACHINERY CO. INC.	61 11 21
MUNA INVESTMENT LIMITED 1277-0913	INVESTISSEMENTS MUNA LTÉE MUNA INVESTMENT LTD.	59 09 02

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
NOZETZ, GREENFIELD ASSOCIATES INC. 1264-2518	NOZETZ GREENFIELD INC.	64 11 20
OSBORNE REFRIGERATION SALES & SERVICE INC. 1113-1760	OSBORNE RÉFRIGÉRATION INC.	62 04 13
PAPETERIE DE LA CHAUDIÈRE INC. 1509-9575	LA RÉCOMPENSE INC.	78 01 05
SALON DE COIFFURE RENI INC. RENI BEAUTY SALON INC. 1331-6492	COIFFURE RENI PHASE II INC.	73 04 02
SAUL BLACK PLUMBING & HEATING INC. 1347-4259	LA COMPAGNIE DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE SAUL BLACK INC. SAUL BLACK PLUMBING AND HEATING INC.	72 06 23
LES SERVICES D'INFORMATION IST-COPA INC. 1509-5292	IST-AGRO INC.	77 12 16
TEMPLE RODEPH SHALOM 1282-6772	CONGRÉGATION RODEPH SHALOM INC.	69 06 10
19100-o		Le directeur, HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que la corporation ci-après indiquée a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
BOIS FRANCS CONSTRUCTION LTÉE 1168-3265	62 04 27	527, rue Principale, Ste-Anne-de-la-Pérade

19100-o Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante :

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE LA NATURE A SAINT-FÉLICIEN 1847-9030	81 06 29	30
L'INDUSTRIELLE-SERVICES TECHNIQUES INC. 1632-4816	78 12 31	7
LIGUE DE BALLE-MOLLE DES « CHUMS » DE MONTREAL-NORD 1845-6350	81 04 14	4
PREVILLE LIMITEE 1341-8892	38 05 07	3
19100-o		

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
ANDROC INC. 1232-6443	65 06 28	82 06 12
BALANCE TRADING LTD. 1235-8461	59 09 21	82 06 05
BRASSERIE GRANBY INC. 1352-5209	73 05 14	82 06 12
CAN-AM PACKERS CORP. 1135-4396	68 10 15	82 06 05
CHARLOTTE & DE BULLION ESTATES LIMITED 1303-9953	65 11 23	82 06 12
LE COMITÉ POUR L'AÉROPORT DE SAINT-HYACINTHE 1624-3982	78 03 13	82 06 05
LA COMPAGNIE DE TRAVAUX SOUTERRAINS V.B.M. INC. 1366-5773	75 08 15	82 06 05

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
COURTIER ROUSSIN & FRÈRE INC. 1362-4549	75 03 19	82 06 23
ARMAND CROTEAU INC. 1233-8190	62 02 16	82 06 12
DECOR-METAL LTD. 1251-5763	64 03 02	82 06 12
DISRAELI INVESTMENT CORPORATION 1253-3139	57 07 09	82 06 05
LES DISTRIBUTIONS G.B.J. INC. 1464-1716	76 01 16	82 06 12
DROLET CONSTRUCTION, COMPAGNIE LIMITÉE 1174-2137	50 02 20	82 05 29
DYSON, ROY & ASSOCIÉS INC. 1330-7921	73 04 26	82 06 04
L'ÉCHO DE TAILLON INC. 1255-5181	70 08 27	82 06 04
LES ENGRAIS DU SAINT-LAURENT LTÉE 1130-7873	64 10 20	82 06 12
ENTREPRISES CANTIN INC. 1157-4936	67 04 13	82 06 05
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES ROBERT BOUCHARD INC. 1644-4622	80 05 12	82 06 05
FASHION HOLDINGS LTD. 1250-0179	45 11 28	82 06 12
CONRAD FORTIER INCORPORÉE 1180-3558	66 12 14	82 06 12
GARDERIE ÉDUCATIVE LE JARDINET INC. 1466-0492	76 08 25	82 06 05
GESTION GELHAM INC. 1628-3517	78 07 17	82 06 05
GRATTON TV SERVICE LTÉE 1105-0390	66 05 12	82 06 12
HELEN GOUGEON'S BELLE CUISINE INC. 1105-5662	69 02 10	82 06 12
LES IMMEUBLES LA ROCAILLE LTÉE 1370-9530	75 01 13	82 06 12
INSTITUT DE MÉDITATION ET DE CINÉTIQUE CANADIEN DE MONTRÉAL INC. 1333-6813	72 07 03	82 06 10

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LES INVESTISSEMENTS M. CROTEAU INC. 1360-8526	74 12 16	82 06 05
INVESTMENT FOUNDATION LIMITED 1233-5139	19 03 01	82 05 29
JOS. H. JACOBS CORP. 1265-8670	44 02 24	82 06 12
LUCIEN R. LECLERC INC. 1848-7009	81 07 22	82 06 05
RENÉ LUPIEN INC. 1355-1635	74 02 04	82 06 12
MILTON-STE. FAMILLE CORPORATION 1258-7606	65 12 13	82 06 12
P.E. PELLETIER LTÉE 1167-5956	49 12 07	82 06 05
PLACEMENTS VALPI LIMITÉE 1505-5320	76 11 04	82 06 05
LES PRODUCTIONS CLAUDE-MICHEL INC. 1300-2639	72 06 06	82 06 05
LES PROMOTIONS PROGRESSONS INC. 1844-7482	81 05 14	82 06 12
RAMCOFOR INC. 1281-5478	71 01 25	82 06 12
RAMSAY PLATE GLASS CO. LTD. 1263-2634	57 06 17	82 06 12
RED COMET ASSOCIATES LTD. 1128-1847	60 11 28	82 06 12
ROLAND ELECTRIC INC. 1168-2911	61 12 18	82 06 12
SAUL BAILIS INC. 1235-8131	63 11 04	82 06 12
LES SERVICES DE LAVAGE J.R.R. DRUMMOND INC. 1362-0745	75 02 26	82 06 05
LES SERVICES DE NETTOYAGE ISABELLE LIMITÉE 1480-5857	75 10 28	82 06 12
WEAL ELECTRIC HEATING LIMITED 1109-3390	53 10 10	82 06 05

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante :

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ASSOCIATION DE FRATERNITE SAINTE MARIE DU MOLISE INC. 1366-5104	75 08 08	7395, rue Lisieux, St-Léonard
CENTRE COMMERCIAL LA PROMENADE DE FABREVILLE INC. 1465-9106	76 03 30	4625, rue Coolbrooke, Montréal
ÉCOLE DE CONDUITE LE NORDIQUE INC. 1846-2564	81 05 14	3054, boulevard du Jardin, Charlesbourg
PLOMBERIE BERNARD INC. 1505-8902	76 12 07	4088, rue du Souvenir, ville de Laval
PREVILLE LIMITEE 1341-8892	38 05 07	2810, Tour de la Bourse, place Victoria, Montréal
SOCIETE INDUSTRIELLE JASON (CANADA) LTEE 1218-1293	71 12 01	9135, chemin Côte-de-Liesse Dorval
ZILBEC INC. 1294-5036	72 06 23	200, rue St-Jacques ouest, bureau 501, Montréal
19100-0		

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
BRIOL CHEMICALS (1968) LTD. 1241-0254	68 11 12	82 05 06	De la dénomination sociale : BRIOL INC.
CLUB OPTIMISTE LUCERNE INC. 1357-5733	74 06 20	82 04 30	De la dénomination sociale : CLUB OPTIMISTE AYLMEYER INC.
COMITÉ DES LOISIRS ST-CYRILLE-DE-WENDOVER INC. 1250-7463	66 02 03	82 05 10	De la valeur des biens immobiliers

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
CONSEIL DES MINORITÉS DU QUÉBEC COUNCIL OF QUÉBEC MINORITIES 1629-5321	78 09 05	82 04 28	1) De la dénomination sociale: ALLIANCE QUÉBEC, ALLIANCE POUR LES COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC ALLIANCE QUÉBEC, ALLIANCE FOR LANGUAGE COMMUNITIES IN QUÉBEC; 2) des objets; 3) du nombre des administrateurs: 30.
LA CORPORATION DU MUSÉE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC. 1335-9039	72 11 06	82 04 23	Arrangement
ÉCOLE EXPLO-PLEIN AIR DE QUÉBEC INC. 1856-3775	82 03 26	82 05 07	1) Des objets; 2) de la valeur des biens immobiliers.
IVANHOÉ INC. 1637-9521	79 07 29	82 05 05	Du capital-actions
KÉROUL 1640-4048	79 12 14	82 02 08	Des objets
LE MONDE MERVEILLEUX DES FRUITS INC. 1626-6785	78 05 24	82 03 12	De la dénomination sociale: PLACEMENTS B.O.D. INC.
PREMIER OUTFITTING INC. 1107-3491	50 12 19	82 04 26	De la dénomination sociale: PREMIER CRÉDIT INC. CREDIT PREMIER INC.
RESSOURCES ÉDUCATIVES POPULOT ... POPULOT EDUCATIONAL RESOURCES 1636-3517	79 05 11	82 05 03	1) De la dénomination sociale: CENTRE DE RESSOURCES DE LA TROISIÈME AVENUE THIRD AVENUE RESOURCE CENTRE 2) des objets.
RIVARD, LANGEVIN & ASSOCIÉS INC. RIVARD, LANGEVIN & ASSOCIATES INC. 1366-8884	75 09 10	82 05 03	De la dénomination sociale: RIVARD, GAILLARD & ASSOCIÉS INC. RIVARD, GAILLARD & ASSOCIATES INC.
TRAVAUX GÉNÉRAUX DE MACHINERIE DE VILLE D'ANJOU INC. VILLE D'ANJOU GENERAL MACHINE WORKS INC. 1348-3607	73 11 16	82 03 05	De la dénomination sociale: MACHINERIE & USINAGE J.L.P. INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ROBERT WALBY LIMITED 1127-7183	51 10 26	82 04 16	Du capital-actions

19100-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies (Partie 1A) — Loi sur les

Attribution d'office d'une dénomination sociale

Le directeur donne avis qu'il a attribué d'office à la compagnie mentionnée ci-dessous la dénomination sociale suivante :

Ancienne dénomination sociale	Nouvelle dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification
LES COMPRESSEURS GÉLINAS & LAROCHE INC. 1643-0829	ÉQUIPEMENTS ROUGEL INC.	80 03 26	82 05 07

19100-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ABAT LA ROUILLE INC. 1857-6611	82 05 03	Québec
LES ACIERS FRANÇOIS LUSSIER LTÉE 1857-6777	82 05 04	Longueuil
AJUSTEMENT MODE SYLVIE INC. 1857-3071	82 05 03	Québec
ALIMENTATION DE HUIT À ONZE INC. 1857-6355	82 04 30	Québec
ALIMENTATION LAURENT THIBAUT INC. 1857-3139	82 05 04	Frontenac
ASSURANCES BERNIER & SOREL INC. 1857-6850	82 05 04	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ASSURANCES GILLES SOREL INC. 1857-6868	82 05 04	Bedford
LES AUTOBUS AMYOT (1982) INC. 1857-4749	82 04 28	Montréal
LES AUTOS ANDRÉ-GUY INC. 1857-6801	82 05 05	Richelieu
LA BOÎTE À BOIS D'ALMA INC. 1857-6538	82 05 03	Roberval
BOUCHARD & MARTEL INC. 1857-3238	82 05 06	Québec
BOUTIQUE LE CIRQUE DE QUÉBEC INC. 1857-3246	82 05 06	Chicoutimi
CAPITAL PLUS INC. 1857-6892	82 05 05	Montréal
CARROSSERIE ROXBORO INC. 1857-8104	82 05 05	Montréal
CENTRE DU JARDIN ABBOTSFORD INC. 1857-6876	82 05 05	Saint-Hyacinthe
CÉSIPROP LTÉE 1857-1125	82 05 03	Longueuil
CHARÉOL INC. 1857-8005	82 05 05	Frontenac
CONSEILLERS EN PUBLICITÉ D'ANNUAIRES QUÉBEC LTÉE 1857-6215	82 04 30	Montréal
J.M.Y. CONSTANTINEAU INC. 1857-8252	82 05 06	Terrebonne
CONSTRUCTION LIONEL TREMBLAY INC. 1857-6769	82 05 04	Chicoutimi
COSMÉTIQUE LYSE GINGRAS LTÉE 1857-8088	82 05 05	Iberville
CROJ INC. 1857-6785	82 05 04	Québec
CUISINOVE (BOURG-NEUF) INC. 1857-6637	82 05 03	Québec
CUISINOVE (DE LYS) INC. 1857-6645	82 05 03	Québec
CUISINOVE (ST-ROCH) INC. 1857-6652	82 05 03	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
DÉCORATION DE PARTERRES NATIONAL INC. 1857-8021	82 05 05	Québec
DESCHAILLONS MOTO ET SPORT INC. 1857-3204	82 05 05	Québec
RICHARD DESCHAMPS INC. 1857-8286	82 05 06	Terrebonne
DESIGN SOLAIRE LTÉE 1857-1091	82 04 30	Montréal
DISCO C.D.G. INC. 1857-6439	82 05 03	Abitibi
DISTRIBUTIONS G.M.P. INC. 1857-6025	82 04 29	Montréal
DOMAINE TEWKESBURY LTÉE 1857-4251	82 05 04	Québec
JACQUES DUBÉ & ASSOCIÉS ASSURANCES GÉNÉRALES INC. 1857-6397	82 05 03	Québec
LES ÉDITIONS NOTRE HISTOIRE INC. 1857-4954	82 04 29	Saint-François
LES ÉDITIONS P.M.A. INC. 1857-8039	82 05 05	Montréal
ÉLECTRICITÉ MICHEL LANGLOIS INC. 1857-2669	82 04 22	Richelieu
ÉNERGIFLAMME INC. 1857-3113	82 05 04	Saint-Maurice
ENTREPRISE ÉLECTRIQUE L. DALLAIRE INC. 1855-7652	82 03 11	Montréal
LES ENTREPRISES JEAN-PAUL & VICTOR TREMBLAY INC. 1857-6421	82 05 03	Abitibi
LES ENTREPRISES LÉONARD W. LAURIN INC. 1857-6694	82 05 04	Arthabaska
LES ENTREPRISES RINIQUE LTÉE 1857-6835	82 05 04	Laval
LES ENTREPRISES VICTOR GRENIER INC. 1857-6306	82 04 30	Frontenac
ÉPICERIE DELTA INC. 1857-5001	82 05 06	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LE FAUBOURG SAINT NICOLAS INC. 1857-6207	82 04 30	Québec
FERME L.D. INC. 1857-6231	82 04 30	Terrebonne
LES FONDATIONS SOREL INC. 1857-6751	82 05 04	Richelieu
FORESTIERS CLAUDE BERNIER INC. 1857-3162	82 05 05	Abitibi
LES FORESTIERS R.M. INC. 1857-0440	82 04 15	Roberval
FOURRURES ANDRÉ MORIN INC. 1857-8112	82 05 06	Montréal
LES FOYERS ÉCONO INC. 1857-3188	82 05 05	Québec
GALERIE DE L'ARTISAN DE L'ÎLE-AUX- COUDRES INC. 1857-6264	82 04 30	Saguenay
GARAGE CLAUDE CHARBONNEAU INC. 1857-6462	82 05 03	Terrebonne
GARAGE LUC ROY INC. 1857-6033	82 04 30	Saint-François
GAZ BAR L.S.T. INC. 1857-3154	82 05 05	Québec
GENDREAU, PELLETIER & ASSOCIÉS INC. 1857-6496	82 05 03	Rimouski
GESTION ANDRÉ CYRENNE INC. 1857-6900	82 05 05	Trois-Rivières
GESTION BERNARD ROULEAU INC. 1857-8260	82 05 06	Beauharnois
GESTION BOPAJEC INC. 1857-6546	82 05 03	Québec
GESTION DE FONDS J D A INC. 1857-6363	82 04 30	Québec
GESTION JEAN-RENÉE INC. 1857-8120	82 05 06	Québec
GESTION YMAR LTÉE 1857-8153	82 05 06	Montréal
GESTION O2 INC. 1857-0218	82 04 20	Roberval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GHEZ GIL-LOU INC. 1857-6272	82 04 30	Québec
GROUPE TRANSPORT PAUL LESSARD (1982) INC. 1857-6348	82 04 30	Trois-Rivières
LES IMMEUBLES E. & D. INC. 1857-4947	82 04 29	Longueuil
LES IMMEUBLES L.M.B.F. INC. 1857-6041	82 04 29	Québec
LES IMMEUBLES TRAHAN INC. 1857-8146	82 05 06	Montréal
LES IMPORTATIONS JOLIBOURG INC. 1857-8161	82 05 06	Montréal
INVESTISSEMENTS F G P LTÉE 1857-6314	82 04 30	Montréal
LES INVESTISSEMENTS G. POULIOT INC. 1857-6884	82 05 05	Montréal
LOCATION D'AUTOS SCOTT INC. 1857-5019	82 05 06	Beauce
LES LOCATIONS GUY MALOUIN INC. 1857-6454	82 05 03	Trois-Rivières
M.M. COIFFURE INC. 1857-8062	82 05 05	Montréal
MGM AUMUSEMENT INC. 1857-1083	82 04 30	Montréal
MARCHÉ A G.L. (1982) INC. 1857-6843	82 05 04	Beauharnois
MARCHÉ LE BON INC. 1857-3089	82 05 03	Montmagny
MATÉRIAUX J.G. INC. 1857-6298	82 04 30	Trois-Rivières
MÉCANIQUE G. PARENT INC. 1857-8195	82 05 06	Bonaventure
MEUBLES NON PEINTS PAUL INC. 1857-6975	82 05 05	Laval
H. MILETTE ÉBÉNISTE INC. 1857-6827	82 05 05	Laval
1857-1075 QUÉBEC INC. 1857-1075	82 04 30	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1857-1109 QUÉBEC INC. 1857-1109	82 04 30	Montréal
1857-1141 QUÉBEC INC. 1857-1141	82 05 04	Iberville
1857-6280 QUÉBEC INC. 1857-6280	82 04 30	Abitibi
1857-6389 QUÉBEC INC. 1857-6389	82 05 03	Hauterive
1857-6470 QUÉBEC INC. 1857-6470	82 05 03	Longueuil
1857-6512 QUÉBEC INC. 1857-6512	82 05 03	Québec
1857-6660 QUÉBEC INC. 1857-6660	82 05 03	Québec
1857-6702 QUÉBEC INC. 1857-6702	82 05 04	Laval
1857-8179 QUÉBEC INC. 1857-8179	82 05 06	Rimouski
1857-8187 QUÉBEC INC. 1857-8187	82 05 06	Rimouksi
1857-8229 QUÉBEC INC. 1857-8229	82 05 06	Richelieu
MOTEL BARIST INC. 1857-6504	82 05 05	Chicoutimi
MOTODROME ST-MARCEL INC. 1857-6520	82 05 03	Richelieu
PIERIS INC. 1857-6728	82 05 04	Montréal
LES PIERRES DU SOUVENIR INC. 1857-6959	82 05 05	Beauce
PLACEMENTS ALIFER INC. 1857-8138	82 05 06	Bedford
LES PLACEMENTS BERNARD LAFOND INC. 1857-6736	82 05 04	Montréal
PLACEMENTS PHILIPPE DUFOUR INC. 1857-6447	82 05 03	Montréal
LES POMPES M & R INC. 1857-3121	82 05 04	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LE POSTE DE TRAITE DE QUÉBEC INC. 1857-6629	82 05 03	Québec
LES PRODUCTIONS MAXIMUM MRL INC. 1857-6223	82 04 30	Montréal
PRODUITS DUCHARME LTÉE 1857-3097	82 05 04	Arthabaska
RE/MAX — PRESTIGE INC. 1857-8047	82 05 06	Laval
RÉCUPÉRATION D'AUTOS ST-DENIS INC. 1857-6991	82 05 05	Saint-François
RÉCUPÉRATION RÉCRAS INC. 1857-6744	82 05 04	Laval
RÉFRIGÉRATION LÉON ROBERT & FILS INC. 1857-6561	82 05 03	Bedford
LES RÉNOVATIONS NORMAND INC. 1857-6595	82 05 03	Québec
RESTAURANT H. SETO DE LA BAIE INC. 1857-8054	82 05 06	Chicoutimi
RESTAURANT MARIE-JOSÉE INC. 1857-3147	82 05 04	Québec
LES RESTAURANTS MICHEL LÉTOURNEAU LTÉE 1857-6587	82 05 03	Québec
LE SALON DE QUILLES ST-RÉMI INC. 1857-6918	82 05 05	Longueuil
SALON D'ESTHÉTIQUE COLINA INC. 1857-8070	82 05 05	Montréal
SCRABEQ INC. 1857-3196	82 05 05	Québec
SEGESTRIE INC. 1857-6603	82 05 03	Bedford
SOCIÉTÉ DE GESTION-CONSEIL MICHEL DELORME INC. 1857-8203	82 05 06	Joliette
LES SUCRES NATURELS DU QUÉBEC INC. 1857-3170	82 05 05	Québec
LA TOURNÉE DU QUÉBEC INC. 1857-3220	82 05 06	Québec
TRANSPORT CARMEL RIENDEAU & FILS INC. 1857-6819	82 05 05	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
------------------------------------	-------------------------------------	---------------------

VOYAGES SOLARIS INC. 1857-8096	82 05 05	Laval
L'YVANPOL INC. 1857-3212	82 05 05	Québec

19100-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.**Délivrance d'un certificat de continuation**

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
AIR INUIT LTÉE 1506-2375	77 08 23	82 04 30	
AUTOMOBILES VAUDREUIL INC. 1634-4319	79 03 08	82 04 30	
BEAUDRY CONSTRUCTION (ST-HYACINTHE) INC. 1151-0708	64 06 01	82 05 03	
BISCUITS MONTMAGNY (1981) INC. 1240-8258	46 01 04	82 05 04	
LES BOIS D'OEUVRE LAMONTAGNE, INC. 1178-0368	69 02 04	82 04 30	
BOUTIQUE DES ARTS APPLIQUÉS CATAFORD & LÉTOURNEAU INC. 1361-0852	75 01 06	82 04 30	
BOUTIQUE LA MAISON D'ÉMILIE INC. 1469-8286	76 09 02	82 04 30	
BRÛLEUR À L'HUILE ÉCONOMIQUE INC. 1353-5604	45 11 19	82 04 30	
CANTIN ET RIOPEL INC. 1503-3947	76 05 11	82 04 30	
CENTRE DU MOTEUR VERDUN INC. 1336-9327	73 01 03	82 05 04	
CENTRE ÈVE INC. 1461-2964	75 08 11	82 05 03	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
CHAGNON (1975) LTÉE 1365-2987	75 05 05	82 04 29	
CLUB DE NUDISTE DOMAINE DE L'ENCHANTERESSE INC. 1368-5029	74 06 03	82 04 20	DOMAINE DE L'ENCHANTERESSE INC.
LES CONSTRUCTIONS TECKSOL INC. 1336-8279	73 01 31	82 05 03	
CORPORATION DE GESTION JONQUIÈRE-ARVIDA KÉNOGAMI INC. 1348-8044	73 11 16	82 05 03	CORPORATION DE GESTION JONQUIÈRE INC.
LA CORPORATION IMMOBILIÈRE DALLAIRE & FRÈRES INC. 1272-3144	71 11 18	82 05 05	DALCON INC.
DÉCORATIONS L.L. LTÉE 1225-7036	72 02 08	82 05 05	
DÉPANNEUR ESTELLE & RENÉ INC. 1475-0319	77 03 09	82 05 03	POURVOIRIE PIGNON ROUGE INC.
DUMOULIN LOUAGE D'AUTOS LTÉE 1139-7932	63 03 29	82 04 26	
ECOPLAN LTÉE 1464-8695	76 02 16	82 04 21	
LES ENTREPRISES RENÉ VERVILLE INC. 1510-6248	78 01 30	82 05 03	
EXCAVATION M. TOULOUSE INC. 1330-6782	73 04 27	82 05 05	
LA FERME PARENT & FILS INC. 1465-8991	76 03 30	82 05 05	
J. C. FILLION PAYSAGISTE INC. 1633-4450	79 02 02	82 05 03	
GESTION LAUZANNE LTÉE 1252-4864	63 12 31	82 05 04	
GIRARD MINI-MIX INC. 1625-2314	78 04 10	82 04 30	
HOULE, CONSTRUCTION INCORPORÉE 1138-1753	60 02 18	82 04 26	
LES INDUSTRIES RIVMAS LTÉE 1197-3526	70 03 16	82 05 03	
LES INVESTISSEMENTS B.C.R. INC. 1467-7074	76 06 10	82 05 05	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
L. & L. AUTOMOTIVE INC. 1205-0662	70 11 02	82 04 26	ACCESSOIRES ET PIÈCES D'AUTOMOBIL L. ET L. INC.
A. LABELLE BAR-B-Q (1966) LTÉE 1126-4447	66 11 02	82 05 04	GESTION ANDRÉ SAVARD INC.
LACAILLE, LAROSE, OUELLETTE & ASSOCIÉS INC. 1358-1806	73 12 21	82 05 04	
ROGER LEROUX INC. 1296-2288	69 07 28	82 05 03	
LES LOCATIONS INUIT LTÉE 1479-0265	77 06 29	82 04 30	
MAGASIN POULIN INC. 1346-3013	73 09 27	82 05 05	
LES MAGASINS KOFFLER DE L'EST INC. 1337-1695	72 12 30	82 05 04	
MAGNÉTIQUE INTERNATIONALE LTÉE .. 1273-3739	47 11 26	82 05 05	
LES MAISONS MODULAIRES RICHELIEU INC. 1147-1059	65 02 22	82 05 06	
MATÉRIEL D'ART GRAPHIQUE TRANS-CO INC. 1625-7933	78 04 24	82 05 05	
MILBRO INC. 1115-7609	41 12 04	82 05 05	
LES MODES DOWN TOWN LTÉE 1110-3603	68 04 10	82 05 05	
PAUL NOISEUX INC. 1277-7298	67 08 11	82 05 03	
LES PATATES FRITES DU ROI INC. 1471-3804	76 11 08	82 04 30	RESTAURANT LA MICHE INC.
LE PÈRE DU MEUBLE INC. 1105-2164	68 08 27	82 05 03	
PÉTROMONT INC. 1638-6377	79 09 05	82 04 30	
LES PLACEMENTS CHANTECLERC INC. .. 1245-1274	53 08 26	82 04 30	
LES PLACEMENTS INTERSEAS INC. 1209-9552	60 05 11	82 05 03	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
PRODUITS CHIMIQUES ACTOL LTÉE 1148-9457	54 06 15	82 05 05	PRODUITS CHIMIQUES ACTOL LTÉE <i>ACTOL CHEMICALS LIMITED</i>
SERVICE DE PNEUS SALOIS INC. 1346-2916	73 10 24	82 05 05	
SOGENA INC. 1284-6374	62 01 17	82 04 30	
SUPER-MARCHÉ ROY INC. 1176-8470	60 01 12	82 04 30	
TELVIMED LIMITÉE 1159-5907	67 07 13	82 05 03	
TRANSPORT DENIS DESNOYERS INC. 1640-4352	79 12 17	82 05 04	
UNITAG CORP. 1286-9236	70 01 20	82 05 03	
VENTES & SERVICES C.J.R. LTÉE 1478-6651	77 06 14	82 04 30	
19100-o			

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
P.E. DOYON INC. 1857-8336	LES IMMEUBLES CLAUDE INC. P.E. DOYON INC. LA SOCIÉTÉ VERDIER INC.	82 06 01	Beauce

19100-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
ACIER D'ARMATURE RÔ INC. 1233-8463	70 04 07	82 04 30	1) Du capital-actions; 2) des dispositions; 3) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 10.
ACCOMMODATION ST-PASCAL (1981) INC. 1844-5668	81 03 24	82 04 28	De la dénomination sociale: RESTAURANT BUTEAU INC.
L'AGENCE DES TECHNICIENS PROFESSIONNELS DE TÉLÉVISION TECHNI-PRO INC. 1641-9202	80 07 15	82 05 05	De la dénomination sociale: GESPROD INC.
AUTOMOBILES VALLEYFIELD ARO-DACIA INC. 1850-8267	81 09 28	82 05 05	De la dénomination sociale: AUTOMOBILES PLYMOUTH CHRYSLER VALLEYFIELD LTÉE
LA BRASSERIE LE DAUPHIN SHERBROOKE (1981) INC. 1849-9434	81 09 01	82 04 13	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
CARRIÈRE CENTRALE DE BAIE-TRINITÉ INC. 1510-1470	78 03 02	82 04 19	Du capital-actions
J.M. CLÉMENT DE LA CAPITALE INC. .. 1848-5227	81 07 13	82 05 05	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LA COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS THETA LIMITÉE 1354-8763	73 12 12	82 04 30	1) Du capital-actions; 2) des restrictions à l'activité; 3) des dispositions; 4) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 10.
DÉCOR LUC BOURBONNAIS INC. 1641-6521	80 02 15	82 05 05	De la dénomination sociale: DÉCOR SUPÉRIEUR INC.
ÉBÉNISTERIE PELLETIER INC. 1846-9338	81 05 28	82 04 30	Du capital-actions
ÉDUCATION ROUTIÈRE T.R.C. INC. 1357-0213	74 02 13	82 05 03	Du capital-actions
LES ENTREPRISES J.M. FRANC INC. 1853-2572	81 12 14	82 04 19	Du capital-actions
GAZ BAR R. BERTHELOT INC. 1646-0511	80 07 10	82 05 05	De la dénomination sociale: ATELIER DU BONHOMME BRICOLEUR INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
GESTION CONARCH INC. 1849-7800	81 08 25	82 05 04	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
GESTION OPTIMUM INC. 1278-3098	71 08 10	82 05 05	Du capital-actions
GIRARD MINI-MIX INC. 1625-2314	78 04 10	82 04 30	De la dénomination sociale: BÉTON GIRARD INC.
GEORGES H. HENLEY INC. 1262-5059	64 11 12	82 04 28	1) Du capital-actions; 2) des dispositions; 3) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 15.
J.P.L. ÉLECTRIQUE INC. 1852-5840	81 11 24	82 05 03	Du capital-actions
MERCIGEX INC. 1338-5828	72 09 14	82 05 03	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
1846-3208 QUÉBEC INC. 1846-3208	81 05 08	82 05 04	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES ROGATHE BISSON ET FILS INC.
1847-5285 QUÉBEC INC. 1847-5285	81 06 16	82 04 19	De la dénomination sociale: IMAGE-EST INC.
1851-1667 QUÉBEC INC. 1851-1667	81 10 06	82 05 04	Du district: Joliette
1852-9677 QUÉBEC INC. 1852-9677	81 12 04	82 05 03	De la dénomination sociale: CLINIQUE AUTOMOBILE DE POINTE DU LAC INC.
1853-5989 QUÉBEC INC. 1853-5989	81 12 23	82 05 05	1) De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS F. & C. ROGER INC.; 2) du district: Saint-Hyacinthe.
1853-6664 QUÉBEC INC. 1853-6664	81 12 29	82 05 04	De la dénomination sociale: LOCATION G.S. INC.
1855-0335 QUÉBEC INC. 1855-0335	82 02 17	82 05 05	1) De la dénomination sociale: BAR DISCOTHEQUE LE TOURBILLON (1982) INC.; 2) du district: Saint-François
1855-5003 QUÉBEC INC. 1855-5003	82 02 03	82 04 30	De la dénomination sociale: LES LOCATIONS A.B.S.L. LTÉE
1855-5763 QUÉBEC INC. 1855-5763	82 03 04	82 05 03	De la dénomination sociale: LAR ÉLECTRIQUE INC.
1857-3436 QUÉBEC INC. 1857-3436	82 04 26	82 05 03	Du capital-actions
NETTOYEURS A.B.C. INC. 1166-9066	55 09 29	82 05 03	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
NICOLAS PERRAULT INC. 1277-6308	71 09 27	82 04 30	De la dénomination sociale: RE/MAX NICOLAS PERRAULT INC.
PLACEMENTS DIA-MAR INC. 1853-2580	81 12 14	82 04 19	Du capital-actions
PLASTIQUES CASCADES INC. 1841-7097	80 12 15	82 05 05	De la dénomination sociale: LES TUBES CASCADES INC.
ROUBI INC. 1854-0849	82 01 15	82 04 30	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
SERVIREC INC. 1472-9248	82 04 28	82 05 04	De la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS BATITEC INC.
SODFAQ INC. 1854-2423	82 01 20	82 05 04	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
SUCRE DU PAYS INC. 1848-6282	81 07 17	82 05 04	Du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 15.
VOILIERS MISTRAL INC. 1357-2177	74 06 14	82 05 03	Du capital-actions
VOYAGES CARTIER INC. 1461-8417	75 09 09	82 05 05	De la dénomination sociale: PLACEMENTS BÉCAR INC.
19100-o			

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
CHEZ GIL-LOU INC. 1857-6272	Constitution	82 04 30	82 05 13

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

19100-o

Compagnies (Partie 3) — Loi sur les

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ACADÉMIE DE DANSE M.L. LA SARRE INC. 1857-1802	82 04 29	61, 7 ^e Avenue est, La Sarre
LES AIGLES DE BLACK-LAKE 1854-6044	82 02 03	Black-Lake
L'AMICALE DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DU HULL-MÉTROPOLITAIN INC. 1856-4302	82 03 30	790-13, boulevard Saint-Joseph, Hull
LES AMIS DE LA MUSIQUE DE RICHMOND INC. 1856-7891	82 04 14	Richmond
ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR DE DOLLARD-DES-ORMEAUX (A.B.A.D.) DOLLARD-DES-ORMEAUX AMATEUR BASEBALL ASSOCIATION (D.A.B.A.) 1854-1151	82 02 01	12001, boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE BART 1857-1398	82 04 26	751, côte d'Abraham, Québec
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE HOCHELAGA-MAISONNEUVE 1857-3642	82 05 03	1691, boulevard Pie-IX, Montréal
ASSOCIATION DES LOGANIKOTIENS DE MONTREAL « PROPHÈTE ÉLIE » 1857-1836	82 04 29	6955, Wiseman, app. 7, Montréal
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES RUES RAY-PAR, FITZ, KARL, LAFOND ET PLACE DES ROCHES 1857-1943	82 04 30	4, rue Karl, Stoneham
ASSOCIATION GUGLIONESANA DE MONTRÉAL ASSOCIAZIONE GUGLIONESANA DI MONTRÉAL 1856-2355	82 03 23	9020, boulevard Les Galeries-d'Anjou, Anjou
ASSOCIATION JUNIOR DU CLUB DE GOLF DE MILBY 1856-9475	82 04 20	2925, rue Maricourt, Sherbrooke
ASSOCIATION MOTO-TOURISME BAS RICHELIEU INC. 1856-9624	82 04 21	8850, des Jacinthes, app. 6, Tracy

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
BASE DE PLEIN AIR DE LA JACQUES-CARTIER 1856-9657	82 04 21	545, 1 ^{re} Avenue, Stoneham
CENTRALE DES BIBLIOTHÈQUES C.B. INC. 1857-1414	82 04 26	1940, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal
CENTRE COMMUNAUTAIRE DES CHUTES INC. 1856-4443	82 03 30	4054, boulevard Ste-Anne, Beauport
CENTRE LATINO-AMÉRICAIN DE DIFFUSION CULTURELLE 1855-4121	82 04 13	7260, Querbes, app. 7, Montréal
CENTRE MUSICAL « FA-MI-LA » 1855-9849	82 03 15	130, place Quévillon, Lebel-sur-Quévillon
LA CLIC, GROUPE DE DANSE INC. 1851-6724	81 11 02	503, boulevard des Laurentides, Laval
CLUB AYRSHIRE DU COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP 1856-5721	82 03 31	Rang 4 est, Saint-Arsène
CLUB DE BADMINTON DE VALLEYFIELD INC. 1857-1760	82 04 28	Salaberry-de-Valleyfield
CLUB DE BASEBALL OLYMPIQUE DE VERDUN SR. INC. 1856-2348	82 03 23	5331, Bannantyne, Verdun
CLUB DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE « LE DEUXIÈME SOUFFLE » DE CHÂTEAUGUAY 1856-7099	82 04 30	75, rue Maple, Châteauguay
CLUB DE L'ÂGE D'OR D'AUTHIER 1855-9286	82 03 15	Authier
LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LA JEUNESSE D'ANTAN INC. 1853-3034	81 12 15	165, rue de l'Église, Sainte-Emmélie
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-MARC 1856-7057	82 04 07	Saint-Marc-de-Figuery
CLUB DE L'ÂGE D'OR LES PIONNIERS DE LAUNAY 1856-7545	82 04 27	Launay
CLUB DE MOTO DE MALARTIC INC. 1857-3634	82 05 03	Route rurale numéro 1, Malartic
CLUB DE RANDONNÉES « LES AMIS DU NORD INC. » 1856-6497	82 04 05	Albanel
CLUB DE TENNIS DE TABLE ÉLITE RIVE-SUD INC. 1856-9483	82 04 20	Boucherville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CLUB DE VOILE AU GRAND LARGUE (1982) INC. 1856-9095	82 04 16	Chicoutimi
CLUB FÉMININ DE BALLE RAPIDE DE QUÉBEC INC. 1857-3667	82 05 03	280, 62 ^e Rue est, Charlesbourg
CLUB JEUNESSE DE LONGUEUIL 1855-8098	82 03 12	2386, Lavallée, app. 403, Longueuil
CLUB JOIE ET BONHEUR 1853-3661	81 12 21	Magog
CLUB RÉCRÉATIF BOUL. STE-GENEVIÈVE (CANTON TREMBLAY) INC. 1856-6471	82 04 02	1215, boulevard Martel, Canton Tremblay, Chicoutimi
CLUB SOCIAL L'UN-SOLEIL 1854-7380	82 02 08	2700, avenue Francis-Hughes, Laval
COMITÉ DE CITOYENS DE ST-GÉRARD MAJELLA 1856-9061	82 04 15	130, des Lilas, Saint-Gérard-Magella
COMITÉ DE PATIENTS DE LA CHIROPRAxie RENAISSANCE C.P.C.R. 1855-8528	82 04 15	1080, boulevard Rosemont, Montréal
COMITÉ DE PÊCHEURS DE MUTTON BAY 1854-7398	82 04 20	Mutton-Bay
LE COMITÉ DES CITOYENS DE ST-SULPICE 1856-9426	82 04 20	Saint-Sulpice
COMITÉ - LOISIRS AMIS - 1855-9823	82 03 15	2315, boulevard des Chutes, app. 157, Beauport
LA COMPAGNIE DE LA GRANDE TEMPÊTE 1855-6449	82 03 08	641, avenue A, Amos
CONCERTACTION-JEUNESSE INC. 1856-5655	82 03 31	1455, boulevard du Carmel, Trois-Rivières
CONSEIL DES TRAPPEURS DE CHARLEVOIX 1857-3501	82 04 30	1331, Saint-Édouard, Saint-Urbain
LA CORDÉE TRANSIT DE JOUR 1857-3725	82 05 03	924, rue Princesse, Sherbrooke
CORPORATION DES RÉNOVATEURS DE TOITURES AVEC ASPHALTE ET FIBRE DE VERRE DU QUÉBEC 1856-5812	82 03 31	2375, Henri-Bourassa est, app. 36, Montréal
LES DESCENDANTS DE JEAN GUYON-DION INC. 1857-1927	82 04 30	Communauté urbaine de Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
FESTIVAL D'ÉTÉ DE TRACY INC. 1856-9194	82 04 19	Tracy
LA GARDERIE PLEIN SOLEIL DE CHICOUTIMI 1855-3974	82 03 03	Chicoutimi
LES HABITATIONS POPULAIRES ST-MICHEL 1857-3527	82 05 03	Saint-Michel-des-Saints
HALTE GARDERIE LES OISEAUX INC. 1855-3453	82 02 26	1325, route 343, Saint-Alphonse-de-Rodriguez
LE HOCKEY DE DÉVELOPPEMENT DE MONT-JOLI INC. 1856-9947	82 04 23	Mont-Joli
LA JOUJOUTHÈQUE DE ROSEMONT 1855-9302	82 04 19	Communauté urbaine de Montréal
LIGUE DE BALLE MOLLE DE ST-CONSTANT INC. 1857-1323	82 04 23	Saint-Constant
LIGUE DE HOCKEY CHAUDIÈRE — RIVE SUD — ETCHÉMIN 1856-9202	82 04 19	5, rue Robitaille, Saint-David
LIGUE DE HOCKEY SOCIAL DE DUPUY 1857-1851	82 04 29	Dupuy
MAINFILM 1855-8387	82 03 30	3603, boulevard St-Laurent, Montréal
MAISON DE TRANSITION EUREKA 1 INC. 1853-6888	82 01 07	Montréal
L'ORGANISATION DES JEUNES PROGRESSISTES D'HAÏTI, L'O.J.P.H. 1855-4089	82 03 05	4393, boulevard Girouard, Montréal
PARTICIPATION DES GENS DE LA RUE MESSIER 1857-1950	82 04 30	Montréal
LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE NOUVELLE- BEAUCÉ INC. 1856-9186	82 04 16	270, avenue Marguerite-Bourgeois, Sainte-Marie
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE POUR L'AVANCEMENT DES SERVICES MÉDICAUX D'URGENCE (S.O.Q.A.S.M.U.) 1646-3630	80 08 14	1110, avenue des Pins ouest, Montréal
TRAVAIL NON TRADITIONNEL (T.N.T.) INC. 1855-2067	82 02 22	1650, rue Berri, bureau 230, Montréal
LES VIVALDISTES DE ST-JÉRÔME INC. 1856-4096	82 04 23	411, rue du Domaine, Saint-Jérôme

Compagnies étrangères — Loi sur les

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé à la corporation suivante :

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du nouveau permis
** LES MINES BELMORAL LTEE (Libre de responsabilité personnelle) 1364-4570	82 05 05
19100-o	<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes :

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
** DRAGO-FINA INC. 1852-1310	82 04 30	Dr. Dimitrie Foisoreanu, 5745, ch. Côte-St-Luc, local 102, Hampstead	6020, rue Jean-Talon est, local 720, Saint-Léonard, district judiciaire de Montréal
** LA SOCIETE DE SOFTWARE INTERNATIONALE INC. 1856-7685	82 05 05	Système Corporatif CT (Canada) Ltée, 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
19100-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.	

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Dissolution (Article 1892 du Code civil)

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a été dissoute à la date indiquée ci-dessous :

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
PÂTISSERIE TROIS ÉTOILES SOCIÉTÉ EN COMMANDITE THREE STARS BAKERY COMPANY LIMITED	82 04 23	1321 et 1323, rue du Collège, St-Laurent	82 05 12

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal.*
CLAUDE LEBEAU.

19101-o

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1228-0541	LES ABATTOIRS D'ABITIBI & TÉMISCAMINGUE INC. ABITIBI & TEMISCAMING PACKERS INC.	Rouyn (Témiscamingue)	69 07 08	1977 à 1981 incl.
1314-5446	ABONNÉ-O-MONDE INC.	Québec	59 01 15	1977 à 1981 incl.
1249-6477	ADMINISTRATION SORENTIM INC.	Québec	72 02 11	1977 à 1981 incl.
1229-5200	ADREC INC.	65, rue Rabastalière ouest, St-Bruno-de-Montarville (Chambly)	72 03 15	1977 à 1981 incl.
1475-4089	AGENCE DE PLASTIQUE FUTURE LTÉE FUTURE PLASTIC AGENCY LTD.	Shawinigan	77 03 21	1977 à 1981 incl.
1364-9454	L'AGENCE DE RENCONTRES COEUR ATOOUT INC.	31, rue King ouest, bureau 410, Sherbrooke	75 07 30	1977 à 1981 incl.
1330-4522	AGENCE RENÉ FORTIN INC.	48, rue Arvida, place Bonaventure, Montréal	73 02 26	1978 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1299-1055	AGENCES D'ASSURANCE ALMA LTÉE ..	Alma	57 01 30	1977 à 1981 incl.
1300-5939	AGENCES D'ASSURANCES SALABERRY INC. SALABERRY INSURANCE AGENCIES INC.	217, rue Victoria, Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	58 04 30	1977 à 1981 incl.
1333-0949	LES ALIMENTS HI-PRO INC. HI-PRO FOODS INC.	635, boul. Dorchester ouest, bureau 604, Montréal	72 12 18	1977 à 1981 incl.
1627-7873	L'ALLIANCE ÉCONOMIQUE DU GRAND BEAUCEVILLE INC.	Beauceville	78 06 26	1978 à 1981 incl.
1233-0437	ANTI-ROUILLE AUTO LTÉE	250, rue St-Georges, Windsor (Richmond)	66 07 26	1977 à 1981 incl.
1323-9298	L'ASSOCIATION RD LTÉE	Alma	63 05 01	1977 à 1981 incl.
1330-2492	LES ATELIERS DE FER ORNEMENTAL ANGELOS INC. ANGELOS ORNEMENTAL & IRON WORKS INC.	1937, avenue Prud'homme, Montréal	73 04 02	1977 à 1981 incl.
1333-4693	AUTOSECUR INC.	Montréal	72 08 07	1977 à 1981 incl.
1336-5390	AVIATION JONQUIÈRE INC.	445, rue Ste-Catherine, Jonquière	73 06 11	1977, 1979 et 1981
1322-1106	B.I.G.M. LTÉE	12500, rue des Hêtres, Grand-Mère	72 06 09	1977 à 1981 incl.
1311-7353	B.U. CONSTRUCTION LTÉE	6, rue Wellington, Sherbrooke	62 02 19	1977 à 1981 incl.
1303-5803	BALLANTINE (QUÉBEC) LIMITED	Québec	62 10 23	1977 à 1981 incl.
1174-7367	BEAUCE MARINE INC.	St-Georges-Est (Beauce)	68 09 17	1977 à 1981 incl.
1237-0540	BEAUDOIN & DIONNE INC.	612, rue Villeneuve, Sherbrooke	65 03 10	1977 à 1981 incl.
1237-2199	HONORÉ BEAUPRÉ LIMITÉE	Saint-Raymond (Portneuf) ..	61 03 20	1977 à 1981 incl.
1333-7639	BEAUVAIS & CHAPUT INC.	St-Hubert (Chambly)	72 12 01	1978, 1979 et 1981
1237-5689	BÉLANGER SYNTHETIC BUILDERS LTD.	Coaticook (Stanstead)	65 06 02	1977 à 1981 incl.
1295-2586	GEORGES BELLEMARE & FILS LIMITÉE	Cap-de-la-Madeleine	57 03 28	1977 à 1981 incl.
1626-4798	BIJOUTERIE QUÉBÉCOISE INC.	Black-Lake (Mégantic)	78 05 15	Initial. 1978 à 1981 incl.
1335-6258	BOUTIQUE JO-LOU INC.	550, boul. Wilfrid-Hamel, Québec	73 08 02	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1330-9364	BOUTIQUE LE QUÉBÉCOIS S.E.J.A. INC.	333, boul. René-Lepage, Rimouski	73 02 01	1978 à 1981 incl.
1360-0747	LES BOUTIQUES MODE CANADA INC.	Québec	74 11 04	1977 à 1981 incl.
1311-6991	JOS BRASSARD LIMITÉE	Hébertville-Station (Roberval)	55 11 04	1977 à 1981 incl.
1502-0365	BROMIBUS INC.	30, rue Mercier, Bromont (Brome)	76 02 06	1977 à 1981 incl.
1244-5854	C.F.M. QUÉBEC INC.	475, rue Richelieu, Québec	72 03 01	1977 à 1981 incl.
1333-0634	LA CABANE STANLEY INC. STANLEY SHACK INC.	1254, rue Stanley, Montréal	72 12 12	1977 à 1981 incl.
1334-0146	CAMP ISRAËL DE LAVAL INC. CAMP ISRAËL OF LAVAL INC.	1180, croissant Maria, Chomedey, ville de Laval	73 02 02	1978 à 1981 incl.
1242-4990	CAMPING LE QUÉBÉCOIS « 67 » INC.	875, avenue de la Colline, Ste-Foy	67 03 15	1977 à 1981 incl.
1338-4532	CANADIAN SKI SERVICES INC.	Lac-Brome	72 06 27	1977 à 1981 incl.
1368-1564	CARRIER & BOULAY INC.	Matagami (Territoire-du- Nouveau-Québec)	74 05 08	1977 à 1981 incl.
1244-2323	LA CÉDRIÈRE INC.	Val-Brillant (Matapédia)	66 02 15	1979, 1980 et 1981
1298-9364	LE CENTRE D'ACHATS DE FORESTVILLE INC.	Forestville (Saguenay)	61 11 10	1977 à 1981 incl.
1244-5847	LE CENTRE DE LA MAISON MODERNE INC.	Val-d'Or	64 06 11	1977 à 1981 incl.
1326-0476	CENTRE DU FOYER DE CHICOUTIMI INC.	156, boul. du Pont, St-Nicolas (Lévis)	69 07 16	1977 à 1981 incl.
1244-4857	CÉRAMIQUES K. & D. INC.	Rougemont (Rouville)	70 01 26	1977 à 1981 incl.
1227-6176	LE CERCLE DES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ	930, chemin Ste-Foy, Québec	65 08 17	1977 à 1981 incl.
1321-7054	LES CERCUEILS AMIANTE LTÉE THE ASBESTOS CASKETS LTD.	Thetford-Mines	59 12 02	1977 à 1981 incl.
1330-4357	CHAMPIEL INC.	St-Laurent	73 05 09	1978 à 1981 incl.
1291-3174	CHERBOURG AUTOMOBILE INC.	Sherbrooke	60 11 14	1977 à 1981 incl.
1316-1179	LA CIE DE DISTRIBUTION DE GAZ LAVIOLETTE INC.	1267, rue Hart, Trois-Rivières	60 12 12	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1334-1243	CLAUDOC INC.	5010, boul. St-Joseph, Lachine	73 03 05	1978, 1980 et 1981
1235-5194	CLUB AVIRON LAURENTIEN INC.	45, St-Ferdinand, Lévis	71 01 28	1977 à 1981 incl.
1221-9085	CLUB DE GOLF DE VALCOURT INC.	Valcourt (Shefford)	71 02 12	1979, 1980 et 1981
1235-7885	CLUB DE MOTO-NEIGE BAIE DES MINES INC.	Trois-Rivières	71 10 04	1977 à 1981 incl.
1321-9258	CLUB DE MOTOS-NEIGE DE BALDWIN BALDWIN SNOWMOBILES CLUB	Coaticook (Stanstead)	72 09 26	1977 à 1981 incl.
1357-9644	CLUB DE RANDONNÉE PÉDESTRE DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN	930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi	74 07 19	1977 à 1981 incl.
1306-4308	LE CLUB DE REFORME DE ROUYN-NORANDA INC.	5, rue Principale, Rouyn	60 09 07	1977 à 1981 incl.
1250-7158	CLUB DU LAC CULOTTE	415, boul. des Prairies, ville de Laval	55 03 15	1979, 1980 et 1981
1328-8105	CLUB LE DOMINO	Loretteville	65 10 07	1977 à 1981 incl.
1634-4111	CLUB OPTIMISTE DE ST-ESPRIT INC. THE OPTIMIST CLUB OF ST-ESPRIT INC.	1, route 18, St-Esprit (Montcalm)	79 03 08	Initial, 1980 et 1981
1625-9806	CLUB SOCIO-CULTUREL DE ST-LÉONARD INC.	Anjou	78 04 27	1979, 1980 et 1981
1338-3567	AU COIN IDÉAL DU TISSU (THETFORD-MINES) LTÉE	37, rue St-Joseph, Thetford-Mines	72 05 25	1977 à 1981 incl.
1309-5955	COLLÈGE IBERVILLE INC.	Montréal	65 09 16	1977 à 1981 incl.
1332-5782	COLLIN & ASSOCIÉS INC.	3637, boul. Métropolitain est, bureau 1601, Montréal	70 09 28	1977 à 1981 incl.
1468-4534	COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE STE-LUCE	74, rue du Fleuve, Ste-Luce (Rimouski)	76 08 20	1979, 1980 et 1981
1363-2849	COMITÉ DIRECTEUR DES LOISIRS DE MONTCEF	Montcerf (Gatineau)	75 05 02	1977, 1979, 1980 et 1981
1356-3432	COMITÉ ORGANISATEUR DES FLORALIES INTERNATIONALES 1976	15, rue St-Nicolas, Québec	74 05 03	1977 à 1981 incl.
1331-9306	COMPAGNIE DE GESTION AVALON INC.	207, rue Nesbitt, Cowansville (Missisquoi)	73 04 11	1977 à 1981 incl.
1330-0686	LA COMPAGNIE DE LOCATION D'AUTOMOBILES SEPT ÎLES INC. SEPT ÎLES AUTO LEASING COMPANY INC.	Montréal	73 05 30	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1291-2606	LA COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE CHANDLER INC.	Chandler (Gaspé-Est)	63 09 03	1977 à 1981 incl.
1275-9197	LA COMPAGNIE MINÈRE SOMIPE LIMITÉE (Libre de responsabilité personnelle)	985, avenue des Braves, Québec	70 07 28	1977 à 1981 incl.
1301-4139	LA COMPAGNIE PAUL GODBOUT LTÉE	186, rue St-André, Québec	59 12 11	1977 à 1981 incl.
1330-4795	LES COMPTOIRS BONTURI INC.	5070, boul. Couture, St-Léonard	73 04 12	1977 à 1981 incl.
1333-4008	CONSTRUCTION ABALO INC. <i>ABALO CONSTRUCTION INC.</i>	10579, avenue Georges-Baril, Montréal	73 02 12	1977 à 1981 incl.
1333-1517	CONSTRUCTION LACHANCE & ASSOCIÉ LTÉE	Beauport	72 10 05	1977 à 1981 incl.
1320-2239	CONSTRUCTION LOUIS-HÉBERT INC. ...	269, rue Main ouest, Magog (Stanstead)	60 08 11	1977 à 1981 incl.
1330-4696	CONSTRUCTION SHANNON LTÉE <i>SHANNON CONSTRUCTION LTD.</i>	Montréal	73 03 15	1977 à 1981 incl.
1343-9161	LES CONSTRUCTIONS MONTBERT INC. <i>MONTBERT CONSTRUCTION INC.</i>	89, rue Pinson, Québec	72 09 14	1977 à 1981 incl.
1293-7421	LES CONSTRUCTIONS MYROY INC. <i>MYROY CONSTRUCTIONS INC.</i>	135, 47 ^e Rue est, Charlesbourg	72 10 10	1977 à 1981 incl.
1330-3540	CONTEX DE QUÉBEC LTÉE <i>CONTEX OF QUÉBEC LTD.</i>	670, boul. Dorchester ouest, Montréal	73 06 06	1977 à 1981 incl.
1333-8694	CORPORATION D'ÉDIFICE CENTRAL <i>CENTRAL BUILDING CORPORATION</i>	1, place Ville-Marie, bureau 3635, Montréal	73 01 11	1978 à 1981 incl.
1334-1458	COURTIER EN ALIMENTATION & DISTRIBUTEUR CORPRES'T INC.	Montréal	73 02 19	1977 à 1981 incl.
1330-0355	CRÉATIONS DE COUTURE CANADIENNE LTÉE <i>CANADIAN CREATIVE NEEDLECRAFT LTD.</i>	Montréal	73 03 05	1977 à 1981 incl.
1250-4213	R. CROTEAU TRANSPORT LIMITÉE	St-Jérôme (Lac-St-Jean-Est)	67 07 11	1977 à 1981 incl.
1251-5821	LES DÉCORATIONS DE L'ESTRIE INC. ..	366, rue Rivière, Cowansville (Missisquoi)	66 02 18	1977 à 1981 incl.
1295-9151	DISTRIBUTEURS DES MEUBLES CHRISTIAN INC.	Alma	63 11 07	1977 à 1981 incl.
1253-5282	DISTRIBUTEURS RYS LTÉE	Cowansville	66 07 26	1977 à 1981 incl.
1334-0922	NORMAN DIXON INC.	3535, chemin Queen Mary, bureau 615, Montréal	73 03 28	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1293-8734	DOMAINE LA PASTOURELLE INC.	Ayer's-Cliff (Stanstead)	65 03 23	1977 à 1981 incl.
1333-0378	DOMAINE PAPIN INC.	Montréal	72 12 19	1978 à 1981 incl.
1321-9803	DU PONT BAR-B-Q INC.	364, rue du Pont, Québec ...	63 12 17	1977 à 1981 incl.
1160-2588	LÉO DUTILLY & FILS INCORPORÉ	Granby	56 03 20	1977 à 1981 incl.
1244-1903	CÉCILE DUVAL INC.	Chicoutimi	63 02 19	1977 à 1981 incl.
1304-5398	DUVAN COPPER COMPANY LTD. (No personal liability)	209, 9 ^e Rue, Noranda	53 11 04	1977 à 1981 incl.
1255-6882	ÉDIFRANCE INC.	54, côte de la Fabrique, Québec	68 05 06	1977 à 1981 incl.
1255-7435	LES ÉDITIONS DU-NOR-MAN INC.	Sept-Îles (Saguenay)	67 10 27	1977 à 1981 incl.
1256-1437	LES ÉLEVEURS DU QUÉBEC INC.	Saint-Ubalde (Portneuf)	71 11 18	1977 à 1981 incl.
1360-4590	LES ENSEIGNES J.M. LAROCHE INC.	Jonquière	74 11 27	1977 à 1981 incl.
1257-2657	ENTREPOSAGE ST-MARC INC. ST-MARC WAREHOUSING INC.	Saint-Marc-des-Carières (Portneuf)	70 06 23	1977 à 1981 incl.
1247-0720	LES ENTREPRISES CLAUDE P. FORTIN INC.	3155, rue Marsolets, Ste-Foy	71 02 26	1977 à 1981 incl.
1251-1176	LES ENTREPRISES DARDAIR INC.	403, rue St-Patrice est, Magog (Stanstead)	72 04 04	1977 à 1981 incl.
1252-1407	LES ENTREPRISES DEPAMEX INC.	Québec	71 12 13	1977 à 1981 incl.
1332-9016	LES ENTREPRISES FANAL LTÉE	Montréal	73 06 29	1977 à 1981 incl.
1461-8706	LES ENTREPRISES H.A.F. INC.	264, rue du Moulin, Ste-Odile-sur-Rimouski (Rimouski)	75 09 10	1979, 1980 et 1981
1221-4441	LES ENTREPRISES P.N.A. INC.	Hull	71 08 17	1977 à 1981 incl.
1174-3994	LES ENTREPRISES PROSPÉRITÉ INC. PROSPERITY ENTERPRISES INC.	Val-d'Or	60 10 11	1977 à 1981 incl.
1285-9096	LES ENTREPRISES TÉMISCAMINGUE INC.	Ville-Marie (Témiscamingue)	64 07 22	1977 à 1981 incl.
1330-5420	ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT BAKAKIS LTÉE BAKAKIS RESTAURANT EQUIPMENT LTD.	Montréal	73 05 08	1977 à 1981 incl.
1296-5265	ÉQUIPEMENT DOLBEAU LTÉE	197, rue des Cèdres, Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)	61 11 10	1977 à 1981 incl.
1258-4546	LES EXPORTATIONS ZÉNON OUELLET INC.	99, avenue de l'Évêché est, Rimouski	68 11 04	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1309-2473	F.L.V. PLOMBEL INC.	Cap-Rouge	63 12 06	1977 à 1981 incl.
1231-4902	AU FANAL D'ALMA INC.	200 rue St-Bernard, Alma (Lac-St-Jean-Est)	69 12 11	1977 à 1981 incl.
1326-3736	NOËL FERLAND & ASSOCIÉS INC.	Québec	70 05 29	1977 à 1981 incl.
1332-7747	LES FERMES CERES INC.	5162, rue St-Denis, Montréal	73 01 04	1978 à 1981 incl.
1357-1674	LA FIBRE DE VERRE DU LAC ST-JEAN INC.	St-Gédéon (Lac-St-Jean-Est)	74 06 11	1977 à 1981 incl.
1337-4186	LA FONCIÈRE DU SAGUENAY LTÉE	Chicoutimi	73 01 26	1977 à 1981 incl.
1319-6985	FONDS DE PLACEMENTS MINIERS DU QUÉBEC INC. QUÉBEC MINING INVESTMENT FUND INC.	2111, rue Boisjoli, Sillery	60 01 07	1977 à 1981 incl.
1253-3824	FONTAINE DISTRIBUTIONS INC.	R.R. 1, chemin de la Montagne, Granby	71 06 10	1977 à 1981 incl.
1323-3036	FORESTVILLE AUTO PARTS INC.	Forestville (Saguenay)	64 03 05	1977 à 1981 incl.
1171-2650	LE FOYER CANADIEN, LIMITÉE	Amqui (Matapédia)	46 05 03	1980 et 1981
1207-9034	G.C. CONSTRUCTION INC.	270, rue Jean-Talon ouest, Charlesbourg	71 02 11	1977 à 1981 incl.
1502-6131	GALERIE DE BEAUTÉ RIMOUSKI LTÉE	152, rue St-Barnabé, Rimouski	76 03 18	1977 à 1981 incl.
1351-5978	LES GALERIES CAP-ROUGE INC.	2377, chemin Ste-Foy, Ste-Foy	74 01 24	1977 à 1981 incl.
1351-6612	LES GALERIES LES SAULES INC.	2377, chemin Ste-Foy, Ste-Foy	74 01 24	1977 à 1981 incl.
1311-8435	LE GANT CARMEN INC.	784, rue Joffre, Québec	64 02 13	1977 à 1981 incl.
1192-7217	GARAGE DANIEL FETTU LTÉE	4855, boul. Wilfrid-Laurier, St-Hubert (Chambly)	69 08 08	1977 à 1981 incl.
1305-4135	GARAGE LÉGARÉ & FRÈRE LIMITÉE	Charlesbourg	57 01 05	1977 à 1981 incl.
1301-3149	GARAGE MALTAIS LTÉE	Chicoutimi	64 04 16	1977 à 1981 incl.
1178-5185	GARAGE MODERNE INC.	St-Siméon (Charlevoix-Est)	69 06 18	1977 à 1981 incl.
1262-3419	ROLLAND GÉLINAS AUTO INC.	645, rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine	70 11 16	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1334-1169	GESTION NORED LTÉE <i>NORED HOLDINGS LTD.</i>	Montréal	73 03 09	1978 à 1981 incl.
1330-4936	GESTIONS A.K.A. INC. <i>A.K.A. HOLDINGS INC.</i>	100, boul. Alexis-Nihon, bureau 945, St-Laurent	73 04 11	1978 à 1981 incl.
1305-4598	GEORGES GIGUÈRE LIMITÉE	Shawinigan	56 05 28	1977 à 1981 incl.
1158-1717	GINER ELECTRO JUICER LTD.	Ste-Foy	62 03 20	1977 à 1981 incl.
1347-4770	PIERRE GIRARD LTÉE	180, avenue du Plateau, Grand-Mère	72 07 26	1977 à 1981 incl.
1307-4679	GOYETTE ARMATURE INC.	1432, rue Royale, Trois-Rivières	64 11 25	1977 à 1981 incl.
1172-2097	CHARLES GRENON & FILS LTÉE	Ste-Rose-du-Nord (Chicoutimi)	59 12 23	1977 à 1981 incl.
1347-8219	LES HABITATIONS L.B.J. INC.	Victoriaville	72 06 29	1977 à 1981 incl.
1334-2365	HAMEL & BOUCHARD INC.	200, 2 ^e Avenue, Québec	73 04 02	1977 à 1981 incl.
1228-9914	HATLEY ACRES CLUB INC.	Hatley Acres	63 07 19	1979, 1980 et 1981
1265-2160	HAUTERIVE NAVIGATION INC.	Ste-Anne-de-Portneuf (Saguenay)	64 11 26	1977 à 1981 incl.
1347-6288	LES HOMARDS ET POISSONS KNOWLTON INC. <i>KNOWLTON LOBSTER AND FISH INC.</i>	Knowlton	72 07 03	1977 à 1981 incl.
1328-9152	HÔTEL DE LA SOURCE INC.	La Prairie	65 03 24	1977 à 1981 incl.
1253-1836	HÔTEL DIPLOMATE ROUYN INC.	Rouyn	63 01 07	1977 à 1981 incl.
1336-4096	HÔTEL ROXTON INC.	Roxton-Falls (Shefford)	72 10 10	1977 à 1981 incl.
1629-0017	HÔTEL ROYAL DISRAELI INC.	Disraeli (Wolfe)	78 08 14	Initial, 1979, 1980 et 1981
1290-1401	HUSK-AIR INC.	88, rue St-Félix, St-Félix-de-Cap-Rouge	63 09 05	1977 à 1981 incl.
1341-8314	LES IMMEUBLES DES ORMES INC.	100, rue des Ormes, Lévis	73 10 17	1977 à 1981 incl.
1260-8246	LES IMMEUBLES FOUQUET LTÉE	Québec	69 08 14	1977 à 1981 incl.
1469-4566	LES IMMEUBLES G.M. INC. <i>G.M. REALTIES INC.</i>	466, rue de la Couronne, Québec	65 11 17	1977 à 1981 incl.
1329-3097	LES IMMEUBLES GIRODU INC.	Rimouski	70 04 13	1977 à 1981 incl.
1363-9067	LES IMMEUBLES JIRÉMI LTÉE	Jonquière	75 06 04	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1267-3596	LES INSTALLATIONS COMMERCIALES DE QUÉBEC INC.	832, avenue Delage, bureau 4, Ste-Foy	71 07 28	1977 à 1981 incl.
1313-2485	INSTRUMENTATION NORAN INC. NORAN INSTRUMENTATION INC.	252, rue St-Georges, Cap-de-la-Madeleine	72 10 02	1977 à 1981 incl.
1292-9535	INTERAS INC.	1308, boul. St-Cyrille ouest, Québec	61 03 21	1977 à 1981 incl.
1328-2348	INVESTISSO INC.	Granby	70 10 01	1977 et 1981 incl.
1333-9387	J.C. GUITÉ INC.	2205, avenue Alfred-Laliberté, Montréal	73 01 22	1977 à 1981 incl.
1246-8450	J.C.R. AUTO LTÉE	4441, route 19, Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Champlain)	68 08 26	1977 à 1981 incl.
1265-8829	J.H. LOGGING SERVICE COMPANY	42, rue Frontenac, Mégantic (Frontenac)	62 10 16	1977 à 1981 incl.
1297-5454	J. P. INC.	Princeville (Arthabaska)	63 07 24	1977 à 1981 incl.
1268-1185	JEANDRÉ LTÉE	Route Kennedy, Ste-Marie (Beauce)	71 03 08	1977 à 1981 incl.
1297-6130	LADO CONSTRUCTION INC.	466, rue de la Couronne, Québec	62 11 22	1977 à 1981 incl.
1163-7659	LA LAITERIE DE CHICOUTIMI LTÉE,	Chicoutimi	51 02 23	1977, 1978, 1980 et 1981
1178-3396	LAITERIE DU TEMIS, LTÉE	Cabano (Témiscouata)	64 12 04	1977 à 1981 incl.
1341-0618	JEAN-CLAUDE LAMBERT INC.	Ste-Anne-des-Monts (Gaspé-Ouest)	73 09 12	1977 à 1981 incl.
1271-5686	LAUZON LUMBER INC.	Lauzon (Lévis)	65 09 15	1977 à 1981 incl.
1317-0717	PATRICE LEBEL INC.	Sherbrooke	64 12 21	1977 à 1981 incl.
1350-6126	J.B. LECLERC INC.	Carleton (Bonaventure)	73 12 27	1980 et 1981
1301-9229	LENNUT (CANADA) LIMITÉE	253, rue St-Paul, Québec	65 11 15	1977 à 1981 incl.
1309-9494	LIMAGI INC.	Rimouski	69 10 15	1977 à 1981 incl.
1309-9528	LIMPO LTÉE	St-Nicolas (Lévis)	62 03 05	1977 à 1981 incl.
1350-7314	LOUPACK INC.	2529, rue Gregg, Ste-Foy	74 01 14	1977 à 1981 incl.
1206-9639	LUBRIFICATION TREMBLAY INC.	9360, avenue de Laval, Charlesbourg	70 04 17	1977 à 1981 incl.
1276-1193	M.M.M. INC.	84, avenue des Cèdres, Drummondville	68 12 30	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1313-5470	MACHINERIE LEVESQUE INC.	4250, boul. Henri-Bourassa, Québec	63 04 01	1977 à 1981 incl.
1331-6203	MAÇONNERIE ROUYN-NORANDA LIMITÉE	84, rue McQuaig ouest, Rouyn (Témiscamingue)	73 04 13	1977 à 1981 incl.
1334-0740	MANOIR LAVAL EN CHOMEDEY INC. ..	565, rue Alexis-Nihon, St-Laurent	73 02 28	1977 à 1981 incl.
1547-2731	MATELAS DE QUÉBEC INC. QUÉBEC MATTRESS INC.	Québec	65 06 02	1977 à 1981 incl.
1334-0864	MENNITI & FRÈRES INC.	3257, av. Victoria, Lachine	73 03 20	1977 à 1981 incl.
1275-4404	LES MÉTAUX ROLAND ROY INC.	1443, boul. St-Ignace, Chicoutimi	69 01 17	1977 à 1981 incl.
1275-4792	METROBLOK INC.	St-Jérôme	60 03 09	1977 à 1981 incl.
1330-0017	MEUBLES LANGLAIS INC.	16625, boul. Bécancour, Bécancour (Nicolet)	73 05 22	1977 à 1981 incl.
1308-3340	MEUBLES WARWICK LTÉE	Warwick (Arthabaska)	62 09 04	1977 à 1981 incl.
1330-3375	J.P. MICHAUD INC.	2854, rue Gigault, Ste-Foy	73 04 09	1977 à 1981 incl.
1275-6896	MILLIO INCORPORÉE	2705, av. Dandrieu, Les Saules	67 05 23	1977 à 1981 incl.
1332-8158	L.E. MIMEAULT INC.	6398, rue Normandie, Montréal-Nord	72 10 13	1978 à 1981 incl.
1276-2134	MODULCO INC.	Québec	64 08 14	1977 à 1981 incl.
1262-3377	MONGEAU, GÉLINAS ET ASSOCIÉS, INC. MONGEAU, GÉLINAS AND ASSOCIATES, INC.	Québec	71 05 13	1977 à 1981 incl.
1333-3679	MONTREX INC.	7, rue Drapeau, place Bonaventure, Montréal	73 01 05	1977 à 1981 incl.
1230-6262	MORIN AIR SERVICE LTÉE	Faucher (Oskélanéo-River)	68 12 10	1977 à 1981 incl.
1293-2067	MOTEL LAVAL INC.	Québec	52 11 17	1977 à 1981 incl.
1277-0897	MULTITOURS INC.	100, d'Youville, Québec	69 06 02	1977 à 1981 incl.
1277-2711	NANCY RESTAURANT INC.	Route no 2, Champigny (Québec)	60 09 16	1977 à 1981 incl.
1277-3016	NAPRO INVESTMENT INC.	1576, rue King ouest, Sherbrooke	61 02 20	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1353-6792	NORTHERN PETROLEUM CO. LTD	Rue Commerciale, Chibougamau, (Territoire-du- Nouveau-Québec)	50 03 28	1977 à 1981 incl.
1213-6362	ODOREX INC.	Sillery	71 01 15	1977 à 1981 incl.
1278-3353	ORCHESTRE LES SÉNATEURS INC.	126, av. Pie-X, Victoriaville	71 04 07	1977 à 1981 incl.
1320-9176	PABRO NET INC.	1277, 4 ^e Avenue, Québec ...	64 02 20	1977 à 1981 incl.
1291-8959	PARÉ, PRÉVENTION D'INCENDIE LTÉE	Ste-Foy	63 11 27	1977 à 1981 incl.
1302-4476	PARMATT INC.	114, rue Île-Percé, Boucherville (Chambly)	65 05 04	1977 à 1981 incl.
1623-8149	LE PAVILLON DES COPAINS INC.	Québec	78 02 28	Initial, 1979, 1980 et 1981
1229-2017	ADÉLARD PELLETIER INC.	La Sarre (Abitibi)	54 12 02	1977 à 1981 incl.
1330-1932	PERRE V.M. INC. V.M. DRY-WALL INC.	Montréal	73 02 01	1977 à 1981 incl.
1330-3060	PLACE CONTINENTAL INC. CONTINENTAL PLAZA INC.	5900, boul. Décarie, Montréal	73 03 30	1977 à 1981 incl.
1249-6741	PLACE COULONGE INC.	Sillery	66 02 08	1977 à 1981 incl.
1261-5936	PLACE ST-GABRIEL INC.	354, rue des Peupliers ouest, Québec, G1K 4A4	68 09 12	1977 à 1981 incl.
1258-2227	PLACEMENTS EXCELSIOR INC.	Sherbrooke	68 07 12	1977 à 1981 incl.
1333-3414	PLACEMENTS GLAUMAR LTÉE	4300, boul. Dagenais, ville de Laval (Île-Jésus)	73 01 08	1977 à 1981 incl.
1303-2057	PLACEMENTS J.A. PILOTTE & FILS INC.	Trois-Rivières	64 06 16	1977 à 1981 incl.
1269-7736	PLACEMENTS KÉNO INC.	183, rue Ste-Famille, Kénogami	67 01 25	1977 à 1981 incl.
1287-3519	PLACEMENTS VICALCO INC.	Québec	54 12 07	1977 à 1981 incl.
1165-3748	PLASTIQUE INDUSTRIEL SAGUENAY LTÉE	Alma	66 08 05	1977 à 1981 incl.
1330-3391	LES PLASTIQUES ST-MICHEL LTÉE ST-MICHEL PLASTICS LTD.	8495 - 10 ^e Avenue, Montréal	73 04 18	1977 à 1981 incl.
1331-8209	PLOMBERIE OVILA COUTURE INC.	St-Charles (Bellechasse)	72 11 30	1977 à 1981 incl.
1228-7322	PORTES DE GARAGE A C INC. A C GARAGE DOORS INC.	St-Laurent	63 09 19	1977 à 1981 incl.
1280-6071	POULIN TRANSPORT (1964) INC.	Route du Sault, St-Romuald-d'Etchemin	64 03 18	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1239-3039	LES PRODUCTEURS DE BLEUETS PLESSIS INC.	Plessisville	69 09 02	1977 à 1981 incl.
1229-8931	LES PRODUCTIONS ALFA INC.	Québec	72 02 17	1977 à 1981 incl.
1465-9072	LES PRODUCTIONS P.V.H.F.L.M.P. INC.	1089, av. La Sarre, Québec	76 03 30	1977 à 1981 incl.
1214-0174	LES PRODUITS CHIMIQUES DALOMA INC. DALOMA CHEMICALS INC.	720, rue Deligny, Québec	71 03 01	1977 à 1981 incl.
1263-4499	PRODUITS G-MO LTÉE	201, Dupont est, St-Lambert-de-Lauzon (Lévis)	69 10 01	1977 à 1981 incl.
1334-0997	PROPRIÉTÉS DOVCO INC. DOVCO PROPERTIES INC.	1396, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	73 03 01	1977 à 1981 incl.
1238-4442	BERTRAND PROVENCHER INC.	Sherbrooke	72 03 16	1977 à 1981 incl.
1188-0747	LES PUBLICATIONS JEUNE-QUÉBEC INC.	Bécancour (Nicolet)	66 09 22	1977 à 1981 incl.
1333-2119	PUBLICATIONS M.R.L. LTÉE	615, boul. Dorchester ouest, local 1010, Montréal	72 11 16	1977 à 1981 incl.
1328-4534	LES PUBLICISTES ASSOCIÉS DU QUÉBEC LTÉE	Bélair	72 06 21	1979, 1980 et 1981
1330-2641	PUBLICITÉ EXÉCUTIVE (QUÉBEC) LTÉE EXECUTIVE ADVERTISING (QUÉBEC) LTD.	Montréal	73 03 26	1977 à 1981 incl.
1294-3817	QUÉBEC TRUCKS & TRAILERS (LOCATION) LTD.	Ste-Foy	65 06 15	1977 à 1981 incl.
1298-3714	QUÉBEC-POOL TRUCK LTD	Montréal	61 11 07	1977 à 1981 incl.
1250-9139	QUILLES DALLAIRE INC.	Baie-Saint-Paul	62 12 19	1977 à 1981 incl.
1339-4663	LES RECETTES DU MAHARAJAH INC. ... THE RECIPES OF MAHARAJA INC.	2700, boul. Laurier, Ste-Foy	73 09 26	1977 à 1981 incl.
1155-9614	RESTAURANT LA FOURCHETTE INC. ...	785, av. Marguerite- Bourgeois, Québec	69 03 13	1977 à 1981 incl.
1354-2659	RESTAURANT LE TOIT DU PÊCHEUR INC.	Cap-aux-Meules (Îles-de-la-Madeleine)	73 12 11	1977 à 1981 incl.
1334-0658	RESTAURANT L'OURS À ROCKBURN LTÉE THE BEAR AT ROCKBURN RESTAURANT LTD.	Hinchinbrook (Huntingdon)	73 03 30	1977 à 1981 incl.
1325-1921	LES RESTAURANTS BEAUREGARD INC.	Cowansville (Missisquoi)	61 04 17	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1327-9054	LES RESTAURATEURS ASSOCIÉS INC. ..	Québec	62 05 03	1977 à 1981 incl.
1202-0582	JACQUES RICHER INC.	R. R. 5, Lachute (Argenteuil)	65 01 26	1979, 1980 et 1981
1469-8088	RIMOUSKI DIESEL ENGINES INC.	Rimouski	51 04 16	1977 à 1981 incl.
1298-2567	RIMOUSKI OXYGÈNE INC.	Rimouski	62 11 23	1977 à 1981 incl.
1277-5359	RIVE-NORD AUTO NET INC.	175, rue Legardeur, Baie-Comeau	67 03 06	1977 à 1981 incl.
1332-9065	DON ROBINSON (CANADA) INCORPORATED	1, place Ville-Marie, bureau 820, Montréal	73 02 08	1978 à 1981 incl.
1317-7670	ROSSIGNOL & JORDACHE INC.	Québec	63 10 30	1977 à 1981 incl.
1189-3336	ROY & ROUSSEAU LTÉE	St-Cyprien (Rivière-du-Loup)	55 12 01	1977 à 1981 incl.
1314-2385	AU ROYAUME DE LA PÂTISSERIE LTÉE	Drummondville	66 01 04	1977 à 1981 incl.
1283-2416	SADUR INC.	Matane	71 09 01	1977 à 1981 incl.
1316-9354	ST-JOSEPH LUMBER INC.	St-Joseph-de-Beauce	63 12 31	1977 à 1981 incl.
1293-8726	SALON PASCAL INC.	Rue Racine, Chicoutimi	63 03 12	1977 à 1981 incl.
1324-7580	SERVICE D'EMPLOIS À TEMPS PARTIEL DE DRUMMONDVILLE INC.	Drummondville	69 03 20	1977 à 1981 incl.
1333-5724	SERVICES AUX IMMEUBLES TOTAL LTÉE TOTAL BUILDING SERVICES LTD.	512, rue de la Station, Montréal	72 10 31	1979, 1980 et 1981
1293-3453	SNO-LINER INDUSTRIES LTD.	Sherbrooke	70 10 21	1977 à 1981 incl.
1257-8175	SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EST INC.	Rimouski	67 04 07	1977 à 1981 incl.
1480-0205	SOCIÉTÉ D'ÉDITION CHAUMONT INC.	8863, av. Chaumont, Anjou	77 08 03	1979, 1980 et 1981
1296-4458	SOCIÉTÉ D'INCINÉRATION DE LA MAURICIE INC.	Shawinigan	62 10 25	1977 à 1981 incl.
1288-6529	LA SOCIÉTÉ DORVAL LTÉE	939, rue Manrèse, Québec	67 06 01	1977 à 1981 incl.
1245-7032	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CHAUVINEX INCORPORÉE	768, boul. St-Cyrille ouest, Québec	71 02 18	1977 à 1981 incl.
1184-9528	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE PERCÉ INC.	Percé	66 01 18	1977 à 1981 incl.
		(Gaspé-Est)		

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1213-0613	SOCIÉTÉ MUSICALE APOLLON (1970) INC. APOLLO MUSICAL SOCIETY (1970) INC.	Québec	69 12 31	1977 à 1981 incl.
1324-5212	SOFRIMO INC.	2520, chemin Ste-Foy, Ste-Foy	71 04 23	1977 à 1981 incl.
1174-2269	SOU'IE PRINTING LIMITED	Rouyn	52 03 21	1977 à 1981 incl.
1303-8039	LES SPÉCIALITÉS BILL & CIE LTÉE	Jonquiére	63 10 04	1977 à 1981 incl.
1333-8363	LES SPECTACLES DE STUDIO DE MONTREAL INC.	1, carré Westmount, local 460, Westmount	72 10 13	1977 à 1981 incl.
1333-2523	STÉRÉO SAINT-FRANÇOIS INC.	3967, rue St-Denis, Montréal	73 02 07	1977 à 1981 incl.
1158-6872	SYNDICAT DU CLUB DE GOLF DU LAC BEAUPORT INC.	St-Dunstan-du- Lac-Beauport	63 09 06	1977 à 1981 incl.
1332-8174	SYNERGISTEX INC.	3116, rue Noorduyn, St-Laurent	73 02 21	1978 à 1981 incl.
1273-6062	TABAGIE ST-MALO INC.	322, rue Marie-de- l'Incarnation, Québec	67 07 20	1977 à 1981 incl.
1333-0519	TAPIS ET DÉCOR HOULE INC.	60, rue Belleville, Repentigny (L'Assomption)	72 12 27	1978 à 1981 incl.
1191-9305	TARDIF & POULIOT LTÉE	Chibougamau (Territoire-du- Nouveau-Québec)	67 03 22	1977 à 1981 incl.
1222-3384	TAVERNE DU MINEUR INC.	Chibougamau (Territoire-du- Nouveau-Québec)	70 10 30	1977 à 1981 incl.
1332-5675	TEXPRO INC.	1450, rue City Councillors, Montréal	72 12 01	1978 à 1981 incl.
1286-3791	TOURISPEC INC.	Québec	71 12 12	1977 à 1981 incl.
1336-5622	TRANSPORT JEAN-GUY CÔTÉ LTÉE JEAN-GUY CÔTÉ TRANSPORT LTD.	90, rue des Buissons, Lévis	73 06 27	1980 et 1981
1333-4974	TRANSPORT ROLAND INC.	Montréal-Nord	72 11 03	1977 à 1981 incl.
1276-8974	LES TRANSPORTS DU GOLFE INC.	380, rue de la Cathédrale, Rimouski	65 11 18	1977 à 1981 incl.
1330-0413	J.G. TREMBLAY LTÉE J.G. TREMBLAY LTD.	11605, boul. Côte-de-Liesse, Montréal	73 05 23	1978 à 1981 incl.
1268-2654	JEAN-PAUL TRÉPANIER INC.	Sherbrooke	64 01 28	1977 à 1981 incl.
1317-9627	UNGAVA TRANSIT SERVICE INC.	486, av. Cartier, Sept-Îles	65 03 22	1977 à 1981 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1286-9376	UNIVRAC INC.	638, 1 ^{re} Rue, Shawinigan ...	69 04 23	1977 à 1981 incl.
1287-1257	VANASSE HOLDINGS INC.	Frelighsburg (Missisquoi) ...	69 03 25	1977 à 1981 incl.
1324-6418	VARIÉTÉS INDUSTRIELLES INC. INDUSTRIAL VARIETIES INC.	1649, rue Belvédère sud, Sherbrooke	62 12 27	1977 à 1981 incl.
1310-8352	VIC LUMBER LTD.	Amos (Abitibi)	57 04 15	1977 à 1981 incl.
1294-5150	VITRERIE A.B.C. LTÉE	Beauport	65 09 23	1977 à 1981 incl.
1332-8463	VITRERIE D.R. INC.	5544, rue Charleroi, Montréal-Nord	73 02 15	1977 à 1981 incl.
1266-3159	VITRERIE HOULE LIMITÉE	Thetford-Mines (Mégantic)	55 10 26	1977 à 1981 incl.
19100-o				<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
ASSURANCES OMER LAMOUREUX INC. 1506-8406	82 05 07	Aucune
LE CENTRE COMMUNAUTAIRE CANADIEN-SERBE DE QUÉBEC 1476-1696	82 04 02	Aucune
LES ENTREPRISES MAPANA INC. 1371-5677	82 03 18	Aucune
19100-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Associations coopératives — Loi sur les

CO-OP D'HABITATION PROGRÈS, VALLEYFIELD

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une associa-

tion sous le nom de « CO-OP D'HABITATION PROGRÈS, VALLEYFIELD », dont le siège social est situé à Salaberry-de-Valleyfield, QC, dans la circonscription électorale de Beauharnois.

19119-o

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE DE CONSOMMATEURS DE CHARLEVOIX-EST

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement spécial adopté le 15 mars 1982, de l'association coopérative « MAGASIN CO-OP DE CLERMONT », changeant son nom pour celui de « COOPÉRATIVE DE CONSOMMATEURS DE CHARLEVOIX-EST ».

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

JEAN-MARIE BOUCHARD.

19104-o

Avis divers

Ville de Brossard

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Brossard propose de se prévaloir de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes, lequel article se lit comme suit:

Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1);

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes.

Les rues et ruelles listées ci-après, situées dans les limites de la ville de Brossard, ouvertes au public depuis plus de dix ans et sur lesquelles aucune taxe n'a été prélevée durant la même période, sont considérées comme chemins publics et la propriété de la ville dans toute leur étendue.

Lot: 128-104	rue Alarie
Lot: 129-210	rue Alarie
Lot: 130-161	rue Alarie
Lot: 131-143	rue Alarie
Lot: 132-55	rue Alarie
Lot: 133-321	rue Alarie

Lot: 128-27	rue Alain
Lot: 128-79	rue Alain
Lot: 128-131	rue Alain
Lot: 128-183	rue Alain
Lot: 128-235	rue Alain
Lot: 128-287	rue Alain

Lot: 129-576	rue Auclair
Lot: 129-471	rue Auclair
Lot: 129-366	rue Auclair
Lot: 129-261	rue Auclair
Lot: 129-156	rue Auclair
Lot: 129-51	rue Auclair

Lot: 129-629	rue Anthony
Lot: 130-399	rue Anthony
Lot: 129-524	rue Anthony
Lot: 130-320	rue Anthony
Lot: 130-241	rue Anthony
Lot: 130-162	rue Anthony
Lot: 130-83	rue Anthony
Lot: 130-1	rue Anthony

Lot: 130-452	rue Auteuil
Lot: 130-373	rue Auteuil
Lot: 130-294	rue Auteuil
Lot: 130-249	rue Auteuil
Lot: 130-215	rue Auteuil
Lot: 130-136	rue Auteuil
Lot: 130-56	rue Auteuil

Lot: 133-26	rue Aline
Lot: 133-105	rue Aline
Lot: 133-186	rue Aline
Lot: 133-267	rue Aline

Lot: 133-148	rue Aline
Lot: 130-430	rue Aline
Lot: 131-400	rue Alexandre
Lot: 131-330	rue Alexandre
Lot: 131-260	rue Alexandre
Lot: 131-190	rue Alexandre
Lot: 131-120	rue Alexandre
Lot: 131-49	rue Alexandre
Lot: 128-208	rue Arpin
Lot: 129-420	rue Arpin
Lot: 130-319	rue Arpin
Lot: 131-283	rue Arpin
Lot: 132-109	rue Arpin
Lot: 133-159	rue Arpin
Lot: 128-52	rue Audette
Lot: 129-105	rue Audette
Lot: 130-82	rue Audette
Lot: 131-73	rue Audette
Lot: 132-28	rue Audette
Lot: 133-402	rue Audette
Lot: 128-156	rue Asselin
Lot: 129-315	rue Asselin
Lot: 130-240	rue Asselin
Lot: 131-312	rue Asselin
Lot: 132-82	rue Asselin
Lot: 133-240	rue Asselin
Lot: 133-77	rue Baillargeon
Lot: 133-158	rue Baillargeon
Lot: 133-239	rue Baillargeon
Lot: 133-320	rue Baillargeon
Lot: 133-401	rue Baillargeon
Lot: 133-485	rue Baillargeon
Lot: 142-1	rue Beauchemin
Lot: 80-123	rue Panama
Lot: 88-121	rue Platon
Lot: 87-21	rue Platon
Lot: 96-59	rue Plouffe
Lot: 37-61	rue Richelieu
Lot: 37-153	rue Richelieu
Lot: 37-249	rue Richelieu
Lot: 37-283	rue Richelieu
Lot: 37-90	rue Riel
Lot: 37-186	rue Roger
Lot: 240-27	rue Rodier
Lot: 31-1	rue Riviera
Lot: 31-2	rue Riviera
Lot: 77-185	ruelle
Lot: 12-1016	rue Tessier
Lot: 77-159	rue Thierry
Lot: 77-160	rue Thierry
Lot: 77-162	rue Toulon
Lot: 77-32	rue Théberge

Lot: 77-220	rue Thibault
Lot: 77-161	rue Tourigny
Lot: 4-75	rue Vigneault
Lot: 77-219	boulevard Pelletier
Lot: P.670	boulevard Provencher
Lot: 140-3	boulevard Lapinière
Lot: 140-2	boulevard Lapinière
Lot: 141-1	boulevard Lapinière
Lot: 142-2	boulevard Lapinière

Lot: 138-79 ruelle

les parties de lots décrites ci-après et certifiées par l'arpenteur-géomètre Gérard Bégis:

Partie du lot numéro 96-27 (rue Plouffe). Cetteditte partie du lot est bornée vers le nord-est par une autre partie du lot numéro 96-27 (boulevard Lapinière), vers le sud-est par une partie du lot numéro 92-25, vers le sud-ouest par une autre partie du lot numéro 96-27 (rue Plouffe), vers le nord-ouest par une partie du lot numéro 96-28. Mesurant dix-sept pieds (17,0 pi) de largeur; quarante pieds et trente-huit centièmes (40,38 pi) dans les lignes nord-est et sud-ouest. Contenant en superficie six cent quatre-vingt-six pieds carrés (686,00 pi²).

Partie du lot numéro 96-17 (rue Pépin). Cetteditte partie de lot est bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 96-17 (boulevard Lapinière), vers l'est par une partie du lot 96-142, vers le sud-ouest par une autre partie du lot 96-17 (rue Pépin), vers l'ouest par une partie du lot 96-21. Mesurant cinquante-cinq pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes (55,97 pi) dans sa ligne nord-est, neuf pieds et douze centièmes (9,12 pi) de long d'une courbe de dix pieds (10,0 pi) de rayon dans une ligne est, dix pieds et soixante-neuf centièmes (10,69 pi) dans une autre ligne est, cinquante et un pieds et un centième (51,01 pi) dans sa ligne sud-ouest, vingt et un pieds et soixante-huit centièmes (21,68 pi) dans sa ligne ouest. Contenant en superficie huit cent quatre-vingt-deux pieds carrés (882,00 pi²).

et les parties de lots décrites ci-après et certifiées par l'arpenteur-géomètre Guy Grenier:

Partie du lot numéro 15 (boulevard Rome). De figure trapézoïdale, bornée vers le nord par le lot 14-4 (boulevard Rome), vers l'est par le lot 15-24 (boulevard Rome), vers le sud par d'autres parties du lot 15, par les lots 15-140, 15-149 (avenue Stravinski), 726-1 et 749, vers l'ouest par une autre partie du lot 15 (boulevard Marie-Victorin); mesurant cinq cent soixante-six mètres et huit cent soixante-sept millimètres (566,867 m) vers le nord, vingt-deux mètres et quatre-vingt-six centimètres (22,86 m) vers l'est, cinq cent soixante-cinq mètres et quatre-vingt-sept centimètres (565,87 m) vers le sud et vingt-deux mètres et neuf cent soixante-quatre millimètres (22,964 m) vers l'ouest; contenant en superficie

douze mille neuf cent quarante-sept mètres carrés et deux décimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 4-53 (croissant Villiers). De figure rectangulaire, bornée vers le nord par le lot 4-52 (rue Venise), vers l'est par les lots 4-53-1 et 4-53-2, vers le sud par le lot 4-87 (croissant Villiers), vers l'ouest par une partie du lot 4-54 (croissant Villiers) ci-dessous décrite; mesurant douze mètres et deux cent soixante-huit millimètres (12,268 m) vers le nord et le sud, trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m) vers l'est et l'ouest; contenant en superficie trois cent soixante-treize mètres carrés et quatre-vingt-douze centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 4-54 (croissant Villiers). De figure rectangulaire, bornée vers le nord par le lot 4-52 (rue Venise), vers l'est par une partie du lot 4-53 (croissant Villiers) ci-dessus décrite, vers le sud par le lot 4-87 (croissant Villiers), vers l'ouest par la partie résiduelle du lot 4-54; mesurant deux mètres et neuf cent soixante et onze millimètres (2,971 m) vers le nord et le sud, trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m) vers l'est et l'ouest; contenant en superficie quatre-vingt-dix mètres carrés et cinquante-sept centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 12-1032 (rue Tracy). De figure trapézoïdale, bornée vers le nord par les lots 12-1033 et 12-1034 et par une partie du lot 12-1035, vers l'est par les lots 12-1215-2, 12-1216-2 et 12-1217-2, vers le sud par les lots 12-1044, 12-1045 et 12-1046, vers l'ouest par la partie résiduelle du lot 12-1032 (boulevard Marie-Victorin); mesurant soixante-cinq mètres et huit cent trente-sept millimètres (65,837 m) vers le nord, dix-huit mètres et deux cent quatre-vingt-huit millimètres (18,288 m) vers l'est, soixante-trois mètres et trois cent quatre-vingt-dix-huit millimètres (63,398 m) vers le sud et dix-huit mètres et quarante-cinq centimètres (18,45 m) vers l'ouest; contenant en superficie mille cent quatre-vingt-un mètres carrés et soixante-douze centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 12-1025 (rue Tanger). De figure trapézoïdale, bornée vers le nord par des parties du lot 12-1026 et par le lot 12-1026-1, vers l'est par une partie du lot 12 (boulevard Marie-Victorin), vers le sud par les lots 12-1022, 12-1023 et 12-1024, vers l'ouest par la partie résiduelle du lot 12-1025 (rue Tanger); mesurant quatre-vingt-seize mètres et quatre cent quarante-cinq millimètres (96,445 m) vers le nord, dix-huit mètres et trois cent quatre-vingt-treize millimètres (18,393 m) vers l'est, quatre-vingt-dix-huit mètres et quatre cent cinq millimètres (98,405 m) vers le sud et dix-huit mètres et deux cent quatre-vingt-huit millimètres (18,288 m) vers l'ouest; contenant en superficie mille sept cent quatre-vingt-un mètres carrés et cinquante-cinq centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 96-27 (rue Plouffe). De figure irrégulière, bornée vers le nord-est par la partie résiduelle du lot 96-27 (boulevard Lapinière), vers le sud-est par une partie du lot 96-25, par les lots 96-26 et 96-69 à 96-79 et par une partie du lot 96-95 (rue Parc), vers l'est par le lot 96-69, vers le sud par le lot 96-59 (rue Plouffe), vers l'ouest par les lots 96-44 à 96-46, vers le nord-ouest par une partie du lot 96-28 et par les lots 96-31 à 96-44; mesurant douze mètres et cent quatre-vingt-douze millimètres (12,192 m) de largeur, cent soixante-treize mètres et trois cent soixante-trois millimètres (173,363 m) vers le sud-est et cent quatre-vingt-quatre mètres et huit cent soixante-neuf millimètres (184,869 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie deux mille cent quatre-vingt-trois mètres carrés et sept décimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 90 (avenue Platon). De figure trapézoïdale, bornée vers le nord par le lot 276 de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, vers l'est par les lots 721-1, 721-16 et 721-17, vers le sud par le lot 89-10 (avenue Platon), vers l'ouest par les lots 90-59, 90-162 (rue Plourde) et 90-170; mesurant vingt mètres et cent dix-sept millimètres (20,117 m) vers le nord et le sud, cent dix-neuf mètres et six cent cinquante-deux millimètres (119,652 m) vers l'est et cent dix-huit mètres et cent trente-sept millimètres (118,137 m) vers l'ouest; contenant en superficie deux mille trois cent quatre-vingt-onze mètres carrés et soixante et onze centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 96-17 (rue Pépin). De figure irrégulière, bornée vers le nord par d'autres parties du lot 96-17 (rue Pépin), vers l'est et le sud par une partie du lot 96, vers l'ouest par une autre partie du lot 96-17 (rue Pépin) et par le lot 96-125; mesurant six mètres et quatre-vingt-seize millimètres (6,096 m) vers le nord, soixante-dix mètres et quatre cent huit millimètres (70,408 m) vers l'est, douze mètres et cent quatre-vingt-douze millimètres (12,192 m) vers le sud, dix mètres et cinquante-huit millimètres (10,058 m) vers l'ouest, six mètres et quatre-vingt-seize millimètres (6,096 m) de nouveau vers le nord, soixante mètres et trois cent cinquante millimètres (60,350 m) de nouveau vers l'ouest; contenant en superficie quatre cent quatre-vingt-dix mètres carrés et cinquante et un centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 96-17 (rue Pépin). De figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 96-17 (boulevard Lapinière), vers l'est par une autre partie du lot 96-17 (rue Pépin), par les lots 96-138 à 96-141 et par une partie du lot 96-142, vers le sud par d'autres parties du lot 96-17 (rue Pépin), vers l'ouest par les lots 96-14, 96-15, 96-16, 96-18, 96-19, 96-20, 96-114, 96-115, 96-116 et par une partie du lot 96-21;

mesurant quinze mètres et cinq cent quarante-huit millimètres (15,548 m) vers le nord-est, cinquante-six mètres et sept cent quatre-vingt-sept millimètres (56,787 m) vers l'est, six mètres et quatre-vingt-seize millimètres (6,096 m) vers le sud, trente mètres et cent soixante-quinze millimètres (30,175 m) de nouveau vers l'est, six mètres et quatre-vingt-seize millimètres (6,096 m) de nouveau vers le sud, quatre-vingt-seize mètres et cinq cent quarante-deux millimètres (96,542 m) vers l'ouest; contenant en superficie neuf cent trente-quatre mètres carrés et sept décimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 80 (avenue Panama). De figure irrégulière, bornée vers le nord par une autre partie du lot 80, vers l'est par le lot 80-123 (avenue Panama), vers le sud par le lot 79-1145 (avenue Panama), vers l'ouest par une partie du lot 80-111 (avenue Panama); mesurant cinq mètres et sept cent quatre-vingt-dix millimètres (5,790 m) vers le nord, neuf mètres (9,000 m) vers l'est, cinq mètres et sept cent quatre-vingt-neuf millimètres (5,789 m) vers le sud et huit mètres et huit cent quatre-vingt-cinq millimètres (8,885 m) vers l'ouest; contenant en superficie cinquante et un mètres carrés et soixante-dix-sept centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 231 (rue Orléans). De figure trapézoïdale, bornée vers le nord-est et le sud-est par d'autres parties du lot 231, vers le sud-ouest par une autre partie du lot 231 (boulevard des Prairies), vers le nord-ouest par les lots 231-15, 231-16-2, 231-17-3, 231-18, 231-19, 231-20-2, 231-21-1, 231-22-1 et 231-23-3; mesurant vingt-deux mètres et trois cent soixante-douze millimètres (22,372 m) vers le nord-est, deux cent sept mètres et soixante-six centimètres (207,66 m) vers le sud-est, dix-huit mètres et trois cent millimètres (18,300 m) vers le sud-ouest et deux cent vingt mètres et quatre cent soixante-deux millimètres (220,462 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie trois mille neuf cent quatorze mètres carrés et soixante deux centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 140 (rue Broadway). De figure triangulaire, bornée vers l'ouest par une autre partie du lot 140 (rue Broadway), vers le nord-ouest par le lot 140-1 (rue Broadway), vers l'est par le lot 140-361; mesurant huit mètres et sept cent cinquante-quatre millimètres (8,754 m) vers l'ouest, six mètres et six millimètres (6,006 m) vers le nord-ouest et treize mètres et sept cent quatre-vingt-douze millimètres (13,792 m) vers l'est; contenant en superficie dix-huit mètres carrés et cinquante-huit centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 102-11 (avenue Malo). De figure irrégulière, bornée vers le nord par la partie résiduelle du lot 102-11 (avenue Malo), vers l'est par une partie du lot 102-8 (rue Michel), vers le sud par le lot 102-12,

vers l'ouest par une partie du lot 102-20; mesurant vingt-sept mètres et quatre cent trente-deux millimètres (27,432 m) vers le nord et le sud, quatre mètres (4,00 m) le long d'une courbe de deux cent quarante-huit mètres et six cent treize millimètres (248,613 m) de rayon vers l'est et cinq mètres et cinquante-cinq centimètres (5,55 m) le long d'une courbe de deux cent soixante-seize mètres et soixante-seize millimètres (276,076 m) de rayon vers l'ouest; contenant en superficie cent trente et un mètres carrés et trois centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot 121 (rue Albert). De figure trapézoïdale, bornée vers l'est par une autre partie du lot 121 (boulevard Taschereau), vers le sud-est par une autre partie du lot 121 et par les lots 121-84 à 121-109, 121-191, 121-192, 121-276, 121-358 et 121-359, vers le sud-ouest par le chemin Lapinière (sans désignation cadastrale), vers le nord-ouest par d'autres parties du lot 121 et par les lots 121-50 à 121-83; mesurant vingt-deux mètres et six cent trente-huit millimètres (22,638 m) vers l'est, cinq cent quatre-vingt-dix-huit mètres et neuf cent trente-deux millimètres (598,932 m) vers le sud-est, douze mètres et cent quatre-vingt-douze millimètres (12,192 m) vers le sud-ouest et six cent dix-huit mètres et sept cent soixante-trois millimètres (618,763 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie sept mille quatre cent vingt-trois mètres carrés et sept centimètres. Mesure métrique (SI).

Toutes les dimensions dans les présentes descriptions techniques sont de mesures anglaises et métriques.

Le tout tel que montré sur des plans préparés par Gérard Bégis, arpenteur-géomètre, datés du 16 mai et du 25 mai 1977 et portant le numéro 3-554-7835-2 ainsi que des plans de Guy Grenier, arpenteur-géomètre, datés du 22 mars 1982 et portant le numéro G-6040.

Je, soussignée, greffier de la ville de Brossard, atteste que les formalités prévues aux paragraphes 1) et 2) de l'article 422 précité ont été accomplies.

Cet avis public est publié pour la première fois conformément audit article 422 de la Loi sur les cités et villes.

Brossard, le 14 mai 1982.

Le greffier,
MARIE PAULE DAOUST.

19166-22-2-o

Club nautique du Chenal Inc.

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 22^e jour de février 1982, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de « Club nauti-

que du Chenal Inc. » les membres actuels de « Le Club nautique du Chenal », déjà constituée en corporation le ou vers le 22 janvier 1981, en vertu de la Loi sur les clubs de récréation (L.R.Q., c. C-23).

Le montant auquel seront limités les biens immobiliers de la corporation sera de 400 000,00 \$.

Le siège social de la corporation sera à Havre-aux-Maisons, Îles-de-la-Madeleine, district judiciaire de Gaspé.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1843-6030

19100-o

Communauté Chrétienne de la Rive-Sud

Avis est, par la présente, donné que la Communauté Chrétienne de la Rive-Sud, église locale associée avec la First Christian Reformed Church, présentera une requête au lieutenant-gouverneur en conseil en vertu de la Loi sur la constitution de certaines Églises (L.R.Q., c. C-63) pour être constituée en corporation.

Les procureurs de la requérante,
CERINI, SALMON, WATSON,
SOUAID & HARRIS.

18876-20-4-o

Ville de Disraeli

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance spéciale tenue le 31 août 1981, le Conseil de la ville de Disraeli a adopté le « Règlement no 276 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Disraeli, le 7 mai 1982.

Le secrétaire-trésorier,
JOCELYN TURCOTTE.

19186-o

Paroisse de Sainte-Anne-d'Yamachiche

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 26 avril 1982, le Conseil de la paroisse de Sainte-Anne-d'Yamachiche a adopté le Règlement no 141-82, abrogeant le Règlement no 64-78 intitulé :

« Règlement concernant la perception des droits sur les mutations immobilières. »

Lors de l'entrée en vigueur de ce nouveau règlement quinze jours après la publication du présent avis, la perception de ces droits qui était confiée à la corporation du comté de Saint-Maurice sera confiée au secrétaire-trésorier de la paroisse de Sainte-Anne-d'Yamachiche.

Le secrétaire-trésorier,
PAUL DESAULNIERS.

19207-o

Paroisse de Saint-Narcisse-de-Rimouski

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 1^{er} mars 1982, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 74 intitulé : « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Saint-Narcisse-de-Rimouski, le 21 avril 1982.

Le secrétaire-trésorier adjoint,
GILLES LEPAGE.

19105-o

Succession Jean-Louis Marchildon

Veuillez prendre avis que par acte reçu devant Gérard Dufresne, notaire à Trois-Rivières, le vingt-neuvième jour de mars mil neuf cent quatre-vingt-deux, dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Champlain le 30 mars 1982 sous le no 289952, dame Marie-Claire De Grandmont, veuve de Jean-Louis Marchildon, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de ce dernier, décédé le 29 décembre 1981.

Trois-Rivières, le 7 mai 1982.

Le procureur,
GÉRARD DUFRESNE, notaire.

19231-o

Succession Steve Hoffman

Avis est, par la présente, donné que dame Raoul Germain, rentière, veuve non remariée de feu monsieur Raoul Germain, demeurant au numéro 340, rue Sainte-Agnès, Donnacona, comté de Portneuf, G0A 1T0, seule et unique légataire de feu monsieur Steve Hoffman, en son vivant rentier, domicilié au rang 6, Barraute, Abiti-

bi, lequel est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 23 janvier 1979, après avoir laissé un testament olographe en date du 12 août 1967 qui a été vérifié par le protonotaire adjoint de la Cour supérieure du district d'Abitibi en date du 9 septembre 1980 (dossier numéro 605-14-000099-80), a accepté la succession dudit Steve Hoffman, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant le notaire soussigné, le 13 janvier 1981 et enregistré dans la division d'enregistrement d'Abitibi le 19 janvier 1981, sous le numéro 190574.

Les réclamations devront être adressées au notaire soussigné.

Donnacona, le 13 mai 1982.

Le procureur,
RAYNALD LECLERC, notaire.

19154-o

Village d'Yamachiche

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 3 mai 1982, le Conseil du village d'Yamachiche a adopté le Règlement numéro 186-82, abrogeant le Règlement numéro 143-78 intitulé: « Règlement concernant la perception des droits sur les mutations immobilières. »

Lors de l'entrée en vigueur de ce nouveau règlement quinze jours après la publication du présent avis, la perception de ces droits qui était confiée à la corporation du comté de Saint-Maurice, sera confiée au secrétaire-trésorier de village d'Yamachiche.

Yamachiche, le 5 mai 1982.

Le secrétaire-trésorier,
PAUL DESAULNIERS.

19208-o

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse d'économie Dombrico

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 24 avril 1981 par « Dombrico Credit Union » changeant son nom en celui de « Caisse d'économie Dombrico ».

Québec, le 14 mai 1982.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

19155-o

Caisse populaire de Barraute

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit « LA CAISSE POPULAIRE DE Rochebeaucourt » et « LA CAISSE POPULAIRE DE BARRAUTE », datée du 9 décembre 1981, demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la caisse résultant de cette fusion est « Caisse populaire de Barraute ».

Le siège social de cette caisse est situé à Barraute, dans la circonscription électorale d'Abitibi.

Le territoire dans lequel la caisse a juridiction se définit comme suit: le village de Barraute, la municipalité de Champneuf, les localités de Despinassy, Lac-Castagnier, Lamorandière, Rochebeaucourt.

Québec, le 12 mai 1982.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

19100-o

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Daniel Curtis Bain

Par le certificat numéro 82-137 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Daniel Curtis Gertz Bain, né le 22 avril 1945, en celui de Daniel Curtis Bain.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Marie Catherine Kay Bélanger

Par le certificat numéro 82-121 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Catherine Bélanger, née le 13 août 1934, en celui de Marie Catherine Kay Bélanger.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Marie Marguerite Françoise Bilodeau

Par le certificat numéro 82-122 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Marguerite Micheline Bilodeau, née le 19 février 1942, en celui de Marie Marguerite Françoise Bilodeau.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Marie France Fleur d'Ange Bouffard

Par le certificat numéro 82-123 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Fleur d'Ange Bouffard, née le 21 octobre 1942, en celui de Marie France Fleur d'Ange Bouffard.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Dalia Chauveau

Par le certificat numéro 82-131 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Dalia Mouyal, née le 28 novembre 1960, en celui de Dalia Chauveau.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Violette Chauveau

Par le certificat numéro 82-132 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Violette Mouyal, née le 18 novembre 1963, en celui de Violette Chauveau.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Henri Christian Chero

Par le certificat numéro 82-136 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom

de Henri Christian Cherokoch, née le 1^{er} novembre 1947, en celui de Henri Christian Chero.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Audrey Dutremble

Par le certificat numéro 82-124 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Richère Dutremble, née le 16 novembre 1963, en celui de Audrey Dutremble.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Marie Rose Romande Fournier

Par le certificat numéro 82-125 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Rose Fournier, née le 7 juin 1924, en celui de Marie Rose Romande Fournier.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Claude Henri Marcel Garden

Par le certificat numéro 82-138 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Claude Henri Marcel Jardin, né le 27 février 1937, en celui de Claude Henri Marcel Garden.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Lactance Michel Hébert

Par le certificat numéro 82-126 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Adéland Lactance Hébert, né le 7 avril 1939, en celui de Lactance Michel Hébert.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Marie Louise Solange Launière

Par le certificat numéro 82-129 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Louise Solange De Launière, née le 15 mai 1937, en celui de Marie Louise Solange Launière.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Édouard Jean-Guy Levasseur

Par le certificat numéro 82-127 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Édouard-Guy Levasseur, né le 25 septembre 1936, en celui de Édouard Jean-Guy Levasseur.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Louis Alan Lord

Par le certificat numéro 82-133 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Louis Alain Sanchez, né le 16 août 1954, en celui de Louis Alan Lord.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Joseph Réal Paul Loyer

Par le certificat numéro 82-128 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Léopold Réal Loyer, né le 12 octobre 1936, en celui de Joseph Réal Paul Loyer.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Joseph Amédée Ouellet

Par le certificat numéro 82-130 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom

de Joseph Amédée, né le 23 mars 1929, en celui de Joseph Amédée Ouellet.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Marie Jeannine Lucie Presseault

Par le certificat numéro 82-139 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeannine Lucette Presseault, née le 6 février 1942, en celui de Marie Jeannine Lucie Presseault.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Marie Célestine Colette Veilleux

Par le certificat numéro 82-134 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Célestine, née le 19 mai 1923, en celui de Marie Célestine Colette Veilleux.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Stanley Joseph Williams

Par le certificat numéro 82-135 du 29 avril 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Stanislas Joseph Wilhinas, né le 13 février 1922, en celui de Stanley Joseph Williams.

Sainte-Foy, le 6 mai 1982.

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

19101-o

Demandes**Pierre Allard**

Avis est, par les présentes, donné que Pierre Allard, étant présentement gérant des ventes, résidant et domicilié au 4020, rue Saint-Jean, appartement 721, Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, s'adressera au

ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Peter John Jackson pour son propre bénéfice.

Montréal, le 15 avril 1982.

Les procureurs du requérant,

BOYER, LAVERDURE,

BOULÉ, LAMONTAGNE.

18964-21-2-o

Mark Andrew Baluszcak

Avis est donné que Mark Andrew Baluszcak, étudiant, domiciliée au 5740, Maricourt, Saint-Léonard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mark Andrew Baluschak.

Montréal, le 23 avril 1982.

Les procureurs du requérant,

PERIS, HUSSEY.

19005-21-2-o

Marie Pierrette Monette Bélisle

Avis est, par les présentes, donné que Marie Pierrette Monette Bélisle, présentement domiciliée au 160, rue Cardinal-Bégin est, appartement 6, Rouyn, district de Rouyn-Noranda, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Pierrette Mona Bélisle.

Rouyn, le 30 avril 1982.

Les procureurs de la requérante,

GENDRON, FAUCHER, LAROCQUE.

19058-21-2-o

Jean Bibaud

Prenez avis que Jean Bibaud, journalier, résidant et domicilié au 111, rue Saint-Pierre, Rigaud, district judiciaire de Beauharnois, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Lefrançois.

Valleyfield, le 15 mars 1982.

Les procureurs du requérant,

MASSÉ, GINGRAS,

SAVAGE & LABERGE.

18965-21-2-o

Arlene Terry Clarke

Avis est, par les présentes, donné qu'Arlene Terry Clarke, épouse séparée de biens de Stephen Douglas Pugh, domiciliée et résidant au 1400, avenue des Pins ouest dans la ville de Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui d'Arlene Tara Clarke Douglas.

Montréal, le 13 mai 1982.

Les procureurs de la requérante,

SELINGER & LENGVARI.

19195-22-2-o

Jean Corcy

Prenez avis que Jean Corcy, domicilié et résidant au 83, 7^e Avenue à ville de Saint-Pierre, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Lalonde.

LaSalle, le 19 avril 1982.

Le procureur du requérant,

SERGE THERRIEN.

19036-21-2-o

Rachelle Dame

Prenez avis, par les présentes, que Rachelle Dame, secrétaire, domiciliée au 1149, boulevard Lafayette, appartement 7, Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Rachel Dame.

Verdun, le 19 avril 1982.

Le procureur de la requérante,

ANDRÉ DEMERS.

19015-21-2-o

Marie Louise Diane Ida Sylvie Duchesne

Avis est donné, par les présentes, que Marie Louise Diane Ida Sylvie Duchesne, aide-ménagère, née le 25 février 1962, résidant et domiciliée au 3260, rue Leduc, Saint-Hubert, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Louise Diane Ida Sylvie Vallée.

Greenfield-Park, le 17 mai 1982.

Le procureur de la requérante,

JACQUES BISSENETTE, avocat.

19196-22-2-o

Marie Mina Éva Frenette

Prenez avis, par la présente, que Marie Mina Éva Frenette, résidant au Québec et domiciliée au 3010, chemin des Quatre-Bourgeois, appartement 204, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant d'ajouter à ses prénoms celui de Francine.

Sainte-Foy, le 13 mai 1982.

19065-21-2-o

La requérante,
MARIE MINA ÉVA FRENETTE.

Nicole Gilliot

Avis est donné que Nicole Gilliot, fonctionnaire, domiciliée au numéro 165 du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, appartement 808 dans la ville d'Outremont, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nicole Kerjean.

Montréal, le 6 mai 1982.

19156-22-2-o

Le procureur de la requérante,
ME DANIEL GAUTHIER.

Gary Godin

Avis est donné, par les présentes, que Gary Godin, domicilié et résidant au 271, rue Saint-Laurent à Gatineau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jean Essiambre.

Le nom d'aucune personne vivante ne sera changé à la suite de cette requête.

Hull, le 20 avril 1982.

19006-21-2-o

Le procureur du requérant,
ME PAULINE GAUDET.

Gregory Jay Goldberg

Avis est, par la présente, donnée que Gregory Jay Goldberg, domicilié au 5032, avenue Victoria, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gregory Jay Respitz.

Montréal, le 19 mai 1982.

19232-22-2-o

Les procureurs du requérant,
KAUFMAN, RESPITZ.

Marie Antoinette Léa Jodouin

Avis est, par les présentes, donné que Marie Antoinette Léa Jodouin, présentement domiciliée à R.R. no 1, Granada, district de Rouyn-Noranda, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Antoinette Joanne Jodouin.

Rouyn, le 23 avril 1982.

19007-21-2-o

Les procureurs de la requérante,
GENDRON, FAUCHER, LAROCQUE.

Joseph Roland

Avis est, par la présente, donné que Joseph Roland, résidant et domicilié au 2701, chemin du Tremblay, ville de Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Roland Grenier.

Aucune personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Joseph Roland.

Longueuil, le 13 mai 1982.

19167-22-2-o

Les procureurs du requérant,
LAFONTAINE, CHAMBERLAND
& PARADIS.

Pauline Marie Antonine Lecomte

Avis est donné que Pauline Marie Antonine Lecomte, chercheuse, domiciliée au 1609, Cartier en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Anasha Lecomte.

Montréal, le 30 avril 1982.

19148-22-2-o

Les procureurs de la requérante,
JOFFE, PENNEE, GAGNÉ &
SILVERSTONE.

Steven Pallot

Avis est donné que Steven Pallot, étudiant, domicilié et résidant au 9225, place Duberger à Charlesbourg, district et province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Steven Godbout.

Québec, le 11 mai 1982.

19043-21-2-o

Le procureur du requérant,
GILLES LOSIER, notaire.

Linda Elianne Pellerin

Avis est, par les présentes, donné que Linda Elianne Pellerin, présentement domiciliée au numéro 431 de la rue Taschereau est à Rouyn, district de Rouyn-Noranda, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Elyne Pellerin.

Rouyn, le 7 mai 1982.

Les procureurs de la requérante,
MES COUTURE & BARRETTE.

19149-22-2-o

Marie Yvette Ginette Élise Plourde

Avis est donné que Marie Yvette Ginette Élise Plourde, domiciliée et résidant au 811, Hélène-Boulé, appartement 8, Boucherville, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nicole St-Amant.

Longueuil, le 10 mai 1982.

Les procureurs de la requérante,
CHIQUELLE, BISSONNETTE,
GIRARD & POULIN.

19168-22-2-o

Johanne Rodrigue

Prenez avis que mademoiselle Johanne Rodrigue, étudiante, domiciliée à Sainte-Sophie-de-Mégantic, 305, rang XIII, née à Saint-Georges-de-Beauce, le 11 juin 1963, et fille majeure de monsieur Marcel Rodrigue de Saint-Georges-de-Beauce et de dame Francine Poulin de Sainte-Sophie-de-Mégantic, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Johanne Poulin.

Princeville, le 4 mai 1982.

Le procureur de la requérante,
GUY ROBERT, notaire.

18966-21-2-o

Hymie Rozansky

Prenez avis que Hymie Rozansky, domicilié au 5105, chemin Côte-Saint-Luc, appartement 437, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un

certificat lui permettant de changer son nom en celui de Herbert Rozan.

Montréal, le 10 mai 1982.

19106-22-2-o

Le procureur du requérant,
GINETTE PRIMEAU, avocate.

Antonio Sarapuchiello

Avis est donné que Antonio Sarapuchiello, denturologiste, domicilié au 2610, rue Bilodeau, en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Antoine Sarapuchiello Bleau.

Montréal, le 4 mai 1982.

19192-22-2-o

Le procureur du requérant,
JEAN LOZEAU, avocat.

Elli Shteinwarsel

Avis est donné que Elli Shteinwarsel, ingénieur, domicilié au 5046, rue Claudel, Chomedey, ville de Laval, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Elli Segev.

L'épouse du requérant, Sara Pechwaser et leurs trois enfants mineurs, Ron Shteinwarsel, Alon Shteinwarsel et Rina Shteinwarsel, tous quatre domiciliés à la même adresse, bénéficieront également de ce changement de nom.

Montréal, le 3 mai 1982.

19016-21-2-o

Les procureurs du requérant,
KANDESTIN, KUGLER & ASSOCIÉS.

Stanislaus Siurgajlo

Avis est donné que Stanislaus Siurgajlo, mécanicien, domicilié au 3910, rue de Bellechasse, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Stanley Shorgan.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de ce changement de nom sont: dame Elizabeth Grenier

dite Shorgan, épouse du requérant, domiciliée à la même adresse que le requérant.

Montréal, le 13 avril 1982.

19059-21-2-o *Le procureur du requérant,*
JOHN A. COLEMAN.

Anthony Szorigajlo

Avis est donné que Anthony Szorigajlo, directeur général, domicilié au 6529, chemin Merton, Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Anthony Shorgan.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de ce changement de nom sont: dame Lucy Christian dite Shorgan, épouse du requérant, domiciliée à la même adresse que le requérant.

Montréal, le 13 avril 1982.

19060-21-2-o *Le procureur du requérant,*
JOHN A. COLEMAN.

Manon Therrien

Avis est, par les présentes, donné que Manon Therrien, étudiante, domiciliée et demeurant au 8342, 9e Avenue, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dominic Therrien.

Montréal, le 11 mai 1982.

19107-22-2-o *Le procureur de la requérante,*
ME SUZANNE MOREAU.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

AGENCE DE PUBLICITÉ DUNSKY LTÉE DUNSKY ADVERTISING LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « AGENCE DE PUBLICITÉ DUNSKY LTÉE — DUNSKY ADVERTISING LTD. », constituée en vertu de la loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Westmount, demandera au ministre des

Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Westmount, le 14 mai 1982.

19169-o *Les procureurs de la compagnie,*
CLAIRE, D. BERNSTEIN.

ARMATURE RÉGIONALE DU CAP INC.

Prenez avis que la compagnie « ARMATURE RÉGIONALE DU CAP INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Cap-de-la-Madeleine, le 4 mai 1982.

19120-o *Le procureur de la compagnie,*
ROBERT CARRIER, notaire.

BEAUPRÉ, BOUCHER & ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie « BEAUPRÉ, BOUCHER & ASSOCIÉS INC. », corporation légalement constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 30 avril 1982.

19150-o *Le président de la compagnie,*
HENRI BEAUPRÉ.

COURTIERS DE DIAMANTS MAISON BRUXELLES INC. BRUSSELS HOUSE DIAMOND BROKERS INC.

Prenez avis que « COURTIERS DE DIAMANTS MAISON BRUXELLES INC. — BRUSSELS HOUSE DIAMOND BROKERS INC. », corporation incorporée suivant la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 février 1982.

19158-o *Les procureurs de la compagnie,*
LECHTER & SEGAL.

FOURNITURE CANVAN LIMITÉE CANVAN SUPPLY LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « FOURNITURE CANVAN LIMITÉE — CANVAN SUPPLY LIMITED », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 avril 1982.

19108-o *Les procureurs de la compagnie,*
DOHENY, MACKENZIE.

J. GUY CHATEL INC.

Avis est, par la présente, donné que « J. GUY CHATEL INC. », corporation formée en vertu des dispositions de la partie 1 de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Salaberry-de-Valleyfield, district de Beauharnois, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 7 mai 1982.

19209-o *Le procureur de la requérante,*
RICHARD LAFONTAINE.

LA COMPAGNIE BRUCE STEIN LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que « LA COMPAGNIE BRUCE STEIN LTÉE », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Mont-Royal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 mai 1982.

19187-o *Les procureurs de la compagnie,*
FEINSTEIN & TRUDEAU.

JEAN-LOUIS DUPUIS INC.

Prenez avis que la compagnie « JEAN-LOUIS DUPUIS INC. » demandera au ministre des Institutions financières

et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 14 mai 1982.

Les procureurs de la compagnie,
MONTY, COULOMBE, PÉPIN, FECTEAU, FOURNIER,
19157-o GILBERT, LANDRY & ASSOCIÉS, avocats.

LES ENTREPRISES MAURANO INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES MAURANO INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 mai 1982.

19197-o *Les procureurs de la compagnie,*
MCMASTER, MEIGHEN.

ÉTAL DE BOUCHER PIERRE DAOUST INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « ÉTAL DE BOUCHER PIERRE DAOUST INC. », ayant son siège social au 99, rue Cousineau, Salaberry-de-Valleyfield, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Grande-Île, le 12 mai 1982.

19198-o *Pour la compagnie,*
MME LOUISE DAVID DAOUST.

SAC À MAIN GINETTE INC. GINETTE HANDBAGS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « SAC À MAIN GINETTE INC. — GINETTE HANDBAGS INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, le 27 juin 1973, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 mai 1982.

19173-o *La présidente,*
FREEDA FAGADAU.

HÔTEL MODERNE LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie « HÔTEL MODERNE LIMITÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Rouyn, le 5 mai 1982.

19199-o *Les procureurs de la compagnie,*
COUTU, FORTIN, BÉDARD & ASSOCIÉS.

IM-VAL INC.

Prenez avis que la compagnie « IM-VAL INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Mont-Tremblant, le 28 avril 1982.

19109-o *Le procureur de la compagnie,*
CLAIRE LORTIE, *avocate.*

INFRATEL-SAGUENAY INC.

Avis est donné que « INFRATEL-SAGUENAY INC. », corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 800, rue Fullum, ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 mai 1982.

19170-o *Les procureurs de la compagnie,*
DESJARDINS, DUCHARME,
DESJARDINS & BOURQUE.

LAVERIE DE LA COLLINE INC.

Prenez avis que la compagnie « LAVERIE DE LA COLLINE INC. », corporation légalement constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 30 avril 1982.

19151-o *Le président de la compagnie,*
HENRI BEAUPRÉ.

LES MACHINERIES LOURDES ALASKA LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES MACHINERIES LOURDES ALASKA LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 mai 1982.

19110-o *Les procureurs de la compagnie,*
CERUNDOLO & ASSOCIÉS.

MAGASIN HARVEY LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que « MAGASIN HARVEY LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 16 avril 1982.

19171-o *Le procureur de la requérante,*
RICHARD MAROIST, *avocat.*

J. & L. MAISONNEUVE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « J. & L. MAISONNEUVE INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Outremont, le 12 mai 1982.

19111-o *Les procureurs de la compagnie,*
CLOUTIER & BOUCHER, *notaires.*

1848-2935 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 1848-2935 QUÉBEC INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 4 mai 1982.

19112-o *Le procureur de la compagnie,*
ME MARC JESSOP, C.R.

1848-5458 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 1848-5458 QUÉBEC INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Bernières, le 7 mai 1982.

19159-o

Le président,
MICHEL DORÉ.

MOTEL BOULEVARD INC.

Prenez avis que la compagnie « MOTEL BOULEVARD INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Cap-de-la-Madeleine, le 4 mai 1982.

19121-o

Le procureur de la compagnie,
ROBERT CARRIER, *notaire.*

ARMAND PICHÉ ET FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « ARMAND PICHÉ ET FILS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Ferme-Neuve, le 14 mai 1982.

19172-o

Le procureur de la compagnie,
MAURICE CRÉPEAU, *notaire.*

**PLACEMENTS SHANOK INC.
SHANOK INVESTMENTS INC.**

Avis est, par les présentes, donné que « PLACEMENTS SHANOK INC. — SHANOK INVESTMENTS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Longueuil, le 14 mai 1982.

19113-o

Le président,
CYRIL LEE SHANOK.

RESTAURANT L'INTENDANT INC.

Prenez avis que la compagnie « RESTAURANT L'INTENDANT INC. » demandera au ministre des Institu-

tions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Pointe-aux-Trembles, le 5 mai 1982.

19114-o

Le président,
RICHARD LAFOND.

TAXI DU VILLAGE PINCOURT INC.

Prenez avis que la compagnie « TAXI DU VILLAGE PINCOURT INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Mont-Royal, le 13 mai 1982.

19174-o

Le procureur de la compagnie,
GISELE ROULEAU, *notaire.*

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Laurette Guitard Aubé

Succession de Aubé, Guitard Mme Laurette, en son vivant du 169, rue Burel, Montréal, décédée le 12 septembre 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

19175-o

Succession Robert Jules Carrier

Succession de Carrier, Robert Jules, en son vivant du 180, 1^{re} Avenue, Saint-Lambert, décédé le 12 décembre 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse

ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

19115-o

Succession Raoul Savard

Succession de Savard, Raoul, en son vivant du 990, rue Osborne, Verdun, décédé le 31 décembre 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

19200-o

Succession Jean-Marc Thibault

Succession de Thibault, Jean-Marc, en son vivant du 135, 56^e Rue est, Charlesbourg, décédé le 20 octobre 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

19176-o

Demande(s) à la Législature

Victor Auclair, Paul-Henri Gaudreau, Alfred Warf

Avis est, par la présente donné que MM. Victor Auclair, Paul-Henri Gaudreau et Alfred Warf adresseront à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi privé leur permettant d'obtenir d'un juge ou d'un notaire

l'autorisation de continuer ou d'entreprendre des recours en responsabilité médicale pour des actes posés avant le 1^{er} janvier 1972.

*Les procureurs de Victor Auclair,
MES ROSENHEK & MACHLOVITH.*

*Les procureurs de Paul-Henri Gaudreau
et Alfred Warf,*

*MES SMITH, LUSSIER ET
SAINT-MARTIN.*

18893-20-4-o

Ville de Fermont

Prenez avis que la ville de Fermont a l'intention de présenter à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi concernant l'autorisation d'acquérir le centre commercial et administratif de Fermont.

Sept-Îles, le 26 avril 1982.

*Les procureurs de la ville de Fermont,
DIONNE, GAUTHIER & NEPVEU.*

18826-19-4-o

Ville de Laval

Avis est, par la présente, donné que la ville de Laval présentera au Gouvernement du Québec un projet de loi privée dans le but suivant: que le président du Conseil puisse, à l'occasion, remplacer le maire pour les assemblées d'information de citoyens lors de l'étude d'un Règlement de changement de zonage.

Ville de Laval, le 5 mai 1982.

*Le greffier,
RONALD BOURCIER.*

18951-20-4-o

Ville de Longueuil
(Projet de loi no 220)

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Longueuil s'adressera à l'Assemblée nationale pour soumettre l'adoption d'une loi modifiant sa charte et notamment pour:

1. L'autoriser explicitement à recourir à la location par bail emphytéotique.
2. Permettre la création d'un comité exécutif composé du maire et de quatre (4) conseillers dont un agit comme président et un autre comme vice-président.
3. Établir les rôles respectifs du conseil et du comité exécutif dans le gouvernement général de la ville.

4. Établir le mode d'élection des membres du comité exécutif ainsi que son fonctionnement.

5. Modifier les dispositions de la Loi sur les cités et villes concernant le gérant municipal et plus particulièrement en ce qui concerne son traitement, les conditions et les modalités de son embauchage ainsi que l'exercice de sa fonction, de ses attributions et de ses devoirs.

6. Pour remplacer, modifier ou ajouter plusieurs dispositions du régime électoral municipal concernant entre autres :

i) la confection de la liste électorale ;

ii) la nomination d'un préposé à l'information et au maintien de l'ordre ainsi que un ou plusieurs adjoints ;

iii) l'établissement du rôle de ce préposé ;

iv) le vote d'un électeur dont le nom n'apparaît pas sur la liste électorale révisée ;

v) l'exercice du droit de vote par diverses marques sur le bulletin ;

vi) le rejet des bulletins de vote pour des raisons techniques ;

vii) le décompte des votes par le président d'élection ;

viii) la publicité durant la campagne électorale ainsi que le jour du vote.

7. Autoriser la ville à recourir à un journal français quotidien ou hebdomadaire circulant dans la municipalité dans tous les cas où un avis public est requis par la loi.

8. Réglementer ou interdire toute flânerie sur les rues, allées, trottoirs, places publiques et propriétés publiques.

9. Permettre le déplacement de véhicules automobiles en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence déterminé par règlement ainsi que l'émission d'une contravention pour le paiement des coûts du déplacement de ce véhicule.

10. a) Modifier les conditions du retrait d'un immeuble vendu pour taxes.

10. b) Modifier les conditions d'acquisition et de retention par la ville d'immeubles vendus pour taxes.

11. Permettre au conseil, par résolution, de faire remise de 10% des taxes foncières payées par les propriétaires de maisons unifamiliales qui y résident jusqu'à concurrence de 500,00 \$.

12. Permettre à la municipalité moyennant certaines conditions d'être à l'abri de poursuites concernant l'entretien des trottoirs durant la saison hivernale.

13. Valider le Règlement numéro 141 de la ville concernant son fonds de roulement.

14. Modifier les dispositions du fonds de stabilisation des dépenses de déneigement créé par la loi.

15. Modifier les dispositions du fonds de stabilisation pour l'achat et le renouvellement de machinerie et de véhicules créé par la loi.

16. Pour valider la transaction intervenue entre la ville de Longueuil et les Entreprises de Construction de Mackayville Ltée, le 5 mai 1977, devant Me Jean-Pierre Hardy.

17. Permettre l'utilisation par la ville des sommes accumulées dans son fonds industriel pour la promotion des parcs industriels municipaux.

18. Permettre que les droits de mutations immobilières constituent une charge assimilable à la taxe foncière et recouvrable de la même manière.

19. Autoriser la ville à acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble nécessaire pour constituer des réserves foncières ou d'habitation ou pour des travaux connexes à ces fins ou tout immeuble désuet où dont l'occupation est nocive.

20. Pour valider certaines dispositions de certains règlements concernant la taxe d'affaires de la ville.

21. Pour créer un fonds de réserve aux fins de financer le programme d'auto-assurance de la ville.

22. Pour abroger certaines dispositions désuètes de la charte de la ville.

Longueuil, le 13 mai 1982.

Les procureurs de la ville de Longueuil,
VERMETTE, DUNTON, RUSKO, DE WEVER,
19098-21-4-o
CARON & RAINVILLE.

Ressources Consolidées Impériale Limitée (Libre de responsabilité personnelle)

Prenez avis que « Ressources Consolidées Impériale Limitée » (Libre de responsabilité personnelle), corporation constituée par lettres patentes émises le 15 juillet 1953 sous le régime de la Loi sur les compagnies minières, ayant son siège social en la ville de Montréal, QC, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente session, pour obtenir l'adoption d'une loi privée autorisant ladite compagnie à continuer son existence sous la partie 1A de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 27 avril 1982.

Les procureurs de la demanderesse,
18779-19-4-o
DUMAIS & VIVIER

Ville de Shawinigan

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Shawinigan s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte, relativement aux matières suivantes:

1. De pouvoir par règlement définir les limites d'une zone commerciale à l'intérieur de laquelle peut-être formé un seul district commercial comprenant au moins cinquante places d'affaires et plus de 50% des places d'affaires de cette zone et prévoir la constitution d'une société d'initiative et de développement d'une artère commerciale ayant compétence dans ce district.

2. Tous autres objets nécessaires ou utiles pour la bonne administration de la ville.

Shawinigan, le 22 avril 1982.

*L'agent et le procureur de la
ville de Shawinigan.*

18780-19-4-o

YVES GARCEAU.

Ville de Vaudreuil

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Vaudreuil s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente session, pour l'adoption d'une loi ayant pour objet de ratifier l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil sous le numéro 177654 et auquel la ville de Vaudreuil est partie en ce qui concerne le pouvoir de la ville d'acquérir et de posséder les immeubles désignés dans cet acte et pour permettre la vente de ces immeubles, pour des fins industrielles ou commerciales, à certaines conditions, avec l'autorisation de la Commission municipale du Québec et pour toutes autres fins.

Montréal, le 18 mai 1982.

Les procureurs de la ville de Vaudreuil,

19201-22-4-o VIAU, BÉLANGER & ASSOCIÉS, avocats,

« Club coopératif de consommation de La Prairie » tenue le 20 avril 1982, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que monsieur Gaétan Provost soit nommé liquidateur.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

19130-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la municipalité de Newport

Avis est donné que la corporation « La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la municipalité de Newport », constituée en vertu de la Loi sur les assurances par lettres patentes en date du 12 mai 1982, avec siège social à route rurale numéro 1, Cookshire, a été dissoute le 82 05 12, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1345-4194

19100-o

Les Immeubles Grégoire Ltée

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie « Les Immeubles Grégoire Ltée », tenue à Sainte-Foy, le 18 janvier 1982, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que messieurs Mainguy, Jalbert & Kirouac, comptables agréés, sont nommés liquidateurs des affaires de la compagnie.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1466-2555

19116-o

Liquidation des compagnies — Loi sur**Club coopératif de consommation de La Prairie
(Loi sur les associations-coopératives)**

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative

Ministères — Avis concernant les

Institutions financières et Coopératives

Assurances, Loi sur les

Co-operators Compagnie d'Assurance-Vie Délivrance de permis

Avis est, par les présentes, donné qu'un permis d'assureur a été délivré à « Co-operators Compagnie d'Assurance-Vie » pour les catégories d'assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.

Il s'agit d'une corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques et résultant de la fusion de Co-operators Compagnie d'Assurance-Vie et La Compagnie d'Assurance-Vie Co-opérative au 1^{er} janvier 1982.

L'adresse du siège social de la requérante est 1920, College Avenue, Regina, Saskatchewan, et celle de son principal établissement au Québec 630, rue Sherbrooke, bureau 400, Montréal, QC.

Québec, le 12 mai 1982, ministère des Institutions financières et Coopératives.

19100-o *Le surintendant des assurances,*
JACQUES M. ROY.

L'Union Québécoise, Mutuelle d'Assurance contre l'Incendie Fusion

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé, conformément à la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32), après avoir pris l'avis du surintendant des assurances, la convention de fusion intervenue entre la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie du Coeur du Québec d'une part et la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de l'Union Québécoise d'autre part.

La raison sociale de la nouvelle corporation issue de la fusion sera: « L'Union Québécoise, Mutuelle d'Assurance contre l'Incendie » et son siège social sera situé à Trois-Rivières, QC.

Québec, le 26 avril 1982.

19117-o *Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

Ukrainian Mutual Benefit Association of Saint Nicholas of Canada Remboursement de cautionnement

Avis est, par les présentes, donné que « Ukrainian Mutual Benefit Association of Saint Nicholas of Canada » ayant son siège social au 804, Selkirk Avenue, Winnipeg, Manitoba, a mis fin à ses engagements d'assurance au Québec vers le 31 décembre 1979.

« Ukrainian Mutual Benefit Association of Saint Nicholas of Canada » envisage de demander, dans trois mois, en vertu des articles 236 et 237 de la Loi sur les assurances, le remboursement de son cautionnement maintenu auprès du ministre des Finances du Québec.

Ceux qui auraient des objections au remboursement dudit cautionnement sont priés de s'y opposer par avis écrit adressé au surintendant des assurances de la province de Québec, dans les trois mois des présentes.

Québec, le 30 avril 1982.

19152-o *Le secrétaire général,*
YVAN PARKASEWICH.

Compagnies de fidéicommis — Loi sur les

Compagnie de Fiducie Marcil Marcil Trust Company Certificat d'enregistrement

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies de fidéicommis, il a accordé à « Compagnie de Fiducie Marcil — Marcil Trust Company » un certificat d'enregistrement à compter du 22 avril 1982, lui permettant de transiger des affaires de fidéicommis dans la province, à l'exclusion du pouvoir de recevoir des dépôts d'argent au sens de la Loi sur l'assurance-dépôts (L.R.Q., c. A-26) et à l'exclusion du pouvoir de garantir le remboursement de deniers ou des intérêts sur des deniers qui lui sont confiés en fiducie.

Cette compagnie a été constituée le 18 octobre 1978, par lettres patentes émises en vertu de la Loi sur les compagnies fiduciaires (Canada) et le siège social est à 55, Avenue Road, Suite 2900, West Wing, Toronto, Ontario.

Le principal bureau de la compagnie au Québec est situé à Montréal, 630 du boulevard Dorchester ouest. Son agent principal est monsieur Murray A. Magil.

19100-o *Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

Office de la langue française

Avis de recommandation

Conformément à l'article 116 de la Charte de la langue française, avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 16 avril 1982, a recommandé les règles d'écriture et les termes français contenus dans l'ouvrage suivant :

Ouvrages terminologiques

Le français au bureau, par Hélène Cajolet-Laganière, deuxième édition revue et augmentée, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Office de la langue française, Éditeur officiel du Québec, 1982, 197 pages, ISBN 2-551-04590-8.

Le secrétaire général,
PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Conformément à l'article 116 de la Charte de la langue française, avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 2 avril 1982, a recommandé les termes français et les définitions qui suivent :

Commission de terminologie de l'éducation

cégépien, cégépienne, adj. Qui est propre au cégep et aux élèves qui le fréquentent. Domaine : éducation — organisation de l'enseignement.

Note. — Il ne faut pas employer *études cégépiennes* ni *enseignement cégépien* pour désigner les études collégiales ou l'enseignement collégial. On dira cependant correctement activités cégépiennes, presse cégépienne, vie cégépienne, etc.

Règles d'écriture (municipalités)

numéro, n.m. Élément d'une adresse qui sert à indiquer l'emplacement exact d'une maison ou d'un immeuble dans une voie de circulation.

Notes. — 1. On ne doit pas utiliser l'expression *numéro civique*.

2. Dans les documents normatifs, on peut utiliser les expressions **numéro dans la voie** ou **numéro d'immeuble**.

3. Abréviation : n°.

Exploitation forestière

débardage, n.m. Opération qui consiste à amener les bois du point de chute jusqu'à un emplacement de stockage ou d'embarquement, par des moyens appropriés.

débusquage, n.m. Phase du débardage qui consiste, lorsque c'est nécessaire, à déplacer les bois du point de chute jusqu'à l'endroit où ils peuvent être pris en charge par les moyens de débardage.

Le secrétaire général,
PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Conformément à l'article 116 de la Charte de la langue française, avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 16 avril 1982, a recommandé les termes français et les définitions qui suivent :

Commission de terminologie des affaires sociales

médecin de premier recours, n. Médecin, généraliste ou spécialiste, qui, le premier, voit une personne pour un problème donné, fait un bilan de son état et lui administre les soins appropriés, quitte à l'adresser à un confrère ou à une consœur si le cas ne relève pas de sa compétence. Anglais : **primary (care) physician**. Domaine : affaires sociales.

Commission de terminologie de l'éducation

âge scolaire, n.m. Âge correspondant à la période de la scolarité obligatoire. Anglais : **school age**. Domaine : éducation — gestion.

Note. — Il ne faut pas employer *âge académique* pour désigner l'âge scolaire.

scolariser, v. Assurer à des enfants un enseignement scolaire. Domaine : éducation.

scolarisé, scolarisée, adj. Qui reçoit ou a reçu un enseignement scolaire. Domaine : éducation.

scolarisable, adj. Qui est apte à recevoir un enseignement scolaire. Domaine : éducation.

abandon scolaire, n.m. Fait, pour un élève ou une élève, de quitter l'école avant la fin de la période de l'obligation scolaire. Domaine : éducation — statistiques — abandon scolaire.

décrocheur, n.m., **décrocheuse**, n.f. Élève qui quitte l'école avant la fin de la période de l'obligation scolaire. Anglais : **dropout**. Domaine : éducation — abandon scolaire.

Note. — 1. Il ne faut pas employer *drop-out*, ni *drop out*, ni *dropout* pour désigner le décrocheur, la décrocheuse.

2. Les termes **décrochage** et **décrocher** existent également.

unité, n.f. (symbole: u). Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (cours, stages, recherches, etc.) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes, en vertu d'une convention, un certain nombre de points pouvant s'accumuler jusqu'à ce qu'ils atteignent le total fixé pour la délivrance d'un diplôme. Anglais: **credit**. Domaine: éducation — sanction des études.

Note. — Il ne faut pas employer *crédit* pour désigner une unité.

interscolaire, adj. Qui a lieu, qui se fait entre plusieurs établissements scolaires. Domaine: éducation — organisation de l'enseignement.

extrascolaire, adj. Qui a lieu, qui se fait à l'extérieur du cadre scolaire. Domaine: éducation — organisation de l'enseignement.

postscolaire, adj. Qui succède à la scolarité. Domaine: éducation — organisation de l'enseignement.

intrascolaire, adj. Qui a lieu, qui se fait à l'intérieur du cadre scolaire. Domaine: éducation — organisation de l'enseignement.

enseignant, n.m., **enseignante**, n.f. Personne dont la profession est d'enseigner. Domaine: éducation — appellation d'emploi.

instituteur, n.m., **institutrice**, n.f. Personne chargée de l'enseignement général dans une classe primaire. Anglais: **teacher**. Domaine: éducation — enseignement primaire — appellation d'emploi.

Note. — 1. Il ne faut pas employer *professeur* pour désigner l'instituteur. Au sens général du terme, on trouve des professeurs dans les écoles primaires (professeur de diction, professeur de dessin, professeur de chant), mais les personnes chargées de l'enseignement général dans une classe primaire sont des instituteurs ou des institutrices.

2. Il ne faut pas employer *titulaire* pour désigner l'instituteur ou l'institutrice.
3. L'anglais nomme *teacher* ce qu'en français on nomme **instituteur** ou **professeur**. Dans les contextes exigeant plus de précision, on lui joint un qualificatif: *elementary school teacher*.

éducateur, n.m., **éducatrice**, n.f. Personne chargée de l'éducation des enfants de la maternelle. Domaine:

éducation — éducation préscolaire — appellation d'emploi.

éducateur spécialisé, n.m., **éducatrice spécialisée**, n.f. Personne qui travaille auprès des enfants ou des adolescents en difficulté dans un établissement scolaire ou de rééducation. Domaine: éducation — appellation d'emploi.

titulaire, n. Personne qui possède un diplôme en vertu de droits reconnus à toute personne ayant satisfait aux conditions requises pour l'obtention du diplôme. Domaine: éducation — sanction des études.

Note. — On dira, selon le cas, *titulaire d'un diplôme*, *d'un baccalauréat*, *d'une maîtrise*, etc.

Industrie du meuble

rembourrage, n.m. Opération qui consiste à rendre un meuble confortable et esthétique par la pose de bourre, et parfois par la fixation de sangles ou de ressorts, sur un bâti que l'on recouvre ensuite d'un tissu d'ameublement.

rembourrer, v. Rendre un meuble confortable par l'apport de matériel de suspension et de bourre sur un bâti et recouvrir ce dernier d'un tissu d'ameublement.

rembourseur, n.m., **rembourseuse**, n.f. Ouvrier, artisan qui effectue les tâches de rembourrage des meubles.

Note. — En Europe: **tapissier**, **tapissier-décorateur**, etc.

rembourrure, n.f. (syn.: **bourre**, n.f.) Matériau de remplissage, naturel ou synthétique, posé sur les sangles, les ressorts ou le bâti d'un meuble afin de le rendre confortable.

Le secrétaire général,
PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Avis de normalisation

Conformément à l'article 118 de la Charte de la langue française, l'emploi des termes et expressions normalisés par l'Office de la langue française devient obligatoire dans les textes et documents émanant de l'Administration, dans les contrats auxquels elle est partie, dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés en français au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation ainsi que dans l'affichage public.

Avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 16 avril 1982, a normalisé les termes français et les définitions qui suivent:

Commission de terminologie de l'éducation

année universitaire, n.f. Dans un établissement universitaire, année scolaire. Anglais: **academic year**. Domaine: éducation — organisation de l'enseignement.

Note. — Il ne faut pas employer *année académique* pour désigner l'année universitaire.

étudiant, n.m., **étudiante**, n.f. Élève d'un établissement universitaire. Anglais: **student**. Domaine: éducation — organisation de l'enseignement.

Note. — Traditionnellement, on réserve le terme **étudiant** ou **étudiante** pour désigner la personne qui fréquente une université. On emploie plutôt **élève** pour désigner la personne qui fréquente une grande école.

Nom donné aux élèves selon l'enseignement dispensé ou le type d'établissement fréquenté

Enseignement dispensé ou type d'établissement fréquenté	spécifique	générique
primaire	écolier, écolière (sauf les adultes*)	} élève
secondaire	élève	
collégial ...		
établissement privé		
... cégep	cégépien; cégépienne	
grande école	élève	}
(conservatoire de musique, d'art dramatique, etc.)		
université	étudiant, étudiante	

* Que l'on nomme **élèves**.

étudiant, **étudiante**, adj. Relatif aux étudiants, à ce qu'ils organisent ou à ce qui leur est propre. Anglais: **student** (épithète). Domaine: éducation — organisation de l'enseignement.

classe ordinaire, n.f. Classe où l'enseignement est dispensé selon les méthodes pédagogiques conçues pour la majorité des élèves. Anglais: **regular class**. Domaine: éducation.

Note. — Il ne faut pas employer *classe régulière* pour désigner la classe ordinaire.

ordre d'enseignement, n.m. Chacune des grandes divisions de l'enseignement. Domaine: éducation — organisation de l'enseignement.

Notes. — 1. Au Québec, les ordres d'enseignement sont:

- l'enseignement primaire
- l'enseignement secondaire

- l'enseignement collégial
- l'enseignement universitaire

2. Dans les textes officiels, on n'emploiera ni *niveau primaire*, etc. (*niveau* appartient à la langue générale), ni *ordre primaire*, etc., ni *cours primaire*, etc.

scolarité, n.f. Durée théorique d'un programme d'études. Domaine: éducation.

Note. — La **scolarité** est la durée officiellement reconnue d'un programme d'études. L'établissement arbitraire de cette durée n'exclut cependant pas la possibilité, pour un élève, de voir son programme en un temps moindre ou supérieur à celui qui est prévu. Ainsi, un élève peut accomplir un programme de baccalauréat en deux ans ou en quatre ans, mais se voir reconnaître trois années de **scolarité** si ce baccalauréat exige normalement trois années d'études.

entrant, n.m., **entrante**, n.f. Élève qui commence un programme d'études. Domaine: éducation — gestion — statistiques.

entrant, **entrante**, adj. Qui commence un programme d'études. Domaine: éducation — gestion — statistiques.

sortant, n.m., **sortante**, n.f. Élève qui termine ou qui a terminé un programme d'études. Domaine: éducation — gestion — statistiques.

Note. — Les termes **sortant** et **sortante** doivent remplacer les termes *finissant* et *finissante*.

sortant, **sortante**, adj. Qui termine ou qui a terminé un programme d'études. Domaine: éducation — gestion — statistiques.

Note. — Les termes **sortant** et **sortante** doivent remplacer les termes *finissant* et *finissante*.

sanction des études, n.f. Reconnaissance officielle, au moyen d'un diplôme, du succès d'un élève ou d'une élève à un programme d'études. Domaine: éducation.

- Notes. — 1. Il ne faut pas employer *certification* pour désigner la sanction des études.
2. Il ne faut pas employer *certification ministérielle* pour désigner la sanction des études par le ministère.
3. Il ne faut pas employer *certification institutionnelle* pour désigner la sanction des études par l'établissement.

délivrance des diplômes, n.f. Acte administratif par lequel les diplômes sont remis. Domaine: éducation.

- Notes. — 1. Il ne faut pas employer *certification ministérielle* pour désigner la délivrance des diplômes par le ministère.
2. Il ne faut pas employer *certification institutionnelle* pour désigner la délivrance des diplômes par l'établissement.
3. Il ne faut pas employer *émission des diplômes* pour désigner la délivrance des diplômes.

éducation permanente, n.f. Projet d'éducation qui a pour objet d'assurer, à toutes les époques de la vie, la formation et le développement de la personne, en lui permettant d'acquérir les connaissances, les habiletés ou les comportements et de développer l'ensemble des aptitudes intellectuelles, manuelles, etc., qui répondront à ses aspirations d'ordre éducatif, social et culturel. Anglais: **lifelong education**. Domaine: éducation.

formation continue, n.f. Programme de formation axé sur l'acquisition, l'approfondissement ou le recyclage de connaissances et destiné à toute personne ayant déjà quitté l'école. Anglais: **continuing education**. Domaine: éducation — formation continue.

recyclage, n.m. Formation complémentaire ou entièrement nouvelle donnée à des adultes pour leur permettre de s'adapter aux progrès techniques et scientifiques intervenus dans leur spécialité ou de s'orienter vers une nouvelle branche d'activité. Domaine: éducation — formation continue.

alphabétisation, n.f. Enseignement de l'écriture et de la lecture aux éléments analphabètes d'une population. Anglais: **elimination of illiteracy**. Domaine: éducation — éducation permanente.

formation professionnelle, n.f. Formation ayant pour but de préparer une personne à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Domaine: éducation — enseignement professionnel.

formation professionnelle continue, n.f. Formation professionnelle axée sur l'acquisition, l'approfondissement ou le recyclage de connaissances ou de techniques et sur le développement d'habiletés, et destinée aux personnes ayant déjà quitté l'école. Domaine: éducation — enseignement professionnel.

population scolaire, n.f. Ensemble des élèves inscrits dans les établissements d'enseignement d'un territoire. Domaine: éducation — gestion — enseignement primaire, secondaire.

Note. — Il ne faut pas employer *population étudiante*, ni *clientèle scolaire*, ni *clientèle étudiante* pour désigner la population scolaire.

population étudiante, n.f. Ensemble des élèves inscrits dans les établissements d'enseignement universitaire d'un territoire. Domaine: éducation — gestion.

Note. — Il ne faut pas employer *population étudiante* dans le sens de *population scolaire*.

stage probatoire, n.m. Période pendant laquelle le ou la titulaire d'une autorisation provisoire ou d'un permis d'enseigner acquiert de l'expérience et fait preuve des aptitudes requises pour l'obtention d'un brevet d'enseignement. Domaine: éducation — formation des maîtres.

Note. — Il ne faut pas employer *probation*, ni *probation des enseignants*, ni *temps de probation* pour désigner le stage probatoire.

stagiaire, n. Dans le cadre du stage probatoire, titulaire d'une autorisation provisoire ou d'un permis d'enseigner exerçant des fonctions d'enseignement selon les modalités prévues pour l'obtention d'un brevet d'enseignement. Domaine: éducation — appellation d'emploi — formation des maîtres.

Note. — Il ne faut pas employer *probaniste* ni *probationniste* pour désigner le stagiaire.

Commission de terminologie des affaires sociales

pavillon, n.m. Subdivision d'un établissement (au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux), située dans l'enceinte générale de celui-ci, auquel elle se rattache administrativement et matériellement. Anglais: **pavilion**. Domaine: affaires sociales.

inadaptation sociale, n.f. Défaut d'adaptation, global ou partiel, d'une personne à la normalité, soit parce qu'elle ne parvient pas à s'intégrer à la société, soit parce qu'elle refuse les valeurs sur lesquelles est fondée la société. Anglais: **social maladjustment**. Domaine: affaires sociales.

mésadaptation sociale, n.f. Difficulté d'adaptation plus ou moins transitoire que manifeste, dans son comportement, une personne qui ne peut pas ou ne veut pas satisfaire aux exigences d'intégration à son environnement social. Anglais: **social maladjustment**. Domaine: affaires sociales.

mésadapté social, n.m., **mésadaptée sociale**, n.f. Personne manifestant des difficultés d'adaptation à son environnement social. Anglais: **socially maladjusted**. Domaine: affaires sociales.

Le secrétaire général,
PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

Changement de siège social (Article 2)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations, il a approuvé les règlements de changement de siège social suivants:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
L'ASSOCIATION DES CONDITIONNEURS DE SEMENCES PEDIGREES DU QUEBEC 1643-5505	80 09 20	1475, rue Courcelles, local 1, Saint-Hyacinthe
LA ST-MAURICE, COMPAGNIE D'ASSURANCE 1300-8024	53 01 02	1135, chemin St-Louis, Sillery

19100-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Proclamation(s)

[L.S.] JEAN-PIERRE CÔTÉ
Gouvernement
du Québec

Proclamation

CONCERNANT la soustraction du territoire du village de McMasterville de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Beloeil.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT :

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire du village de McMasterville sera soustrait de la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Beloeil.

RAPPEL :

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 28 avril 1982, par le Décret du gouvernement du Québec numéro 1035-82.

Conformément à la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le gouvernement a approuvé le Règlement numéro 250 du village de McMasterville et émet la présente proclamation.

Québec, le 28 avril 1982.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Régime des eaux — Loi sur le

COMPAGNIE GASPÉSIA LIMITÉE

Avis est donné au public, conformément à l'article 60 de la Loi sur le régime des eaux, que la Compagnie Gaspésia Limitée de Chandler dans le comté de Gaspé, se propose de faire faire la réhabilitation d'un barrage existant et desservant une prise d'eau au fil de l'eau, pour l'emmagasinage en toute saison des eaux de la rivière Grand Pabos, dans le but de les conserver pour en régulariser le débit et d'assurer ainsi l'uniformité d'alimentation aux aqueducs et aux usines, et la constance des forces hydrauliques.

Avis est, de plus, donné qu'une requête à cette fin, accompagnée des plans et devis indiquant l'emplacement de ces travaux et les terrains qui seront affectés par ces travaux, a été transmise au ministre de l'Environnement et qu'un duplicata de ces plans et devis a été déposé au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé à Percé.

La demande d'autorisation contenue dans la requête sera prise en considération par le gouvernement le ou après le dixième jour suivant la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Jonquière, le 29 avril 1982.

Le directeur régional adjoint
du Service des propriétés,
ROGER TREMBLAY.

19118-o

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Beauré

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 20 octobre 1981, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Lucien Gauthier, homme de balance, 11128, Beaugard, Beauré, QC, G0A 1E0, monsieur Jean-Paul Paré, secrétaire-trésorier, 11509, Royale, Beauré, QC, G0A 1E0, et monsieur Jean-Marc Majeau, professeur, 176, rue Lachance, Beauré, QC, G0A 1E0, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Beauré, dans le district judiciaire de Québec.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19210-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Colombier

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 20 octobre 1981, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Maurice Beaulieu, secrétaire-trésorier, 11, rue Principale, Colombier, QC, monsieur Louison Desbiens, garde-forestier, 49, route 138, Colombier, QC, et monsieur Albert Boulianne, journalier, 10, rang VII est, Colombier, QC, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Colombier, dans le district judiciaire de Saguenay.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19211-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Crabtree

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le

lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 18 novembre 1981, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Jean-Paul Lépine, rentier, 264, 6^e Rue, Crabtree, QC, monsieur Philippe Léveillé, rentier, 79, 10^e Rue, Crabtree, QC, et monsieur Jean-Robert Picard, journalier, 24, 8^e Rue, Crabtree, QC, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Crabtree, dans le district judiciaire de Joliette.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19212-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Forestville

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 27 octobre 1981, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Charles Croteau, garagiste, 148, rue Blouin, Forestville, QC, madame Diane Lamarre, agent, 32, route 138, Forestville, QC, et monsieur Raymond Joncas, secrétaire, 3, 6^e Avenue, Forestville, QC, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Forestville, dans le district judiciaire de Hauteville.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19213-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Macamic

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 20 novembre 1981, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Daniel Rancourt, professeur, 4^e Avenue ouest, Macamic, QC, monsieur Gilles Carrier, secrétaire-trésorier, 149, 10^e Avenue ouest, Macamic, QC, et monsieur Benoit Genest, concierge, 33, 10^e Avenue ouest, Macamic, QC, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu

modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Macamic, dans le district judiciaire d'Abitibi.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19125-0 JEAN-LUC LESAGE, notaire.

Office municipal d'habitation de Manseau

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 18 novembre 1981, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Normand Provencher, notaire, 517, Saint-Georges, Manseau, QC, monsieur Pierre Savoie, industriel, 575, Saint-Georges, Manseau, QC, et monsieur Jacques Tremblay, plâtrier, 355, Saint-Georges, Manseau, QC, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Manseau, dans le district judiciaire d'Arthabaska.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19216-0 JEAN-LUC LESAGE, notaire.

Office municipal d'habitation de Mont-Carmel

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 20 novembre 1981, constituant en corporation sans but lucratif: madame Adeline Paradis, ménagère, Mont-Carmel, QC, G0L 1W0, monsieur Roger Masse, producteur agricole, Mont-Carmel, QC, G0L 1W0, et monsieur Léopold Dionne, rentier, Mont-Carmel, QC, G0L 1W0, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Mont-Carmel, dans le district judiciaire de Kamouraska.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19218-0 JEAN-LUC LESAGE, notaire.

Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Bellevue

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 15 décembre 1981, constituant en corporation sans but lucratif: madame Denise Cypriot, administrateur, 6, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, QC, monsieur Lucien Legault, retraité, 15A, rue Saint-Paul, Sainte-Anne-de-Bellevue, QC, et monsieur Guy Lafrenière, gérant, 109, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, QC, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est située dans les limites du territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue, dans le district judiciaire de Montréal.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19219-0 JEAN-LUC LESAGE, notaire.

Office municipal d'habitation de Saint-Chrysostome

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 13 octobre 1981, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Michel Charland, homme d'affaires, 13, rue Saint-Antoine, Saint-Chrysostome, QC, J0S 1R0, monsieur Jean-Marie Bertrand, cultivateur, 187, rang Rivière-Noire, Saint-Chrysostome, QC, J0S 1R0, et monsieur Jean-Marie Daigneault, journalier, 36, rue Baribeau, Saint-Chrysostome, QC, J0S 1R0, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-Chrysostome, dans le district judiciaire de Beauharnois.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19220-0 JEAN-LUC LESAGE, notaire.

Office municipal d'habitation de Saint-Denis-sur-Richelieu

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de

la province, des lettres patentes, en date du 13 octobre 1981, constituant en corporation sans but lucratif : monsieur Gérard Pétrin, commis, 129, Saint-Joseph, Saint-Denis-sur-Richelieu, QC, monsieur Wildor Dauphinais, cultivateur, 135, Amyot, Saint-Denis-sur-Richelieu, QC, et monsieur Jean-Denis Gervais, cultivateur, 126, 3^e Rang, Saint-Denis-sur-Richelieu, QC, pour les fins suivantes : acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, dans le district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,

19221-o

JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Saint-Dominique

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 27 octobre 1981, constituant en corporation sans but lucratif : monsieur Dominique Chicoine, journalier, 438, Saint-Joseph, Saint-Dominique, QC, monsieur Raymond Adam, contracteur, 1251, rue Principale, Saint-Dominique, QC, et madame Florette Fugère, ménagère, 1388, rue Principale, Saint-Dominique, QC, pour les fins suivantes : acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-Dominique, dans le district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,

19222-o

JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Saint-Édouard-de-Frampton

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 15 décembre 1981, constituant en corporation sans but lucratif : monsieur Paul Carboneau, notaire, Saint-Édouard-de-Frampton, QC, monsieur Michael Byrns, gérant, rue du Collège, Saint-Édouard-de-Frampton, QC, et monsieur Raymond Audet, agent d'immeubles, rue Principale, Saint-Édouard-de-Frampton, QC, pour les fins suivantes :

acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-Édouard-de-Frampton, dans le district judiciaire de Beauce.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,

19223-o

JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Saint-Étienne

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 15 janvier 1982, constituant en corporation sans but lucratif : monsieur Jean-Guy Béland, vendeur, 113, rue Principale ouest, Saint-Étienne, QC, monsieur Claude Rousseau, professeur, 50, rue Principale est, Saint-Étienne, QC, et monsieur Gérard Dubois, secrétaire, 16, Sainte-Anne ouest, Saint-Étienne, QC, pour les fins suivantes : acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites de territoire de la municipalité de Saint-Étienne, dans le district judiciaire de Québec.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,

19224-o

JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Saint-Jean-Baptiste-Vianney

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 15 décembre 1982, constituant en corporation sans but lucratif : monsieur Jean-Guy Charette, menuisier, Saint-Vianney, (Matane), QC, monsieur Jean-Guy Gagnon, directeur, Saint-Vianney (Matane), QC, et monsieur Dieudonné Paquet, marchand, Saint-Vianney (Matane), QC, pour les fins suivantes : acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste-Vianney, dans le district judiciaire de Rimouski.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,

19225-o

JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Saint-Philippe-de-Néri

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 8 octobre 1981, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Émilien Bérubé, secrétaire-trésorier, 158, route 230, Saint-Philippe-de-Néri, QC, monsieur Jean-Paul Dionne, commerçant 201, route 230, Saint-Philippe-de-Néri, QC, et monsieur François Dionne, électronicien, 20, rue de l'Église, Saint-Philippe-de-Néri, QC, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites de territoire de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, dans le district judiciaire de Kamouraska.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19226-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Sainte-Thècle

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 15 janvier 1982, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Jean-René Marchand, médecin, 370, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle, QC, monsieur André Proteau, rentier, 761, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle, QC, et monsieur Rolland St-Amant, contremaître, 191, rue Saint-Jean, Sainte-Thècle, QC, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Sainte-Thècle, dans le district judiciaire de Saint-Maurice.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19227-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Tring-Jonction

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 15 janvier 1982, constituant en corporation sans but lucratif: mon-

sieur Raoul Turcotte, mécanicien, 308, rue Notre-Dame, Tring-Jonction, QC, monsieur Jean-Guy Lessard, mécanicien, 267, avenue Paré, Tring-Jonction, QC, et monsieur Marcel Poulin, secrétaire-trésorier, 351, rue Saint-André, Tring-Jonction, QC, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Tring-Jonction, dans le district judiciaire de Beauce.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19228-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Vallée-Jonction

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du 21 décembre 1981, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Roméo Lessard, gérant, 396, rue Principale, Vallée-Jonction, QC, monsieur Pierre Doyon, conducteur, 250, rue Labbé, Vallée-Jonction, QC, et monsieur Yvan Voyer, gérant, 268, rue Hébert, Vallée-Jonction, QC, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Vallée-Jonction, dans le district judiciaire de Beauce.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19229-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de ville Mercier

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 5 novembre 1981, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur J. Roger Tougas, médecin, 8, Prud'homme, Mercier, QC, monsieur Michel Lussier, policier, 4, des Écurieils, Mercier, QC, et monsieur Bernard Provost, courtier d'assurances, 400, Salaberry est, Mercier, QC, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du

territoire de la municipalité de ville Mercier, dans le district judiciaire de Beauharnois.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19217-o JEAN-LUC LESAGE, notaire.

Office municipal d'habitation La Pêche

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 8 octobre 1981, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Jean-Paul Racine, dessinateur, Sainte-Cécile-de-Masham, La Pêche, QC, monsieur Raymond Daly, rentier, Farrelton, La Pêche, QC, et monsieur Arthur St-Louis, fonctionnaire, Ravin bleu, La Pêche, QC, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de La Pêche, dans le district judiciaire de Hull.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
19214-o JEAN-LUC LESAGE, notaire.

Société d'horticulture — Loi sur la

Société d'horticulture de la ville d'Alma

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les sociétés d'horticulture (L.R.Q., c. S-27), une société d'horticulture, ayant pour objet d'encourager l'amélioration de l'horticulture, a été constituée sous le nom de la « Société d'horticulture de la ville d'Alma » avec son siège social en la ville d'Alma.

La formation de la société est conforme aux articles 2 et 3 de la Loi sur les sociétés d'horticulture.

Québec, le 12 mai 1982.

Le sous-ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation,
19103-o FERDINAND OUELLET.

Soumissions — Demandes de

Ville d'Aylmer (Pontiac)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville d'Aylmer » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 520 000 \$ d'obligations de la ville d'Aylmer datées du 12 juillet 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17 1/2% payable semi-annuellement les 12 janvier et 12 juillet de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 14 juin 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (Télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 12 juillet 1982.

Tableau d'amortissement — 520 000 \$

Année	Capital
12 juillet 1983	38 000 \$
12 juillet 1984	42 000
12 juillet 1985	46 000
12 juillet 1986	51 000
12 juillet 1987	56 000
12 juillet 1987	287 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville d'Aylmer s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 12 juillet 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 174 — 250 000 \$ fonds de roulement; 301 — 4 000 \$; 322 — 266 000 \$ renouvellements d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 15 juin 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 15 juin 1982 à 17 h, à l'hôtel de ville, 120, rue Principale, ville d'Aylmer, comté de Pontiac, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville d'Aylmer, comté de Pontiac, le 17 mai 1982.

Le greffier,
MADAME HÉLÈNE B. LAVIGNE.

Hôtel de ville
120, rue Principale
ville d'Aylmer
comté de Pontiac, QC, J9H 3M3
téléphone: 684-5372, code 819 19160-o

Ville de Donnacona (Portneuf)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Donnacona » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 244 000 \$ d'obligations de la ville de Donnacona datées du 15 juillet 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17 1/2% payable semi-annuellement les 15 janvier et 15 juillet de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 14 juin 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (Télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 juillet 1982.

Tableau d'amortissement — 244 000 \$

Année	Capital
15 juillet 1983	19 000 \$
15 juillet 1984	20 000
15 juillet 1985	21 000
15 juillet 1986	23 000
15 juillet 1987	24 000
15 juillet 1987	137 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Donnacona s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 juillet 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 21 — 30 500 \$; V-20 — 8 500 \$ renouvellements d'emprunt; V-47 — 205 000 \$ renouvellement d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 14 juin 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 14 juin 1982 à 19 h, à l'hôtel de ville, 138, avenue Pleau, ville de Donnacona, comté de Portneuf, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Donnacona, comté de Portneuf, le 17 mai 1982.

Le secrétaire-trésorier,
DENIS ROY.

Hôtel de ville
138, avenue Pleau
ville de Donnacona
comté de Portneuf, QC, G0A 1T0
téléphone: 285-0110, code 418 19161-o

Ville de Grand-Mère (Lavolette)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Jean Trussart, greffier, à l'hôtel de ville, 333, 5e Avenue, ville de Grand-Mère, comté de Lavolette, QC, jusqu'à 15 h, le lundi 14 juin 1982 et l'adjudication se fera à 20 h, le même jour, au même endroit, pour l'achat de 740 000 \$ d'obligations de la ville de Grand-Mère datées du 12 juillet 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17 1/2% payable semi-annuellement les 12 janvier et 12 juillet de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 12 juillet 1982.

Tableau d'amortissement — 740 000 \$

Année	Capital
12 juillet 1983	48 000 \$
12 juillet 1984	53 000
12 juillet 1985	55 000
12 juillet 1985	310 000 (à renouveler)
12 juillet 1987	274 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Grand-Mère s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 12 juillet 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 208-A — 42 500 \$; 224-A — 44 000 \$; 322-A — 154 000 \$; 331-A — 25 000 \$ renouvellements d'emprunt; 418-A — 9 000 \$ égout; 492-A — 5 000 \$ trav. de réparations à divers immeubles; 494-A — 30 500 \$ voirie; 495-A — 10 000 \$

aqueduc; 496-A — 36 000 \$ égout; 541-A.S. — 9 000 \$ voirie; 549-A — 100 000 \$ am. d'aire de stationnement; 559-A — 35 000 \$ hon. professionnels; 561-A — 30 000 \$ achat de terrains; 564-A.S. — 33 000 \$ voirie; 581-A — 88 000 \$ aqueduc; 582-A — 36 000 \$ trav. de rén. du poste de police; 583-A — 30 000 \$ aqueduc, voirie; 584-A — 23 000 \$ divers trav. au centre récréatif.

Les soumissions seront ouvertes à 15 h, le lundi 14 juin et seront considérées à une séance publique, du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 h, le même jour, à l'hôtel de ville, 333, 5e Avenue, ville de Grand-Mère, comté de Lavolette, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Grand-Mère, comté de Lavolette, le 17 mai 1982.

Le greffier,
JEAN TRUSSART.

Hôtel de ville
333, 5e Avenue
ville de Grand-Mère
comté de Lavolette, QC, G9T 5L1
téléphone: 538-3866, code 819

19162-o

Municipalité de Havre-Saint-Pierre (Duplessis)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la municipalité de Havre-Saint-Pierre » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 622 000 \$ d'obligations de la municipalité de Havre-Saint-Pierre datées du 12 juillet 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17 1/2% payable semi-annuellement les 12 janvier et 12 juillet de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 15 juin 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3

(Télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 12 juillet 1982.

Tableau d'amortissement — 622 000 \$

Année	Capital
12 juillet 1983	10 000 \$
12 juillet 1984	12 000
12 juillet 1985	13 000
12 juillet 1986	15 000
12 juillet 1987	16 000
12 juillet 1987	556 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de Havre-Saint-Pierre s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 12 juillet 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 69 — 74 500 \$ renouvellement d'emprunt; 103 — 136 700 \$ const. d'un terrain de camping municipal; 105 — 28 350 \$ amélioration de la salle communautaire; 110 — 295 620 \$ isolation et installation du chauffage à l'aréna; 113 — 86 830 aqueduc, égout.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 15 juin 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 15 juin 1982 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 1081, de la Digue, municipalité de Havre-Saint-Pierre, comté de Duplessis, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Havre-Saint-Pierre, comté de Duplessis, le 19 mai 1982.

Le secrétaire-trésorier,
ROGER VIGNEAULT.

Hôtel de ville
1081, de la Digue
municipalité de Havre-Saint-Pierre
comté de Duplessis, QC, G0G 1P0
téléphone: 538-2717, code 418

19233-o

Municipalité de Rock-Forest (Orford)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la municipalité de Rock-Forest » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 304 000 \$ d'obligations de la municipalité de Rock-Forest datées du 12 juillet 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17 1/2% payable semi-annuellement les 12 janvier et 12 juillet de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 14 juin 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3

(Télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 12 juillet 1982.

Tableau d'amortissement — 304 000 \$

Année	Capital
12 juillet 1983	12 000 \$
12 juillet 1984	14 000
12 juillet 1985	15 000
12 juillet 1985	263 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de Rock-Forest s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 12 juillet

1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 133 — 57 230 \$; 142 — 49 700 \$; 150 — 17 875 \$; 152 — 41 175 \$; 158 — 37 925 \$ renouvellements d'emprunt; 467 — 50 000 \$ acq. d'immeuble, aménag. d'un complexe municipal; 463 — 50 095 \$ voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 14 juin 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 14 juin 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 4339, boulevard Bourque, municipalité de Rock-Forest, comté d'Orford, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Rock-Forest, comté d'Orford, le 18 mai 1982.

Le secrétaire-trésorier,
RICHARD PARENTEAU.

Hôtel de ville
case postale 29
4339, boul. Bourque
municipalité de Rock-Forest
comté d'Orford, QC, J0B 2J0
téléphone: 564-7444, code 819

19234-0

Village de Sainte-Croix (Lotbinière)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations du village de Sainte-Croix » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 648 000 \$ d'obligations du village de Sainte-Croix » datées du 15 juillet 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17 1/2% payable semi-annuellement les 15 janvier et 15 juillet de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 15 juin 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3

(Télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 juillet 1982.

Tableau d'amortissement — 648 000 \$

Année	Capital
15 juillet 1983	34 000 \$
15 juillet 1984	39 000
15 juillet 1985	43 000
15 juillet 1986	50 000
15 juillet 1987	56 000
15 juillet 1987	426 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la caisse populaire de Sainte-Croix, village de Sainte-Croix, comté de Lotbinière, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Sainte-Croix s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 juillet 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 24-1970 — 21 500 \$; 25-1970 — 79 800 \$; 26-1970 — 25 500 \$; 30-1971 — 4 200 \$; 33-1972 — 26 500 \$ renouvellements d'emprunt; 92-1982 — 490 500 \$ consolidation de déficit.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 15 juin 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 15 juin 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 6296, rue Principale, village de Sainte-Croix, comté de Lotbinière, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Sainte-Croix, comté de Lotbinière, le 17 mai 1982.

Le secrétaire-trésorier,
BERNARD LEPAGE.

Hôtel de ville
6296, rue Principale
village de Sainte-Croix
comté de Lotbinière, QC, G0S 2H0
téléphone : 926-3494, code 418 19163-0

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT CATHOLIQUE DES TRAVAILLEURS DU MEUBLE DE VICTORIAVILLE INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, le gouvernement a, le 23 avril 1982, autorisé « LE SYNDICAT CATHOLIQUE NATIONAL DES TRAVAILLEURS DU MEUBLE DE VICTORIAVILLE, INC. » à changer sa dénomination sociale en celle de « SYNDICAT CATHOLIQUE DES TRAVAILLEURS DU MEUBLE DE VICTORIAVILLE INC. »

Donné au bureau du ministre des Institutions financières et Coopératives, le 27 avril 1982.

*Le ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JACQUES PARIZEAU.
1304-1595

19230-0

SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE BUREAU DE LA CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 24 novembre 1981, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE BUREAU DE LA CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC », avec siège social situé à Sainte-Foy, district judiciaire de Québec.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1843-6329

19153-0

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Arthabaska

Saisie exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
No 405-05-000058-826 C.S.D.
S. 415-18-000014-82

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 228, rue Hériot, Drummondville, défenderesse, contre BERNARD BAILLARGEON, 75 de la Falaise, appartement 5, Arthabaska, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Arthabaska, mis en cause.

« Un terrain situé dans la ville de Princeville, côté ouest de l'avenue des Érables, maintenant connu et désigné au cadastre officiel révisé du village de Princeville, comme étant la subdivision quinze du lot originaire deux cent vingt-sept (lot 227-15) la subdivision trois du lot originaire deux cent trente-trois (233-3) et la subdivision trois du lot originaire deux cent trente-quatre (234-3).

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination. »

Immeubles par destination :

- 28 tables (Arborite et métal)
- 92 chaises (métal et cuir)
- 5 banquettes murales
- 2 tables tournantes (Quenwood) KD-2000, no de série : 760222 no de série : 760779.
- 1 radio AM/FM stéréo (Quenwood) KD-5500, no de série 730343
- 1 amplificateur (Quenwood), modèle 600, no de série : D622220
- 1 mélangeur (Rodec) 103, no de série : 3-883
- 1 stéréo à cassettes (Sony) TC-517, no de série : 204603, no de série : 11115103

1 éventail
 4 haut-parleurs (Motorola) 4311
 1 comptoir en U et plancher
 8 lumières murales
 4 plafonniers
 2 lumières de sortie
 1 éventail plafonnier
 1 bouche d'aération
 1 aspirateur central
 1 horloge murale électrique
 2 portes-vénitienues
 2 supports à boisson
 92 verres à boisson variés
 11 carafons
 4 affecteurs de bar
 1 lavabo de bar acier inox. (4 séparations)
 1 comptoir Frigidaire, 4 portes
 1 comptoir de bar
 8 bancs de comptoirs
 1 comptoir droit
 Tablettes murales en verre et support
 1 auvent de comptoir
 50 cendriers (vitre)
 3 peintures murales
 1 foyer en métal
 1 téléviseur-couleur (Panasonic)
 1 boîte à bois pour foyer (en briques)
 1 caisse enregistreuse (Amount) MA-114
 1 congélateur (General Freezer)
 1 comptoir de cuisine (2 évier et 9 tiroirs)
 1 percolateur (Ampire)
 1 cafetière modèle 2032
 13 coupes à cognac
 4 théières
 Plat à salade
 Plats à gâteaux variés
 1 poêle Moffat
 1 réfrigérateur (Frost Master)
 12 chaises
 3 tables
 2 miroirs
 1 porte de comptoir
 3 tablettes et supports
 12 tables
 24 chaises
 1 support à bagages
 1 lutrin
 2 tables
 7 chaises
 6 supports à linge
 1 réservoir à eau chaude (Cascade 40)
 2 réservoir à huile de 240 chacun
 1 fournaise American Stander et accessoires, no de série: H64, modèle: 70F5B2013BDU
 25 chaises

L'évaluation municipale des immeubles par nature seulement, soit les terrains et bâtisses, est de 35 900,00 \$.

Les immeubles par destination ne sont pas évalués.

La mise à prix est fixée à 14 449,75 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice, 800, boulevard Bois-Francis sud, Arthabaska, QC, le TREIZIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 DENIS NOËL, avocat.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Arthabaska, le 12 mai 1982.

19177-o

Saisie exécution immobilière
 Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District d'Arthabaska
 No 415-05-000323-815 C.S.A.
 S. 415-18-000011-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légale résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C. c. B1, a. 100) avec siège social au 500, place d'Armes, Montréal, défenderesse, contre JEAN-GUY PÉRUSSE, domicilié au 6545 du Vallière ouest à Saint-Calixte, comté de Joliette, défendeur.

« Un terrain-emplacement situé en la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-du-Sault, comté d'Arthabaska, à prendre du côté sud de la Treizième Avenue, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Bulstrode, comme étant la subdivision numéro douze du lot originaire numéro cent dix-neuf (119-12), ainsi que la subdivision numéro dix-neuf du lot originaire numéro cent seize (116-19); avec une maison dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 13 000,00 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice, 800, boulevard Bois-Francis sud, Arthabaska, QC, le QUATORZIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 DENIS NOËL, avocat.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Arthabaska, le 13 mai 1982.

19178-o

Saisie exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
No 415-05-000029-826 C.S.A.
S. 415-18-000015-82

CAISSE POPULAIRE DE VICTORIAVILLE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 33, rue Notre-Dame est, Victoriaville, défenderesse, contre **GUY BARAILHE ET AL.**, 934, 10^e Rang, Saint-Valère, défendeurs; et **ME PIERRE POIRIER**, registrateur, bureau d'enregistrement d'Arthabaska, mis en cause.

« Un terrain ou emplacement situé à Saint-Valère, comté d'Arthabaska, dans le Dixième Rang du canton de Bulstrode, mesurant quatre cents pieds (400 pi) de largeur le long du chemin public, sur quatre cents pieds (400 pi) de profondeur, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Bulstrode, comme étant une partie du lot numéro cinq cent trente-six (ptie 536), borné comme suit: en avant, au sud, par le chemin public séparant les terres du Dixième Rang et celles du Onzième Rang du canton de Bulstrode; en arrière, au nord, et d'un côté à l'est, par le surplus dudit lot 536 appartenant à Jean-Guy Cloutier; de l'autre côté, à l'ouest, par le lot 537 du canton de Bulstrode appartenant à M. Bernard Normand. Ledit terrain avec toutes bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 3 125,00 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice, 800, boulevard Bois-Francis sud, Arthabaska, QC, le QUATORZIÈME jour de JUILLET 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
DENIS NOËL, avocat.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 13 mai 1982.

19179-0

Beauce

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000032-82
S. 30-82

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant

son siège social au 1020, route de l'Église, dans la ville de Sainte-Foy, district de Québec, personnellement et ès qualités de mandataire pour la Fiducie du Québec, ayant son siège social en la ville de Montréal, au 1, complexe Desjardins, tour Sud, local 1404, demanderesse, contre **CLERMONT GONTHIER**, domicilié au rang 4, Saints-Anges, comté de Beauce, défendeur.

« Un immeuble situé à Saints-Anges, Beauce, connu et désigné comme étant partie des lots mille cinquante et un et mille cinquante-deux (pties 1051 et 1052) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Marie, division d'enregistrement de Beauce, mesurant environ quatre arpents (4 arp) de largeur sur deux mille deux cent cinquante pieds (2 250 pi) de profondeur, et borné comme suit: au nord-est par autre partie desdits lots 1051 et 1052 appartenant à Alyre Poulin et représentants, au nord-ouest par le lot 1050, au sud-est par le lot 1053 et au sud-ouest par le chemin public du lieu; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et servitudes actives et passives.

Sauf à distraire un emplacement mesurant deux arpents de largeur par deux arpents de profondeur appartenant à monsieur Alyre Poulin, et réservé par ce dernier dans le titre de l'emprunteur.

Sauf à distraire un terrain mesurant quatre arpents (4 arp) de largeur sur quatre arpents (4 arp) de profondeur, borné au nord-est par autres parties des lots 1051 et 1052 appartenant à Alyre Poulin et représentants, au nord-ouest par le lot 1050, au sud-est par le lot 1053 et au sud-ouest par le terrain présentement offert en garantie.

Sauf à distraire également une lisière de terrain cédée à la corporation municipale de Saints-Anges, suivant enregistrement no 315463, et devant servir éventuellement pour l'élargissement du chemin public à cet endroit.

Sujet le terrain présentement offert en garantie à un droit de passage en faveur de Les Entreprises Val-Ange Inc., et découlant de l'enregistrement numéro 293841 au bureau d'enregistrement susdit. »

La mise à prix est fixée à 20 700,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 107^e Rue de la Station, Beauceville, le TRENTEIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GISELE PARÉ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 13 mai 1982. 19188-0

Beauharnois

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 500-02-030497-817
760-18-000011-826

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et un bureau au 1155, boulevard Dorchester ouest, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre MAURICE ET THÉRÈSE LAVOIE, résidant et domiciliés au 3125, chemin de la Rivière-à-la-Guerre, route 236, Cazaville, Saint-Anicet, comté de Huntingdon, district de Beauharnois, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Huntingdon, mis en cause.

« Le lot numéro six cent trente-deux (632) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Godmanchester, paroisse de Saint-Anicet, avec l'hôtel et les autres bâtiments y dessus construits. À distraire la partie utilisée pour l'élargissement de la route, soit six cent trente-sept pieds carrés (637 pi²).

Une partie du lot numéro six cent trente-quatre (partie 634) au susdit cadastre, mesurant quatre pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (4,86 pi) de largeur sur le chemin public, cinq pieds et quatre-vingt-quinze centièmes de pieds (5,95 pi) à l'arrière, au nord-est, cent soixante-quinze pieds et quarante-neuf centièmes de pied dans la ligne (175,49 pi) nord-ouest et cent soixante-quinze pieds et quarante-deux centièmes de pied (175,42 pi) dans la ligne sud-est, ledit lot ayant une superficie de neuf cent quarante-huit pieds et quatre dixièmes de pied (948,4 pi).

Ledit lot étant borné en front, au sud-ouest, par le chemin public, à l'arrière par le lot 633 du susdit cadastre, d'un côté, au nord-ouest, par le lot 632 ci-haut mentionné, de l'autre côté, au sud-est, par le résidu du lot 634.

À distraire la partie dudit lot expropriée par le ministère de la Voirie, pour l'élargissement de la route à cet endroit.

Avec bâtisses y érigées et notamment un hôtel portant le numéro civique 3125 du chemin de la Rivière-de-la-Guerre, route 236, Cazaville. »

La mise à prix est fixée à 24 309,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Huntingdon, 25, rue King à Huntingdon, le SEPTIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 11 mai 1982. 19180-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 500-02-053535-808
760-18-000020-827

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C. c. B-1, a. 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre RÉJEAN THERRIEN, gentilhomme, domicilié et résidant au 272, 3^e Rue à Saint-Zotique, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Soulanges, mis en cause.

« Le lot numéro cent vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent soixante-huit (768-127) et le lot numéro cent quatre-vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent soixante-sept (767-182) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Zotique, division d'enregistrement de Soulanges.

Avec bâtisse ci-dessus construite et notamment un chalet portant le numéro civique 272, 3^e Rue, Saint-Zotique.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes se rattachant audit immeuble, sans exception ni réserve de la part du vendeur. »

La mise à prix est fixée à 8 665,25 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Soulanges, 199, Principale, Coteau-Landing, le QUATORZIÈME jour du mois de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 11 mai 1982.

19181-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-05-000624-81
760-18-000019-829

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE VALLEYFIELD, corps politique légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires au 175, rue Victoria, Valleyfield, district de Beauharnois, partie demanderesse, contre CHRISTIAN GUIGNIER, résidant et domicilié au 231, rue Demers, Valleyfield, district de Beauharnois, et LOUIS SINCENNES, résidant et domicilié au 159, rue du Marché, Valleyfield, district de Beauharnois, et MARCEL CORBEIL, résidant et domicilié au 207, rue Dufferin, Valleyfield, district de Beauharnois, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Beauharnois, mis en cause.

« Un emplacement situé en la cité de Salaberry-de-Valleyfield, province de Québec, connu comme étant une partie du lot numéro cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-quatre (ptie 144-50) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Cécile, division d'enregistrement de Beauharnois; mesurant cinquante-cinq pieds et cinq dixièmes de pied (55,5 pi) de largeur par quatre-vingt-sept pieds et trois dixièmes de pied (87,3 pi) de profondeur; mesures anglaises plus ou moins; et borné en front au sud-ouest par la rue Viau; en arrière au

nord-est par une partie du lot 143 dudit cadastre; d'un côté au sud-est par le résidu dudit lot 144-50 dudit cadastre; et de l'autre côté au nord-ouest par le lot 155-51 dudit cadastre.

Avec bâtisse dessus érigée et notamment une maison portant le numéro 257 de la rue Viau, en ladite cité de Salaberry-de-Valleyfield, province de Québec.

Sujet à une servitude de vue aux termes d'un acte reçu devant Me Gilles Poirier, notaire, le 11 septembre 1978, et dont copie fut enregistrée à Beauharnois sous le numéro 169802. »

La mise à prix est fixée à 14 173,75 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Beauharnois, 150, chemin Saint-Louis, à Beauharnois, le TREIZIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 11 mai 1982.

19182-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-05-000384-81
760-18-000024-829

CAISSE POPULAIRE DE ORMSTOWN, corporation dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 12, rue Bridge, Ormstown, district de Beauharnois, partie demanderesse, contre RAYMOND LOISELLE, résidant et domicilié au 19, route 236, Saint-Stanislas-de-Kostka, district de Beauharnois, partie défenderesse, et le RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Malachie et composé du lot numéro soixante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent trente-trois (633-62) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Malachie, division d'enregistrement de Châteauguay; mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de largeur par deux cents pieds (200 pi) de profondeur. Avec la maison et les autres dépendan-

ces y érigées. Les dimensions ci-dessus mentionnées sont en mesures anglaises et plus ou moins. »

La mise à prix est fixée à 14 175,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, à Sainte-Martine, le VINGTIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 11 mai 1982.

19183-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 755-05-000246-80
760-18-000009-820

LA COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires pour la province de Québec en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre JEAN-CLAUDE BIENVENUE et DENISE BIENVENUE, tous deux domiciliés et résidant au R.R. 5, rang Saint-Jean-Baptiste à Saint-Chrysostome, district de Beauharnois, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, comté de Châteauguay, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinq cent trois (ptie 503) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de largeur par un arpent de profondeur et borné comme suit: en front au nord-ouest par le chemin public (R.R. 5 ou rang Saint-Jean-Baptiste); en arrière au sud-est par une autre partie du même lot appartenant à M. Donat Guilbault ou représentants; d'un côté au nord-est par une autre partie du même lot appartenant M. Aldemar Dagenais ou représentants et de l'autre côté au sud-ouest par une autre partie du même lot étant déjà la propriété du présent acquéreur.

Tel que le tout se trouve présentement avec la maison y érigée et avec les servitudes y attachées. »

La mise à prix est fixée à 660,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, le SIXIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 11 mai 1982.

19184-o

Bonaventure

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bonaventure
No 105-05-000137-816

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre YVON BERTHELOT, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bonaventure no 2 à Carleton, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la municipalité de Carleton, comté de Bonaventure, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot originaire numéro trois et quatre-A-huit (lot 3 et 4-A-8) dans le rang Un (1), partie Est, pour le cadastre officiel révisé du canton de Maria, deuxième division d'enregistrement de Bonaventure. Le tout avec maison dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 12 038,40 \$, soit 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur établi pour ce rôle que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Carleton, district de Bonaventure, le NEUVIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif,

JEAN LOUIS LANGLOIS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
New-Carlisle, le 13 mai 1982.

19185-0

Drummond

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
Nos 405-05-000076-828
405-18-000011-82

BERNARD BAILEY, commis-voyageur, domicilié au 2150, rue Fradet, Drummondville, QC, et JUNE ROBSON, ménagère, épouse de Bernard Bailey, demeurant au 2150, rue Fradet, Drummondville, QC, demandeurs, contre NELSON BAILEY, homme d'affaires, domicilié au 2927, boulevard Mercure, Saint-Nicéphore, QC, et LOUISE BÉLAND, secrétaire, épouse de Nelson Bailey, demeurant au 2927, boulevard Mercure, Saint-Nicéphore, QC, défendeurs conjoints et solidaires.

Un immeuble situé à Saint-Nicéphore, comté de Drummond, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Wickham, sous le numéro trois de la subdivision du lot numéro deux cent treize (213-3).

Avec maison dessus construite, portant le numéro civique 2927, boulevard Mercure à Saint-Nicéphore, comté de Drummond, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 10 567,20 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph,

Drummondville, QC, le JEUDI HUITIÈME jour de JUILLET 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 7 mai 1982.

19122-0

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
Nos 405-05-000028-82-9
405-18-000013-82

BERNARD BÉLAND, rentier, domicilié au 61, 117^e Avenue, Drummondville, QC, demandeur, contre GILLES BÉLAND, homme d'affaires, 46, 11^e Avenue, Drummondville, QC, et RAYMOND BÉLAND, camionneur, 126, 16^e Avenue, Drummondville, QC, défendeurs.

« Un immeuble, ayant front sur la rue Turcotte à Drummondville, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Grantham sous le numéro vingt-deux de la subdivision du lot numéro quatre-vingt-dix de la resubdivision du lot numéro cent soixante A, mesurant soixante pieds (60 pi) en front sur cent pieds (100 pi) de profondeur, le tout plus ou moins mesures anglaises (106 A-90-22, Grantham).

Avec bâtisse dessus construite portant la désignation civique 469, 471 A et 471 B, rue Turcotte, Drummondville circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes pouvant affecter l'immeuble ci-haut décrit et sans aucune exception ni réserve de la part du vendeur, l'acquéreur déclarant bien connaître ledit immeuble et en être satisfait. »

La mise à prix est fixée à 12 644,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph,

Drummondville, QC, le JEUDI HUITIÈME jour de
JUILLET 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 14 mai 1982. 19203-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
Nos 405-05-000029-82-7
405-18-000016-82

BERNARD BÉLAND, rentier, domicilié au 61, 117^e
Avenue, Drummondville, QC, demandeur, contre GIL-
LES BÉLAND, homme d'affaires, 46, 11^e Avenue,
Drummondville, QC, défendeur.

« Un immeuble, ayant front sur la 11^e Avenue à Drum-
mondville, connu et désigné aux plan et livre de renvoi
officiels du cadastre du canton de Grantham sous le
numéro cent soixante-trois de la subdivision du lot
numéro cent cinquante et un, mesurant cinquante pieds
de largeur sur cent pieds (100 pi) de profondeur
(151-163).

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépen-
dances, portant la désignation civique, 46 et 48, de la
11^e Avenue, Drummondville.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les
servitudes pouvant affecter l'immeuble ci-haut décrit et
sans aucune exception en réserve de la part du vendeur,
l'acquéreur déclarant bien connaître ledit immeuble et
en être satisfait. »

La mise à prix est fixée à 7 708,20 \$, soit 25% de
l'évaluation de l'immeuble porté au rôle d'évaluation
municipale de la municipalité, multipliée par le facteur
établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipa-
les en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et
modifiant certaines dispositions législatives, que l'adju-
dicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque
visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment
l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la divi-
sion de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph,
Drummondville, QC, le JEUDI HUITIÈME jour de
JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 14 mai 1982. 19204-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
Nos 405-05-000087-82-5
405-18-000017-82

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DRUM-
MOND, corporation légalement constituée, ayant un
bureau au 905, boulevard Saint-Joseph, Drummondvil-
le, QC, demanderesse, contre CLAUDE CHAPDELEI-
NE, domicilié et résidant au 4825, rue Dubois, apparte-
ment 5, Drummondville, QC, district de Drummond, et
NICOLE RAINVILLE, domiciliée et résidant au rang
Saint-Placide, Saint-Guillaume, district de Drummond,
défendeurs.

« Un terrain bâti sis et situé en la paroisse de Saint-
Guillaume, contenant un arpent de largeur sur un arpent
de profondeur, plus ou moins, mesures anglaises, tenant
au sud-est au chemin public, au nord au lot 703 et au lot
704, appartenant à Maurice Mélançon, en arrière et de
l'autre côté au résidu du lot 705 appartenant à Alma
Desjarlais, connu et désigné aux plan et livre de renvoi
officiels du cadastre renouvelé de la paroisse de Saint-
Guillaume-d'Upton, comme étant une partie du lot
numéro sept cent cinq (ptie 705), avec les bâtisses
dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 14 399,25 \$, soit 25% de
l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation
municipale de la municipalité, multipliée par le facteur
établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipa-
les en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et
modifiant certaines dispositions législatives, que l'adju-
dicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque
visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de
l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la divi-
sion de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph,
Drummondville, QC, le JEUDI HUITIÈME jour de
JUILLET 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 14 mai 1982. 19202-o

Gaspé

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Gaspé
 No 100-05-000401-809

BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, contre DENISE C. PELLETIER, domiciliée à route Bellevue, Sainte-Anne-des-Monts, district de Gaspé, partie défenderesse.

« Un immeuble situé en la municipalité de la ville de Sainte-Anne-des-Monts, consistant en un chalet résidentiel partie à un étage et partie à un étage et demi, en un foyer ou griloir extérieur construit en maçonnerie, en un fumoir et une remise pour outillage de jardin, avec les appartenances et dépendances des susdites bâtisses construites sur un terrain de forme irrégulière, loué du ministère des Terres et Forêts du Québec, tel terrain, mesurant environ soixante et onze virgule six cent quarante-six mètres (71,646 m) équivalant à 235 pieds de largeur par une profondeur de trente virgule quarante-huit mètres (30,48 m) équivalant à 100 pieds, formant une superficie de zéro vingt hectares (020ha) équivalant à cinq dixièmes (0,5) d'acre, est désigné comme faisant partie du lot portant le numéro quatre subdivision quatre (ptie de 4-4) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le rang Ouest de la rivière Sainte-Anne, en le canton de Cap-Chat et est borné comme suit: vers le nord-ouest par l'emprise sud-est d'un chemin privé de communication; vers le nord-est par une autre partie du lot loué à Maurice Lefrançois; vers le sud-est par l'ancien lit de la rivière Sainte-Anne et vers le sud-ouest par le résidu dudit lot 4-4 du ministère des Terres et Forêts. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication est fixé au montant de 7 184,25 \$, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sainte-Anne-des-Monts, le LUNDI DOUZIÈME jour du mois de JUILLET 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
 PIERRETTE B. CLOUTIER.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Percé, le 10 mai 1982.

19123-0

Hauterive

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Hauterive
 No 655-05-000248-81-5
 S. 655-18-000013-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre FERRONNIERS HAUTERIVE INC. et ROGER LEBEL, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision vingt-quatre, du lot originaire numéro onze-un, rang Un (11-1-24, rg 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Laflèche, comté de Saguenay, ville de Hauterive, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et plus particulièrement la résidence portant le numéro civique 2440, rue Brézel à Hauterive.

La mise à prix est fixée à 11 385,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Hauterive, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Saguenay, palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le MARDI VINGTIÈME jour du mois de JUILLET 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 MARTINE B. ABIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Baie-Comeau, le 12 mai 1982.

19164-0

Iberville

Fieri Facias de Terris
 Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District d'Iberville
 No 755-05-13-829

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE NAPIERVILLE-LAPRAIRIE, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit du Québec, ayant sa place

d'affaires à Napierville, district d'Iberville, demanderesse, contre JEAN-PIERRE BROUILLARD, domicilié au 90, rang Saint-André, Saint-Cyprien, comté de Napierville, et JEAN-MARC BROUILLARD, domicilié au 523, Ouellette, Marieville, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Napierville, ayant son bureau au 361, Saint-Jacques, Napierville, QC, mis en cause.

Désignation

« Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro six cent trente-sept (ptie no 637) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Cyprien, comté de Napierville, étant plus particulièrement décrit comme suit :

Partie du lot 637 : partant du coin sud-est du lot numéro six cent trente-sept (637) à son intersection avec la ligne d'emprise sud-ouest du rang Saint-André; de là, vers l'ouest suivant la ligne de division des lots numéros six cent trente-sept et six cent trente-huit (nos 637 et 638) une distance de cent dix mètres et soixante et un centièmes de mètre (110,61 m); de là, vers le nord, suivant un gisement de 270°0'0", une distance de trente-cinq mètres et quatre-vingt-six centièmes de mètres (35,86 m); de là vers le nord-est, suivant un gisement de 317°01'06", une distance de cinquante-huit mètres et seize centièmes (58,16 m); de là, vers le sud-est, suivant l'emprise sud-ouest du rang Saint-André, suivant un gisement de 47°01'06", une distance de soixante-deux mètres et quatre-vingt-six centièmes de mètres (62,86 m); de là, vers le sud-est, suivant un gisement de 48°22'25", une distance de dix-huit mètres et douze centièmes de mètre (18,12 m); de là, vers le sud-est, suivant l'emprise sud-ouest du rang Saint-André, suivant un gisement de 49°49'56", une distance de douze mètres et onze centièmes de mètre (12,11 m); de là, vers le sud-est suivant l'emprise sud-ouest du rang Saint-André, suivant un gisement de 51°29'17", une distance de huit mètres et soixante et un centièmes de mètre (8,61 m), jusqu'au point de départ. Cette parcelle étant bornée: vers le nord-ouest et vers l'ouest par une autre partie dudit lot numéro six cent trente-sept (ptie no 637), vers le sud par le lot numéro six cent trente-huit (no 638) et vers le nord-est par le chemin public ou rang Saint-André, la superficie ainsi délimitée est de cinq mille mètres carrés (5 000 m²).

Avec maison et autres bâtiments dessus construites. Tel que le tout est plus amplement montré dans un plan préparé par Laurent Véronneau, arpenteur-géomètre, en date du 24 septembre 1979, dossier no 9410-1 et tel que le tout plus amplement décrit dans un certificat de localisation dudit arpenteur en date du 24 septembre 1979.

Cet immeuble portant le numéro civique 90 rang Saint-André à Napierville, comté de Napierville. »

Évaluation municipale: 14 110,00 \$

Le montant minimal, que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à 25% de l'évaluation, soit 5 783,00 \$, compte tenu de facteur établi pour le rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Napierville, 361, Saint-Jacques, Napierville, QC, le TRENTEIÈME jour de JUIN 1982 à ONZE heures.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 12 mai 1982.

19205-0

Kamouraska

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Drummond

No 405-05-000492-81

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, partie demanderesse, contre LES CÈDRES DU QUÉBEC INC, 520, route 116, Sainte-Christine, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Kamouraska, mis en cause.

(Pour être vendus en bloc les immeubles suivants).

« Un immeuble connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Rivière-Ouelle, comme étant partie du lot six cent quarante-six (ptie 646);

1. Une parcelle de terrain de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par le lot six cent trente-sept (637), vers le sud-est par un ruisseau, vers le sud-ouest et vers le nord-ouest par une partie du lot six cent quarante-six (646) ci-bas décrite. Mesurant cinq cent soixante et un pieds et sept dixièmes (561,7 pi) vers le nord-est cinq cents pieds (500 pi), vers le sud-ouest par cent quatre-vingt-huit pieds et quatre dixièmes (188,4 pi) de largeur, contenant en superficie de cent mille deux pieds carrés et soixante douze centièmes (100 002,72 pi²), mesures anglaises;

2. Une parcelle de terrain de figure irrégulière; bornée vers le nord-est par une partie du lot six cent trente-sept (637) et par une partie du lot six cent quarante-six (646), propriété de Les Cèdres du Québec Inc., et par une autre partie du lot six cent quarante-six (646) au sud-est d'un ruisseau, vers le sud-est par un ruisseau et par une partie du lot six cent quarante-six, propriété de Les Cèdres du Québec Inc., vers le sud par un chemin public, vers le sud-ouest par le lot six cent cinquante-cinq (655) et vers le nord-ouest par le résidu du lot six cent quarante-six (646) mesurant trois mètres et quatre-vingt-treize centièmes (3,93 m, soit 12,9 pi), cent cinquante-deux mètres et quarante centièmes (152,40 m, soit 500 pi) et dix-sept mètres et quarante et un centièmes (17,41 m, soit 57,12 pi) vers le nord-est, cinquante-sept mètres et quarante-deux centièmes (57,42 m, soit 188,4 pi) et seize mètres et quarante-cinq centièmes (16,45 m, soit 53,96 pi) vers le sud-est, soixante mètres et quatre-vingt-treize centièmes (60,93 m, soit 199,9 pi) vers le sud, cent vingt-trois mètres et soixante-cinq centièmes (123,65 m, soit 405,67 pi) vers le sud-ouest et cent quinze mètres et soixante et onze centièmes (115,71 m, soit 379,64 pi) vers le nord-ouest. Contenant en superficie deux mille deux cent dix-sept mètres carrés et soixante-quatorze centièmes (2 217,74 m², soit 99 218,93 pi²).

Liste d'équipements

Une gerbeuse (fork-lift) MF 704, séries no 210 et JGA 343 057
 Un réservoir d'huile à chauffage, série no 222
 Un chariot à palette manuel, série no 212
 Un tour à fer McDougald, série no 201
 Un extincteur série no 213
 Un tour à fer AFM, modèle no 40, séries no 200 et 7602
 Un banc à meuble Delta, série no 208
 Un coffre à outils, série no 214
 Une grignoteuse Walter, série no 217
 Quatre classeurs à métal, séries no 218-1-2-3
 Un ens. de rouleaux pour scie à fer, série no 219
 Une scie à fer, série no 215
 Un ens. de torches acétylène, série 205
 Une presse hydraulique, série no 209
 Un banc de scie Abasit, série no 204
 Une presse manuelle, série no 216
 Un établi en métal, série no 220
 Une étagère en fer 6 pi x 20 pi, série no 221
 Une table de travail 4 pi x 8 pi, série no 223
 Un fusil à peindre, série no 224
 Un fusil à nettoyer, série no 225
 Une soudeuse Miller, modèle no MP 45E, séries no 206 et HK 280382
 Une armoire en métal avec case et pied en métal, série no 226
 Une fraiseuse, série no 202
 Un étiau limeur, modèle Williams, série no 211

Un moine (1/2) et accessoires, série no 227
 Un horizontal Band Saw Porte, modèle no 250, série no 203
 Une soudeuse Miller 200 ampères, série no 207
 Un planeur Dankert, série no 251
 Un planeur Dependable, série no 252
 Un planeur Newman, série no 253
 Une scie multiple double, série no 254
 Une scie multiple simple, série no 255
 Une soufflerie vacuum, série no 256
 Un transfert à chaîne, série no 257
 2 machines à ébouter, série no 258-1
 2 tenonneuses « Dowel Head », série no 259 et 260
 Un aiguiseur pour couteaux, série no 261
 Une égaliseuse pour couteaux (machine à raser) série no 262
 Une botteleuse 6 pi, série no 263

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication, est fixé au montant 12 355,88 \$, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, division Kamouraska, 395, rue Chapleau, Saint-Pascal, G0L 3Y0, le TRENTIÈME jour de JUIN 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
 MAURICE MORIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Rivière-du-Loup, le 10 mai 1982. 19131-o

Labelle

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Labelle
 No C.S.L. 560-05-000156-812
 S. 218

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE MONT-LAURIER, corps politique légalement constitué, ayant un bureau au 515, boulevard Paquette à Mont-Laurier, QC, demanderesse, contre ROBERT CAMERON, domicilié et résidant au 500, rue Coursol à Mont-Laurier, QC, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette à Mont-Laurier, QC, mis en cause.

La description de l'immeuble qui sera vendu est la suivante:

« Les lots de terre numéros cent quarante-cinq et cent quarante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro un (1-145 et 1-146), au cadastre officiel du village de Mont-Laurier.

Tel que le tout se trouve actuellement avec la maison y érigée, portant le numéro civique 500, rue Coursol de la ville de Mont-Laurier, circonstances et dépendances, et sujet à la servitude en faveur d'Hydro-Québec, telle que plus amplement stipulée aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Labelle sous le numéro 88995. »

La mise à prix est fixée à 11 693,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, QC, le SIXIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif,
RAYMOND FORTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 11 mai 1982.

19124-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No C.S.L. 560-05-000156-812
S. 217

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE MONT-LAURIER, corps politique légalement constitué, ayant un bureau au 515, boulevard Paquette à Mont-Laurier, demanderesse, contre **L'ACCUEIL DES ROUTIERS DU NORD INC.**, compagnie légalement constituée, ayant une place d'affaires à Lac-des-Écorces, QC, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, mis en cause.

La description de l'immeuble qui sera vendu est la suivante:

« Un emplacement de figure triangulaire connu et désigné comme étant une partie du lot numéro dix-neuf (ptie 19), dans le rang Sud-Est de la rivière Kiamika au cadastre officiel du canton de Campbell, mesurant dans

sa ligne nord mille quatre-vingt-un pieds et onze centièmes (1 081,11 pi), dans sa ligne sud-est huit cent un pieds et quinze centièmes (801,15 pi) et dans sa ligne sud-ouest sept cent quarante-deux pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (742,89 pi) et borné en front vers le nord par la route nationale portant le numéro 117, vers le sud-est par partie du lot vingt-deux (ptie 22), dans le rang E, au cadastre officiel du canton de Campbell et vers le sud-ouest par partie du lot dix-huit (ptie 18), dans le rang Sud-Est de la rivière Kiamika, au cadastre officiel du canton de Campbell.

Le tout tel qu'indiqué sur un plan préparé par Guy Barbe, arpenteur-géomètre, en date du 8 juin 1977.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, et comprenant la machinerie, l'outillage, l'équipement et accessoire qui sont ou deviendront la propriété de l'emprunteur, et installés ou à être installés dans lesdites bâtisses ou sur ledit immeuble, et qui sont ou deviendront immeubles par nature ou destination. »

La mise à prix est fixée à 34 403,13 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, QC, le HUITIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif,
RAYMOND FORTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 11 mai 1982.

19125-o

Montmagny

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000150-826

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation bancaire légalement constituée par une loi du Parlement du Canada, ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demanderesse, contre

BRASSERIE LA RAFALE INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau d'affaires à Montmagny, QC, et VALÉRIEN BÉLANGER, gérant, domicilié à Saint-Omer, comté de L'Islet, QC, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montmagny au 25, boulevard Taché ouest, bureau 101, Montmagny, QC, mis en cause.

« 1. Un lopin de terre à bois connu et désigné comme étant une partie du lot numéro huit cent quatre-vingt-sept (ptie 887) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas, en la cité de Montmagny, mesurant un demi-arpent (1/2) de front sur la profondeur d'environ onze (11) arpents, soit la profondeur qu'il y a entre le trait carré qui fait la limite nord-ouest du terrain et la limite sud-est qui est déterminée par une ligne située à cent cinquante pieds (150 pi) au nord-ouest de la route de la Tour; lequel terrain est borné au nord-est à Raymond Lislois, au sud-ouest à Alphonse Lamonde ou représentants (terrain ci-après décrit), et au sud-est au terrain restant à Charles Cloutier, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

2. Une terre connue et désignée comme faisant partie des lots huit cent quatre-vingt-huit, huit cent quatre-vingt-neuf et huit cent quatre-vingt-dix (pties 888, 889 et 890) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas, Montmagny, borné au nord-ouest par le trait carré du Deuxième Rang de Saint-Thomas de Montmagny, au nord-est par le lot 887, au sud-est par le chemin privé du C.N.R. et au sud-ouest partie par le lot 891 et partie par la route numéro 26, mesurant un arpent et demi de largeur sur une profondeur moyenne d'environ huit arpents, sauf à distraire, dans le coin sud de cette terre un emplacement qui est la propriété de monsieur Claude Masson, aux termes d'un acte enregistré à Montmagny, sous le numéro 76511, lequel emplacement mesure cinquante pieds (50 pi) de largeur sur une profondeur de trente pieds (30 pi) dans la ligne sud-ouest et de quarante-cinq pieds (45 pi) dans la ligne nord-est, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Le tout avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant affecter lesdits terrains.

Avec toutes les bâtisses et améliorations dessus érigées, en voie de construction ou à être érigées sur ledit immeuble, et comprenant la machinerie, l'outillage, les agencements, engins, fournaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui sont ou deviendront la propriété de l'acquéreur, et installés ou à être installés dans lesdites bâtisses, ou sur ledit immeuble, et qui sont ou deviendront immeubles par nature ou par destination. »

La mise à prix est fixée à 47 711,75 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'éva-

luation réelle 1,39, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Montmagny, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Montmagny, 25, boulevard Taché ouest, Montmagny, le MARDI VINGT-NEUVIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 21 mai 1982.

19132-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montmagny
No 300-05-000109-812

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant un bureau d'affaires au 1, place de l'Église, Montmagny, district de Montmagny, demanderesse, contre SERGE BERNIER et DAME DIANA BERNIER, domiciliés à Lac-des-Roches, Saint-Marcel, comté de L'Islet, district de Montmagny, et MICHEL BEAULAC, domicilié et résidant à R.R. no 5, Durham-Sud, comté de Johnson, défendeurs conjoints et solidaires.

« Un terrain situé dans la municipalité de Saint-Cyrille, comté de L'Islet, contenant quarante-quatre hectares et cinquante-deux centièmes (44,52 ha) équivalant à cent dix acres (110 ac) en superficie, plus ou moins, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt et un (21) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang Trois (rg III), canton de Lessard, le tout sans bâtisse. »

La mise à prix est fixée à 2 227,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle 1,35, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Montmagny, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de L'Islet, 14, avenue de Gaspé ouest, Saint-Jean-Port-Joli, le MERCREDI TRENTIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 21 mai 1982.

19133-o

Montréal*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-000724-821

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, demanderesse, contre **DAME LAI YAN TAM WONG**, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

Un certain emplacement situé dans la ville de LaSalle, QC donnant sur la rue Hardy et étant connu et désigné comme étant le lot de subdivision numéro sept cent soixante-quinze du lot originaire numéro neuf cent soixante et un (961-775) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la paroisse de Lachine.

Y compris le bâtiment y érigé portant le numéro 8433, rue Hardy, dont le mur nord-est est mitoyen.

Il existe, au profit et à la charge du fonds, une servitude de vue établie en vertu d'un acte de servitude enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2876590.

Dans l'état où ladite propriété se trouve actuellement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à 16 885,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le **SEIZIÈME** jour de **JUILLET** 1982 à **ONZE** heures **TRENTE**.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 4 mai 1982.

19235-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-013324-809

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre **ROSAIRE CANUEL**, défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Laval, mis en cause.

La subdivision numéro cent trente-trois du lot originaire quatre-vingt-treize (93-133) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, étant devenu :

Le lot deux cent quatre-vingt-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-294);

Le lot deux cent quatre-vingt-quinze de la subdivision officielle du lot originaire quatre-vingt-treize (93-295), le lot trente-sept de la subdivision officielle du lot originaire quatre-vingt-quatorze (94-37);

Le lot deux cent quatre-vingt-seize de la subdivision officielle du lot originaire quatre-vingt-treize (93-296), le lot numéro trente-huit de la subdivision officielle du lot originaire quatre-vingt-quatorze (94-38);

Le lot deux cent quatre-vingt-dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire quatre-vingt-treize (93-297), le lot numéro trente-neuf de la subdivision officielle du lot originaire quatre-vingt-quatorze (94-39);

Le lot deux cent quatre-vingt-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire quatre-vingt-treize (93-298), le lot quarante de la subdivision officielle du lot originaire quatre-vingt-quatorze (94-40);

Le lot deux cent quatre-vingt-dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire quatre-vingt-treize (93-299);

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées. »

La mise à prix est fixée à 9 568,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval,

QC, le QUINZIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 mai 1982.

19135-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-006738-814

BANQUE TORONTO DOMINION VISA, demanderesse, contre LUCIEN GÉNÈREUX, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

Un emplacement ayant front sur le boulevard Sauvé, Laval-Ouest, ville de Laval, comté de Laval, province de Québec, et composé comme suit:

1. De la resubdivision numéro deux de la subdivision numéro vingt du lot originaire numéro cent soixante-dix-sept (177-20-2) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, mesurant vingt pieds de largeur dans sa ligne nord-est, cent pieds de profondeur dans sa ligne nord-ouest, dix-sept pieds et deux dixièmes de pied dans sa ligne sud-ouest, trois pieds et dix-sept centièmes de pied dans sa ligne sud, quatre-vingt-dix-huit pieds et cinq dixièmes de pied dans sa ligne sud-est.

2. De la resubdivision numéro deux de la subdivision numéro dix-neuf du lot originaire numéro cent soixante-dix-sept (177-19-2) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, mesurant vingt pieds de largeur dans sa ligne nord-est, quatre-vingt-dix-huit pieds et cinq dixièmes de pied de profondeur dans sa ligne nord-ouest, vingt-neuf pieds dans sa ligne sud et quatre-vingt-huit pieds dans sa ligne sud-est.

Toutes les mesures ci-dessus sont des mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro 1505, boulevard Sauvé, Laval-Ouest, ville de Laval, comté de Laval, province de Québec.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.

La mise à prix est fixée à 5 810,38 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et

modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le HUITIÈME jour de JUILLET 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 mai 1982.

19136-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016667-816

CAISSE D'ÉCONOMIE ANGUS, demanderesse, contre GERMAIN ROULEAU, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un immeuble ayant front sur la rue Légion, à Saint-Hubert, et composé:

1. Des lots numéros mille deux cent soixante-cinq et mille deux cent soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158-1265 et 158-1266) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hubert;

2. Du lot numéro un de la subdivision du lot numéro mille deux cent soixante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158-1267-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hubert;

3. Du lot numéro deux de la subdivision du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159-2-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hubert;

4. Du lot numéro un de la subdivision du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159-3-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hubert;

Avec toutes constructions dessus élevées, et notamment une maison portant le numéro 4055 de ladite rue Légion, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement avec tous les droits inhérents audit immeuble, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur, et notamment sujet à une servitude de vue telle que créée aux termes de l'acte enregistré à Chambly sous le numéro 489366.

Sujet également à un acte de zonage par le ministère du Transport enregistré à Chambly sous le numéro 486918. »

La mise à prix est fixée à 3 165,75 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le DOUZIÈME jour de JUILLET 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 mai 1982.

19137-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001177-813

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE L'AS-SOMPTION, demanderesse, contre **CONSTRUCTION GEO. McGORKA INC.** et **GEORGES McGORKA**, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de Laval, mis en cause.

L'immeuble du défendeur Georges McGorka:

Un immeuble situé à Saint-François, ville de Laval, comprenant;

1) Un lot de terre désigné sous le numéro deux (2) de la resubdivision du lot numéro trente-cinq (35) de la subdivision du lot originaire numéro six (6-35-2) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-de-Sales.

2) Un lot de terre désigné sous le numéro un (1) de la resubdivision du lot numéro trente-six (36) de la subdivision du lot originaire numéro six (6-36-1) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-de-Sales.

3) Circonstances et dépendances, y compris la servitude enregistrée à ville de Laval sous le numéro 430314.

Avec bâtisse y érigée portant le numéro 8390, Chartrand, ville de Laval.

La mise à prix est fixée à 13 253,75 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation

municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le HUITIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 mai 1982.

19138-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-051590-813

CAISSE POPULAIRE DE CANDIAC, demanderesse, contre **OMER DUBOIS**, défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la montée de Montbrun, en la ville de Boucherville, connu et désigné comme étant le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quatorze (194-3-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville.

Avec une maison dessus érigée portant le numéro 1405 de ladite montée de Montbrun, circonstances et dépendances.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 7 371,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval,

Longueuil, QC, le DOUZIÈME jour de JUILLET 1982
à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 mai 1982.

19139-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000829-828

CAISSE POPULAIRE LAVAL CENTRE, demande-
resse, contre **PIERRE SÉGUIN**, défendeur, et **LE RÉ-**
GISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement situé à Chomedey, ville de Laval,
province de Québec, connu et désigné comme étant le
lot numéro trois cent quarante-sept de la subdivision
officielle du lot originaire numéro trois cent trente-six
(336-347) aux plan et livre de renvoi officiels de la
paroisse de Saint-Martin. Avec toutes les bâtisses des-
sus érigées, notamment une maison portant le numéro
2340, rue de Mexico à Chomedey.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les
servitudes actives et passives, apparentes ou occultes
attachées audit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 11 037,13 \$, soit 25% de
l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation
municipale de la municipalité, multipliée par le facteur
établi pour ce rôle par le ministre des Affaires munici-
pales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et
modifiant certaines dispositions législatives, que l'adju-
dicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque
visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au
moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval,
155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le
HUITIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures
TRENTÉ.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 mai 1982.

19140-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-045752-776

CAISSE POPULAIRE ST JEAN VIANNEY, deman-
deresse, contre **NELSON TOUCHETTE**, défendeur, et
LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

Désignation

« Un emplacement ayant front sur la rue Collège en la
ville de Saint-Hubert, connu et désigné comme étant les
lots numéros cent quinze et cent seize de la subdivision
officielle du lot originaire numéro cent deux (102-115 et
116) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hubert,
division d'enregistrement de Chambly.

Avec la maison en construction dessus érigée portant le
numéro civique 3165 de ladite rue Collège.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les
servitudes actives et passives, apparentes et occultes
attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 10 111,50 \$, soit 25% de
l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation
municipale de la municipalité, multipliée par le facteur
établi pour ce rôle par le ministre des Affaires munici-
pales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et
modifiant certaines dispositions législatives, que l'adju-
dicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque
visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au
moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Cham-
bly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval,
Longueuil, QC, le DOUZIÈME jour de JUILLET 1982
à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 22 février 1982.

19141-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-012013-817

LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMA-
NENT, demanderesse, contre **HARVEY LAW** et 98175
CANADA LTÉE, défenderesses, et **DAME RITA**
JANE LAVOIE, épouse dudit Harvey Law, et **LE**
RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble de 98175 Canada Ltée:

Un terrain situé rue Sherbrooke est dans la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro six cent soixante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-quatorze (394-665) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la paroisse de Longue-Pointe, division de Montréal.

Avec la maison y construite et portant le numéro 7990, rue Sherbrooke est, ville de Montréal.

Assujetti à une servitude enregistrée à Montréal sous le numéro 2157548 et 1855288.

La mise à prix est fixée à 58 968,75 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SEPTIÈME jour de JUILLET 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 12 mai 1982.

19142-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-000677-810

VILLE DE HAMPSTEAD, demanderesse, contre **BAYVIEW CONSTRUCTION LTD.**, défenderesse, et **103024 CANADA INC.**, défenderesse par droit de suite, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

Les droits de Bayview Construction Ltd. et 103024 Canada Inc. dans les immeubles suivants, à savoir:

Les subdivisions numéro cinq cent quatre-vingt-trois, cinq cent quatre-vingt-quatre, cinq cent quatre-vingt-cinq et cinq cent quatre-vingt-six du lot originaire numéro quatre-vingt-un (81-583, 584, 585 et 586) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, autrefois la propriété de la demanderesse Bayview Construction Ltd. et maintenant la propriété de la défenderesse par droit de suite 103024 Canada Inc.

Le tout sans bâtisse.

La mise à prix est fixée à 57 505,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SEPTIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 22 mars 1982.

19143-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-012847-815

HERCY ELECTRIC INC., demanderesse, contre **DAME MINNIE NEUMARK**, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

Description

Un emplacement avec façade sur la rue Waverly dans la ville de Montréal, et composé de la moitié sud-est de la subdivision six cent douze du lot original numéro onze (11-S.-E. 1/2: 612) du registre des plan et livre de renvoi officiels de la corporation du village de Côte-Saint-Louis, mesurant plus ou moins vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-huit pieds de profondeur, en mesures anglaises, et borné comme suit: à l'avant, au sud-ouest, par la rue Waverly, à l'arrière, au nord-est, par une ruelle, sur un côté, au nord-ouest, par le résidu dudit lot no 11-612 et sur l'autre côté, au sud-est, par le lot no 11-611 du même cadastre.

Avec bâtisses y érigées, portant les numéros civiques 5287, 5289 et 5291, rue Waverly, ainsi que le garage.

La mise à prix est fixée à 8 880,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque

visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SEPTIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 30 avril 1982.

19144-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-013997-810

LA MUTUELLE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, demanderesse, contre **EDITH HALL KLEFOS**, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement donnant sur l'avenue Vincennes, dans la ville de Pointe-Claire, QC, connu comme étant la subdivision cent trente-huit du lot soixante-deux (62-138) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la paroisse de Pointe-Claire.

Y compris le bâtiment y érigé portant le numéro 106, avenue Vincennes, dont le mur sud est mitoyen.

Sous réserve d'une servitude en faveur de Bell Canada établie en vertu d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1092504.

Sous réserve du Règlement de zonage de l'aéroport de Montréal, qui limite la hauteur des bâtiments pouvant être construits sur ladite propriété, ledit règlement étant enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal.

La mise à prix est fixée à 12 822,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SEIZIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 mai 1982.

19236-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-12-015300-768
P-850

GEORGES MARIE LAROSE, 376, rue Valois, ville de Laval, QC, requérant-défendeur, et **YVON MARCOUX**, en sa qualité de percepteur-saisissant pour la créance de Gisèle Labonté, intimé-demandeur pour l'intimée-demanderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Laval, mis en cause.

« L'immeuble du requérant-défendeur :

La subdivision deux cent treize du lot originaire trois cent trente-six (336-213) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Martin, de la division d'enregistrement de Laval. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro civique trois cent soixante-seize (376) de la rue Valois, Chomedey, ville de Laval. »

La mise à prix est fixée à 11 807,63 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le HUITIÈME jour de JUILLET 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 mai 1982.

19145-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-001164-795

MARCEL ST-JEAN, demandeur, contre **GUY VAILLANCOURT**, défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de Laval, mis en cause.

« Un terrain situé dans la ville de Laval, connu et désigné comme étant la subdivision deux cent quarante du lot originaire deux (2-240) aux plan et livre de renvoi de la paroisse de Saint-François-de-Sales, avec la bâtisse ci-dessus érigée et portant le numéro civique 1140, rue Louise, Saint-François, ville de Laval. »

La mise à prix est fixée à 10 430,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le QUINZIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 11 mai 1982.

19146-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-001758-828

VAL ROYAL LASALLE LTÉE, demanderesse, contre **PIERRE BROUILLETTE INC.**, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** du bureau de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

Un certain emplacement connu et désigné comme étant la subdivision six cent trente-quatre du lot originaire quarante-quatre (44-634) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, avec bâtisse dessus érigée, portant le numéro civique 11935, Dulongpré à Montréal.

Un certain emplacement connu et désigné comme étant la subdivision six cent trente-cinq du lot originaire quarante-quatre (44-635) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, avec bâtisse

dessus érigée et portant le numéro civique 11925, Dulongpré, à Montréal.

Un certain emplacement connu et désigné comme étant la subdivision six cent trente-six du lot originaire quarante-quatre (44-636) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, avec bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique 11915, Dulongpré à Montréal.

Un certain emplacement connu et désigné comme étant la subdivision six cent trente-sept du lot originaire quarante-quatre (44-637) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, avec bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique 11905, Dulongpré à Montréal.

La mise à prix est fixée à 75 105,38 \$ quant à l'immeuble du 11935, Dulongpré, Montréal; 75 077,63 \$ quant à l'immeuble du 11925, Dulongpré, Montréal; 16 858,13 \$ quant à l'immeuble du 11915, Dulongpré, Montréal; 75 063,75 \$ quant à l'immeuble du 11905, Dulongpré, Montréal; soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATORZIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 11 mai 1982.

19147-0

Québec*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.M. 500-05-006920-829
 C.P.M. 500-02-006750-819
 S. 0123-82

BANQUE DE MONTRÉAL MASTER CHARGE, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et un bureau à Montréal, dit district, demande-

resse, contre MONSIEUR PIERRE MAINGUY, domicilié et résidant au 1705, rue Lehoux, ville d'Ancienne-Lorette et district de Québec, défendeur.

Subdivision huit (8) du lot originaire deux cent dix-huit (218) ainsi que la subdivision soixante-quinze (75) du lot originaire deux cent quarante-trois (243) aux plans et renvois du cadastre officiel de la municipalité d'Ancienne-Lorette.

Le tout tel qu'il subsiste avec bâtisse ci-dessus érigée portant le numéro 1705, rue Lehoux.

La mise à prix est fixée à dix mille trois cent douze dollars et cinquante centimes (10 312,50 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TREIZIÈME jour du mois de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982.

19237-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003804-817
S. 0159-82

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, 871, chemin Saint-Louis, Québec, district de Québec, demanderesse, contre AUTO JEAN TARDIF LTÉE, corporation légalement constituée ayant son siège social et principal bureau au 840, 2^e Rang, Neuville, comté de Portneuf; et JEAN TARDIF, domicilié et résidant au 3349, Périgny, Sainte-Foy, district judiciaire de Québec, défendeurs.

« La subdivision numéro un du lot numéro trois cent vingt-trois (323-1) du cadastre officiel de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, division d'enregistrement de Portneuf, paroisse de Pointe-aux-Trembles, et la subdivision un du lot numéro trois cent vingt-quatre (324-1) du susdit cadastre.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à dix mille soixante-seize dollars et douze centimes (10 076,12 \$), soit 25% de

l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, au 185, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le DIX-NEUVIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

« a) Une partie du lot numéro trois cent vingt-six (326 ptie), du cadastre officiel de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, division d'enregistrement de Portneuf, municipalité de Pointe-aux-Trembles, borné vers le nord-est par une partie du lot 326, vers le sud par l'emprise nord de la nouvelle autoroute, vers le sud-ouest par le lot 325 et vers le nord par un nouveau chemin projeté, mesurant quatre cent soixante-quinze pieds et huit dixièmes (475,8 pi) dans sa ligne nord-est, cent vingt-trois pieds et cinq dixièmes (123,5 pi) dans sa ligne sud, quatre cent soixante-quinze pieds et six dixièmes (475,6 pi) dans sa ligne sud-ouest et cent vingt-deux pieds et un dixième (122,1 pi) dans sa ligne nord, le tout avec le garage et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

b) Une autre partie du lot trois cent vingt-six (326 ptie) située au nord-est de l'immeuble ci-haut décrit, mesurant quarante pieds (40 pi) de largeur dans ses lignes nord et sud par quatre cent soixante-quinze pieds et huit dixièmes (475,8 pi) de profondeur dans ses lignes sud-ouest et nord-est, le tout sans bâtisse. Sujets lesdits immeubles à une servitude en faveur de Bell Téléphone, enregistrée le 13 janvier 1948, à la division d'enregistrement de Portneuf, sous le numéro 115088. »

La mise à prix est fixée à soixante et un mille cinq cent soixante-six dollars et quatre-vingts centimes (61 566,80 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le DIX-NEUVIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982.

19238-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Québec

C.S.Q. 200-05-000415-823

S. 0151-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 4000, boulevard du Jardin, Orsainville, QC, district de Québec, demanderesse, contre ANDRÉ BUSSIÈRES, tant personnellement que faisant affaires sous les nom et raison sociale de ANDRÉ BUSSIÈRES ÉPICIER-BOUCHER LICENCIÉ ENR. 6406, place des Myosotis, Orsainville, QC, défendeur.

« Un terrain ou emplacement situé à L'Ange-Gardien, comté de Montmorency, connu et désigné comme étant une partie du lot cent cinquante (ptie 150) du cadastre officiel pour la paroisse de L'Ange-Gardien, division d'enregistrement de Montmorency, de figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 146, vers le sud par le chemin Royal, vers le sud-ouest par le lot 150-26 (rue Cloutier) et vers le nord-ouest par une partie du lot 150. Mesurant trente-sept mètres et dix-neuf centièmes (37,19 m) vers le nord-est, vingt-neuf mètres et trente-deux centièmes (29,32 m) vers le sud-est, vingt-quatre mètres et cinquante-sept centièmes (24,57 m) vers le sud-ouest, vingt-six mètres et vingt et un centièmes (26,21 m) vers le nord-ouest, et contenant en superficie huit cent sept mètres carrés et sept dixièmes (807,7 m²), mesures métriques.

Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et notamment l'immeuble portant le numéro civique 6323, chemin Royal, L'Ange-Gardien, comté de Montmorency ».

La mise à prix est fixée à dix-sept mille trois cent quatre dollars (17 304,00 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montmorency, 8032, Royale, Château-Richer, le SEIZIÈME jour de juillet 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,

RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Québec, le 29 mai 1982.

19239-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Québec

C.S.Q. 200-05-004514-811

S. 0124-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1010, avenue des Érables, Québec, QC, demanderesse, contre PAUL H. DOLBEC, 1114, avenue Brown, Québec, district de Québec, QC, défendeur.

1. Le lot numéro cinq cent soixante-trois-cinq-trois-sept (563-5-3-7) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Catherine, comté de Portneuf, faisant maintenant partie de la ville de Lac-Sergent, mesurant ledit lot soixante pieds et trois dixièmes (60,3 pi) en front sur le lac Sergent, cent onze pieds et sept dixièmes (111,7 pi) au nord-ouest, soixante et un pieds et six dixièmes (61,6 pi) au sud-ouest et quatre-vingt-dix-sept pieds et cinq dixièmes (97,5 pi) au sud-est. Avec chalet dessus construit, circonstances et dépendances.

2. Toute la partie de la resubdivision six de la subdivision trois de la redvision cinq du lot originaire numéro cinq cent soixante-trois (563-5-3-6) du cadastre officiel de Ste-Catherine, ville de Lac-Sergent, division d'enregistrement de Portneuf, située en front du lot cinq cent soixante-trois-cinq-trois-sept (563-5-3-7), ci-dessus décrit. Cette parcelle de terrain étant une ruelle dont la borne nord-ouest est la continuation de la ligne de séparation des lots 563-5-3-7 et 8. Cette parcelle mesure vingt pieds de large (20 pi) et est bornée au nord-ouest par le restant du lot 563-5-3-6, au nord-est au lot 563-5-3-7, au sud-est au lot 563-5-3-4 et au sud-ouest au lot 563-5-3-5. Avec et sujet aux servitudes de passage décrites dans la vente par M. Eddy Gagné audit Paul H. Dolbec devant Bernard Samson, notaire, le 25 juin 1965, copie enregistrée à Portneuf le 14 juillet 1964, sous le numéro 170429.

3. La resubdivision quatre de la resubdivision trois de la subdivision cinq du lot originaire cinq cent soixante-trois (563-5-3-4) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Catherine, division d'enregistrement de Portneuf, avec toutes les servitudes actives et passives pouvant le grever.

Tel que le tout est actuellement, moins une profondeur de dix pieds vendue à la ville de Lac-Sergent par acte enregistré à Cap-Santé sous le numéro 147525.

La mise à prix est fixée à quatre mille quarante-six dollars (4 046,00 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Port-neuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, comté de Port-neuf, le DOUZIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982.

19240-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003639-809
S. 0158-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, étant aux droits de Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada, par la fusion de ces deux dernières telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil en date du 1^{er} novembre 1979 suivant arrêté C.P. 1979-2921, le tout en conformité de la Loi sur les banques, demanderesse, contre DENIS MAILLOUX, domicilié au 3, montée du Parc, Lac-Beauport, QC, *et al.*, défendeurs.

Partie indivise de la resubdivision deux de la subdivision dix du lot originaire numéro cent trente-neuf (139-10-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, division d'enregistrement de Québec;

Partie indivise de la resubdivision un de la subdivision dix-sept du lot originaire numéro cent trente-neuf (139-17-1) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, division d'enregistrement de Québec;

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à quinze mille deux cent soixante-neuf dollars en soixante-quinze centimes (15 269,75 \$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-NEUVIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982.

19241-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000118-823
S. 0150-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, étant aux droits de Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada par la fusion de ces deux dernières telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil en date du 1^{er} novembre 1979 suivant arrêté C.P. 1979-2921, demanderesse, contre POISSONNERIE ET DÉLICATESSE BEAUPORT INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 145, Seigneuriale, Beauport, et SERGE DRAPEAU, 145, Seigneuriale, Beauport, défendeurs.

Un immeuble sis et situé en la ville de Beauport, sur le côté ouest de la route Seigneuriale, connu et désigné comme étant la subdivision dix-neuf du lot originaire numéro cinq cent quarante-huit (548-19) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. L'adresse civique dudit emplacement est au 145, de la route Seigneuriale, Beauport.

La mise à prix est fixée à dix mille deux cent soixante-sept dollars et cinquante centimes (10 267,50 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUINZIÈME jour de JUILLET 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982.

19242-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-001801-823
 S. 0134-82

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué ayant son siège social au 577, avenue Royale, Beauport, demanderesse, contre **ÉMILIEN GUILLOT**, 530, rue Seigneuriale, Beauport, défendeur.

Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision trente-cinq du lot originaire huit cent trente-six (836-35) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses, circonstances et dépendances.

Localisation: 530, rue Seigneuriale

La mise à prix est fixée à quinze mille six cent soixante-dix-huit dollars et soixante-quinze centimes (15 678,75 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TREIZIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 29 mai 1982.

19243-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-002015-829
 S. 0129-82

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 577, avenue Royale, Beauport, QC, demanderesse, contre **RICHARD LABRECQUE**, 2558, avenue Langlois, Beauport, QC, défendeur.

Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision trois du lot originaire sept cent douze (712-3) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses, circonstances et dépendances. Localisation: 2558, avenue Langlois.

La mise à prix est fixée à onze mille trois cent soixante-dix-sept dollars et cinquante centimes (11 377,50 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TREIZIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 29 mai 1982.

19244-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-001807-820
 S. 0125-82

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 577, avenue Royale, Beauport, QC, demanderesse, contre **PIZZA JANO INC.**, 312, rue Seigneuriale, Beauport, QC, G1C 3P7, défendeur.

Un emplacement connu et désigné comme étant la resubdivision un, de la resubdivision deux, de la subdivision vingt-six du lot originaire sept cent soixante et un (761-26-2-1), la resubdivision deux, de la subdivision vingt-six du lot originaire sept cent soixante et un (761-26-2-2), la resubdivision un, de la subdivision vingt-sept du lot originaire sept cent soixante et un (761-27-1), la resubdivision deux, de la subdivision vingt-sept du lot originaire sept cent soixante et un (761-27-2), la subdivision trente et un du lot originaire sept cent soixante et un (761-31), la subdivision quatre-vingt-deux du lot originaire sept cent soixante et un (761-82) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses, circonstances et dépendances.

Localisation: 312, rue Seigneuriale

La mise à prix est fixée à quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingt-dix-sept dollars et cinquante centimes (91 297,50 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TREIZIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982.

19245-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001835-821
C.M. Beauport C-1369-81
S. 0136-82

LA VILLE DE BEAUPORT, demanderesse, contre **RESTAURANT BEN HUNG INC.**, 287, rue Seigneuriale, Beauport, QC, défenderesse.

Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision neuf du lot originaire sept cent soixante-trois (763-9) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses, circonstances et dépendances.

Localisation: rue Seigneuriale.

La mise à prix est fixée à soixante-six mille quarante-cinq dollars (66 045,00 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUATORZIÈME jour du mois de JUILLET à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982.

19246-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001799-829
S. 137-82

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 577, avenue Roy-

le, Beauport, QC, demanderesse, contre **CARL ROBICHAUD**, 338, rue Prince-Édouard, Québec, QC, défendeur.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la resubdivision un de la subdivision trois du lot originaire cent seize (116-3-1) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses, circonstances et dépendances, Localisation: 46, rue Laplante. »

La mise à prix est fixée à deux mille huit cent deux dollars et soixante-quinze centimes (2 802,75 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUATORZIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982.

19247-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002011-828
C.M.B.: C-1330-81
S. 0145-82

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 577, avenue Royale, Beauport, demanderesse, contre **LAURENT SIMARD**, 40, rue Camarat, Beauport, QC, défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision vingt-sept du lot originaire huit cent trois (803-27) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à onze mille trois cent soixante-dix-sept dollars et cinquante centimes (11 377,50 \$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue St-Pierre, Québec, le QUINZIÈME jour du mois de JUILLET 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982.

19248-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001495-816
S. 147-82

CAISSE POPULAIRE DE ST-GILLES, Saint-Gilles de Lotbinière, QC, demanderesse, contre **GEORGES LAJEUNESSE**, 155, rue Dionne, Saint-Gilles, Lotbinière, QC, défenderesse.

« Le lot partie cent quatre-vingt-un (P-181) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Gilles, de figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par le lot 181 ptie, rue Dionne, vers le nord-est et vers le sud-est par le lot 181 ptie, vers le sud par le lot 182 ptie et vers le sud-ouest par le lot 181 ptie; mesurant quinze mètres et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (15,99 m) vers le nord-ouest, trente-deux mètres et soixante-douze centièmes (32,72 m) vers le nord-est, cinq mètres et quatre-vingt-dix-sept centièmes (5,97 m) vers le sud-est, douze mètres et soixante centièmes (12,60 m) vers le sud et vingt-sept mètres et cinquante-neuf centièmes (27,59 m) vers le sud-ouest, contenant en superficie cinq cent onze mètres carrés et sept dixièmes (511,7 m²).

Le lot partie cent quatre-vingt-deux (P-182) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Gilles, de figure triangulaire, borné vers le nord par le lot 181 ptie, vers le sud-est et vers le sud-ouest par le lot 182 ptie; mesurant douze mètres et soixante centièmes (12,60 m) vers le nord, onze mètres et quatre centièmes (11,04 m) vers le sud-est et cinq mètres et soixante-huit centièmes (5,68 m) vers le sud-ouest, contenant en superficie trente et un mètres carrés et trois dixièmes (31,3 m²).

Le tout avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à trois mille cinq cent soixante-sept dollars, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, comté de Lotbinière, le QUINZIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982.

19249-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002571-813
S. 0095-82

CAISSE POPULAIRE D'ORSAINVILLE, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 4028, boulevard du Jardin, Orsainville, district de Québec, demanderesse, contre **PATRICE ROBICHAUD**, domicilié et résidant au 525, 68^e Rue ouest, Charlesbourg, et al., défendeurs.

La subdivision numéro cent quarante-cinq du lot originaire trois cent dix-sept (317-145) du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec.

La mise à prix est fixée à deux cent quarante-sept dollars et cinquante centimes (247,50 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DOUZIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

La subdivision numéro cinquante et un du lot originaire cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (599-51) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec.

La mise à prix est fixée à mille sept cent quarante-quatre dollars (1 744,00 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DOUZIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures TRENTE.

La subdivision numéro cinquante-deux du lot originaire cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (599-52) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec.

La mise à prix est fixée à mille cinq cent un dollars et quarante-sept centimes (1 501,47 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DOUZIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures.

La subdivision numéro cinquante-trois du lot originaire cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (599-53) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec;

La subdivision numéro quarante-quatre du lot originaire six cent (600-44) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec. Le tout sans bâtisse.

La mise à prix est fixée à mille cinq cent un dollars et quarante-sept centimes (1 501,47 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DOUZIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982. 19250-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-004699-810
S. 0140-82

CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DU CHEMIN, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 900, avenue des Érables, Québec, demanderesse, contre DAME COLETTE CÔTÉ-HOUDE, domiciliée et résidant au 12, rue Prévert, Loretteville *et al.*, défendeurs.

Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro quarante du lot originaire numéro sept cent cinquante-sept (757-40) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, notamment la maison portant le numéro civique 12, rue Prévert à Loretteville.

La mise à prix est fixée à quatorze mille huit cent quarante-six dollars et vingt-cinq centimes (14 846,25 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUATORZIÈME jour du mois de JUILLET 1982 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982. 19251-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001161-780
S. 0152-82

LA CAISSE POPULAIRE RIVIÈRE DE PORT-NEUF, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires dans les ville et district de Québec, demanderesse, contre RENÉ FORTIN, domicilié et résidant au lac Ferré, Valcartier, QC, défendeur.

« Un certain terrain connu et désigné comme étant une partie du lot originaire cent vingt-neuf (ptie 129) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Valcartier, division d'enregistrement de Québec, particulièrement décrite comme suit:

De figure irrégulière, borné en front au nord par une autre partie dudit lot 129 étant un droit de passage de cinquante pieds (50 pi, soit 15,2 m) de largeur à l'est par une autre partie du lot 129 appartenant à Laurent Bilodeau ou représentants, au sud par la partie du lot 129 décrite ci-bas et à l'ouest par une autre partie du lot 129 étant la propriété de dame Wolff ou représentants.

Mesurant cent trente et un pieds (131 pi, soit 39,93 m) en front au nord, quatre-vingt-douze pieds et deux

dixièmes (92,2 pi, soit 28,10 m) à l'est, cent quarante-sept-pieds et cinq dixièmes (147,5 pi, soit 44,95 m) au sud et quatre-vingt-dix-pieds (90 pi, soit 27,4 m) à l'ouest; contenant en superficie douze mille cinq cents pieds carrés (12 500 pi², soit 1 161,25 m²).

Un deuxième terrain connu et désigné comme étant une partie du lot originaire cent vingt-neuf (ptie 129) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Valcartier, division d'enregistrement de Québec, plus particulièrement décrite comme suit:

De figure irrégulière borné au nord par la partie du lot 129 décrite ci-haut, au sud, au sud-est et sud-ouest par la ligne des hautes eaux du lac Ferré, et à l'ouest par une autre partie du lot 129 étant la propriété de madame Wolff ou représentants.

Mesurant cent quarante-sept pieds et cinq dixièmes (147,5 pi, soit 44,95 m) au nord et cinquante-sept pieds (57 pi, soit 17,37 m) à l'ouest; contenant en superficie quatre mille sept cent cinquante pieds carrés (4 750 pi², soit 441,27 m²).

Le tout avec bâtisses ci-dessus construites circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à treize mille deux cent vingt-trois dollars et quatre-vingt-sept centimes (13 223,87 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le SEIZIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982.

19252-0

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.T.R. 400-05-000696-816
S. 0128-82

CAISSE POPULAIRE STE-FAMILLE DU CAP, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant un bureau au 55 de la rue Fusey en la cité du Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre GÉRARD LAMBERT, résidant et

domicilié au 90 de la rue Taschereau en la cité du Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, défendeur.

Une terre de figure irrégulière située en bordure est du chemin public (en courbe à cet endroit et sans désignation cadastrale) connue sous le nom de: « chemin du rang nord-est de l'Église » dans la municipalité de la paroisse de Saint-Alban, et composé de:

i) La partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-six (ptie 256) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alban, Sixième (VI^e) Concession, comté et division d'enregistrement de Portneuf (à Cap-Santé), dont les mesures sont contenues dans les frontières suivantes de cette portion de terre: bornée en front vers l'est par la partie du même lot (ptie 256) actuellement inondée par la crue permanente des eaux de la rivière Sainte-Anne en aval de laquelle rivière s'élève le barrage qui appartient maintenant à la Commission hydroélectrique de Québec dite aussi Hydro-Québec, en profondeur vers l'ouest par une partie du même lot (ptie 256) étant le chemin public précité (en courbe à cet endroit et sans désignation cadastrale) connu sous le nom de « chemin du rang nord-est de l'Église h à Saint-Alban, vers le nord-ouest par une autre partie du même lot (ptie 256) étant une portion de la terre pour la production de pommes de terre ou patates de table appartenant avec plus grande étendue à monsieur Vital Dolbec pour l'avoir acquise de son frère monsieur Benoît Dolbec aux termes de la vente reçue devant Hermann Saint-Amant, notaire à Saint-Alban, le 8 juillet 1976 et enregistrée le 16 juillet 1976, sous le numéro 222219 (monsieur Benoît Dolbec l'avait lui-même acquise de monsieur Albéric Grondines et de dame Rose-Alma Bertrand aux termes de la vente reçue devant le notaire Hermann Saint-Amant, le 22 septembre 1975 et enregistrée le 24 septembre 1975, sous le numéro 216838), d'un côté vers le nord-est d'abord par la partie dudit lot (ptie 256) susrelatée appartenant à monsieur Vital Dolbec, puis par la partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-sept (ptie 257) ci-dessous décrite au sous-paragraphe ii), de l'autre côté vers le sud-ouest par la partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-cinq (ptie 255) étant d'abord le terrain vendu par monsieur Dominique Saint-Amant à monsieur Armand Abel et à son épouse commune en biens dame Bernadette Saint-Amant, maintenant représentés par Herman Saint-Amant, notaire à Saint-Alban, puis par la terre à vocation agricole appartenant avec plus grande étendue à monsieur Dominique Saint-Amant; toutes les mesures de la terre ici décrite sont données plus loin; sans bâtisse;

ii) La partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-sept (ptie 257) au cadastre susdit, dont les mesures sont contenues dans les frontières suivantes de cette

portion de terre : bornée en front vers le sud-est par la partie du même lot (ptie 257) actuellement inondée par la crue permanente des eaux de la rivière Sainte-Anne en aval de laquelle rivière s'élève le barrage qui appartient maintenant à la Commission hydroélectrique de Québec dite aussi Hydro-Québec, en profondeur vers l'ouest et le nord-ouest par une partie du même lot (ptie 257) étant la terre à vocation agricole appartenant à monsieur Vital Dolbec (titre précité numéro 222219), vers le nord par une portion de la terre réservée par et appartenant avec beaucoup plus grande étendue à monsieur Albéric Grondines et à son épouse dame Rose-Alma Bertrand (les vendeurs), étant partie du lot originaire numéro deux cent soixante-neuf (P-269); d'un côté vers le sud-ouest par la partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-six (ptie 256) ci-dessus décrite avec plus grande étendue au sous-paragraphe i), de l'autre côté vers le nord-est par la partie du lot originaire numéro deux cent soixante-neuf (ptie 269) ci-dessus décrite au sous-paragraphe iii); toutes les mesures de la terre ici décrite sont données plus loin; sans bâtisse;

iii) La partie du lot originaire numéro deux cent soixante-neuf (ptie 269) au cadastre officiel susdit, dont les mesures sont contenues dans les frontières suivantes de cette portion de terre; bornée en front vers l'est par la partie du même lot (ptie 269) actuellement inondée par la crue permanente des eaux de la rivière Sainte-Anne en aval de laquelle rivière s'élève le barrage qui appartient maintenant à la Commission hydroélectrique de Québec dite aussi Hydro-Québec, d'un côté vers le sud-ouest par la partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-sept (ptie 257) ci-dessus décrite au sous-paragraphe ii), et de tous ses autres côtés par la partie dudit lot (ptie 269) étant la terre appartenant avec plus grande étendue à monsieur Albéric Grondines et à son épouse dame Rose-Alma Bertrand (les vendeurs); dont toutes les mesures sont données plus loin; sans bâtisse.

La mise à prix est fixée à trois mille trois cent trente dollars (3 330,00 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le DOUZIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982.

19253-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001806-822
C.P.Q. 200-02-011572-817
S. 0127-82

COMMISSION SCOLAIRE BEAUPORT, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 3301, Mgr-Gauthier, Beauport, district de Québec, demanderesse, contre **JOS LAHOUD AUTO LTÉE.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1281, place Mérici, ville et district de Québec, défenderesse.

Un emplacement en la ville de Beauport, autrefois Beauport-Ouest, sans bâtisse côté est d'une rue (lot 820-12), mesurant soixante-dix pieds (70 pi) en front sur la rue sur la profondeur de soixante-dix-huit pieds et cinq dixièmes plus ou moins (78,5 pi) de profondeur, mesures anglaises; borné au sud au lot 820 non subdivisé à une ligne tirée à 135 pieds au nord du lot 820-6, à l'est aux lots 819-14 et 819 non subdivisé, au nord au terrain de M. Lemelin faisant partie du même lot, et à l'ouest par la rue (820-12) et faisant partie du lot (820) huit cent vingt du cadastre officiel de la paroisse de Beauport.

La mise à prix est fixée à quatre-cent soixante-dix-sept dollars et trente centimes (477,30 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUATORZIÈME jour du mois de JUILLET 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982.

19254-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003518-813
S. 0141-82

LA MUTUELLE DU CANADA, compagnie d'assurance sur la vie, 1010, rue Sherbrooke ouest, bureau 1602, Montréal, demanderesse, contre **JOS. FARRAH**, 2746 de l'Anse, Sainte-Foy, QC, défendeur.

1. Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro deux, subdivision du lot numéro cinquante-deux, subdivision du lot originaire numéro cent cinquante-deux (152-52-2), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Félix-de-Cap-Rouge, division d'enregistrement de Québec.

Avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 1544, place Chavigneau, Cap-Rouge, comté de Québec, avec circonstances et dépendances.

Mitoyenneté: le mur de la maison érigé sur ledit lot 152-52-2 est mitoyen avec celui de la bâtisse érigée sur le lot 152-52-1 dudit cadastre.

Sujet le susdit immeuble à une servitude en faveur d'Hydro-Québec, enregistrée sous le numéro 898306.

Servitude d'aspect: sujet le susdit immeuble aux servitudes d'aspect créées dans un acte passé devant Pierre-Paul Côté, notaire, le 26 avril 1978, enregistré à Québec, le 28 avril 1978, sous le numéro 909537.

La mise à prix est fixée à quatorze mille huit cent quarante-six dollars et vingt-cinq centimes (14 846,25 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUINZIÈME jour du mois de JUILLET 1982 à DIX heures.

2. Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro un, subdivision du lot numéro cinquante-deux, subdivision du lot originaire numéro cent cinquante-deux (152-52-1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Félix-de-Cap-Rouge, division d'enregistrement de Québec.

Avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 1542, place Chavigneau, Cap-Rouge, comté de Québec, avec circonstances et dépendances.

Mitoyenneté: le mur de la maison érigé sur ledit lot 152-52-1 est mitoyen avec celui de la bâtisse érigée sur le lot 152-52-2 dudit cadastre.

Sujet le susdit immeuble à une servitude en faveur d'Hydro-Québec, enregistrée sous le numéro 898306.

Servitude d'aspect: sujet le susdit immeuble aux servitudes d'aspect créées dans un acte passé devant Pierre-Paul Côté, notaire le 26 avril 1978, enregistré à Québec, le 28 avril 1978, sous le numéro 909537.

La mise à prix est fixée à quatorze mille sept cent sept dollars et cinquante centimes (14 707,50 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUINZIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures TRENTE.

3. Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro deux, subdivision du lot numéro cinquante-trois, subdivision du lot originaire numéro cent cinquante-deux (152-53-2), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Félix-de-Cap-Rouge, division d'enregistrement de Québec.

Avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 1548, place Chavigneau, Cap-Rouge, comté de Québec, avec circonstances et dépendances.

Mitoyenneté: le mur sud de ladite maison est mitoyen avec celle érigée sur le lot 152-53-1.

Servitude d'aspect: sujet le susdit immeuble aux servitudes d'aspect dans un acte passé devant Pierre-Paul Côté, notaire, le 26 avril 1978, enregistré à Québec, le 28 avril 1978, sous le numéro 909537.

La mise à prix est fixée à quatorze mille huit cent quarante-six dollars et vingt-cinq centimes (14 846,25 \$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUINZIÈME jour de JUILLET 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 mai 1982.

19255-o

Rimouski*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Rimouski

No 100-SH-000037-82

LES MUTUELLISTES, caisse d'épargne et de crédit, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 1600, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli, demanderesse, contre GÉRALD BÉRUBÉ, domicilié à La Rédemption, district de Rimouski, défendeur.

Un immeuble situé à La Rédemption, connu et désigné comme étant le lot quarante-neuf (49) du rang Neuf (9), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de Masse, et des bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances;

Un immeuble situé à La Rédemption connu et désigné comme étant le lot un (1), rang Trois (3), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre d'Awantjish, et des bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix pour l'item 1 est de 736,00 \$ et pour l'item 2 de 2 656,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Rimouski, QC, le SIXIÈME jour de JUILLET 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MONIQUE LEPAGE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 17 mai 1982.

19206-o

Roberval*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Roberval

No 160-05-000341-819

S. 155-18-000057-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, résultant de la fusion et conti-

nuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), ayant un bureau au 1121, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien, district de Roberval, contre ALEX ARNAUD, homme d'affaires, domicilié et résidant au 1451, Saint-Georges, Saint-Félicien, QC, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest à Roberval.

Subdivision du lot 6-A-49-1; rang 1, canton de Demeulles: de figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par le lot 6-A-49-2, vers le nord-est par le lot 6-A-48 (rue Saint-Georges), vers l'est et le sud-est par le lot 6-A-51-2, vers le sud-ouest par le lot 6-A-50; mesurant cent pieds (100,0 pi, soit 30,48 m) vers le nord-ouest, quatre-vingt-cinq centièmes de pied (0,85 pi, soit 0,26 m) vers le nord-est, trente et un pieds et quatre dixièmes (31,4 pi, soit 9,57 m) sur une courbe circulaire dont le rayon mesure vingt pieds (20,0 pi, soit 6,09 m) vers l'est, quatre-vingts pieds (80,0 pi, soit 24,38 m) vers le sud-est, vingt pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (20,85 pi, soit 6,35 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie deux mille un pieds carrés. (2 001 pi², soit 186 m²) mesures anglaises.

Subdivision du lot 6-A-51-1, rang 1, canton Demeulles: de figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par le lot 6-A-51-2, vers le nord-est par le lot 6-A-48 (rue Saint-Georges), vers le sud-ouest et le sud-est par le lot 6-A-52-2, vers le sud-ouest par le lot 6-A-51-3; mesurant cent pieds (100,0 pi, soit 30,48 m) vers le nord-ouest, trente pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (30,85 pi, soit 9,4 m) vers le nord-est, trente et un pieds et un dixième (31,1 pi, soit 9,48 m) sur une courbe circulaire dont le rayon mesure dix-neuf pieds et cinq dixièmes (19,5 pi, soit 5,94 m) vers le sud-ouest, quatre-vingt-sept pieds (87,0 pi, soit 26,51 m) vers le sud-est, dix pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (10,85 pi, soit 3,3 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie mille cent quatre-vingt-quatre pieds carrés, mesures anglaises (1 184 pi², soit 110 m²).

Subdivision du lot 6-A-51-2: de figure irrégulière, borné vers le nord-ouest et vers l'ouest par le lot 6-A-49-1, vers le nord-est par le lot 6-A-48 (rue Saint-Georges), vers le sud-est par le lot 6-A-51-1, vers le sud-ouest par le lot 6-A-51-3 et 6-A-51-4; mesurant quatre-vingts pieds (80,0 pi, soit 24,38 m) vers le nord-ouest, trente et un pieds et quatre dixièmes (31,4 pi, soit 9,57 m) sur une courbe circulaire dont le rayon mesure vingt pieds (20,0 pi, soit 6,09 m) vers l'ouest, cinquante-sept pieds (57,0 pi, soit 17,37 m), deux pieds et quinze centièmes (2,15 pi, soit 0,65 m) vers le nord-est, cent pieds (100,0 pi, soit 30,48 m) vers le sud-est, trente-neuf pieds et quinze centièmes (39,15 pi, soit 11,93 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie

trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit pieds carrés, mesures anglaises (3 998 pi², soit 371,4 m²).

Subdivision du lot 6-A-52-2, rang 1: de la figure d'un heptagone concave dont une ligne est courbe, borné vers le nord-ouest et le nord-est par le lot 6-A-51 (rue), vers le nord-est par le lot 6-A-48 (rue), vers le sud-est et le nord-est par le lot 6-A-52-1, vers le sud-est par le lot 6-A-8, vers le sud-ouest par les lots 6-A-9 et 6-A-53; mesurant quatre-vingt-sept pieds (87,0 pi, soit 26,52 m) vers le nord-ouest, trente et un pieds et un dixième (31,1 pi, soit 9,48 m) sur la courbe circulaire vers le nord-est, trente pieds (30,0 pi, soit 9,14 m) vers le nord-est, soixante-quinze pieds (75,0 pi, soit 28,86 m) vers le sud-est, seize pieds et cinq dixièmes (16,5 pi, soit 5,03 m) vers le nord-est, trente-trois pieds et cinq dixièmes (33,5 pi, soit 10,21 m) vers le sud-est, soixante-dix pieds (70,0 pi, soit 21,33 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie cinq mille sept cent quatorze pieds carrés (5 715 pi²), mesures anglaises.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688a C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 15 509,92 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réel 1,06.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Ouest, Roberval, district de Roberval, le TRENTIÈME jour de JUIN 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GÉRALD TAILLON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 12 mai 1982.

19189-0

Saint-François

Fieri Facias de Bonis et de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 400-05-000611-810

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique dûment constitué, ayant une place d'affaires au 277, 1^{re} Avenue, Asbestos, district de Saint-François, partie demanderesse, contre GILLES HAMANN, de lieu et adresse inconnus, partie défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision huit du lot originaire neuf cent quarante-

trois (943-8) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton de Tingwick, Neuvième Rang (rang 9). Sous réserve des droits de mines et avec droit de passage en commun sur une lisière de terrain de vingt pieds (20 pi) de largeur longeant, au sud-ouest, le terrain ici vendu, pour communiquer du chemin public audit terrain. Le tout avec bâtisses dessus construites. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 1 137,33 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC, le MERCREDI TRENTIÈME jour de JUIN 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 10 mai 1982.

19126-0

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-François
No 450-02-000029-820

CENTRE DE RÉNOVATION DUBREUIL INC., partie demanderesse, contre ESTELLE VEILLEUX, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Compton, mis en cause.

« Un certain terrain connu et désigné comme étant la subdivision vingt du lot quatre C (4 C-20) aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Trois (rg 3) du canton d'Eaton. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 7 355,40 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Compton, 85, rue Parc, Cookshire, QC, le MARDI VINGT-NEUVIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sherbrooke, le 17 mai 1982.

19190-0

Terrebonne*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-017710-813

CAISSE POPULAIRE ST-VINCENT DE PAUL DE MONTRÉAL, institution financière régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 2422, boulevard de Maisonneuve est, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre **ROGER LACOMBE**, résidant et domicilié au 12, rue Jean, appartement 5, Saint-Eustache, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Un emplacement ayant front sur la Cinquième Avenue, en la ville de Pointe-Calumet, et composé des lots cent soixante-quinze, cent soixante-seize et cent soixante-dix-sept, de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent six (106-175, 176 et 177) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées dont celle portant le numéro civique 289, 55^e Avenue, Pointe-Calumet.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur. »

La mise à prix est fixée à 14 118,70 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670^e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache, le SEIZIÈME jour de JUILLET 1982 à QUINZE heures.

*Le shérif adjoint,*MICHEL ROULEAU, *tech. judiciaire.*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 12 mai 1982.

19127-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Montréal

No 500-02-050740-807

GASTON LAFRANCE, homme d'affaires, demeurant et domicilié au 9169, rue Centrale, ville LaSalle, district de Montréal, partie demanderesse, contre **CONRAD VILLEMAIRE**, comptable, demeurant et domicilié au 2788, rue Laval, Mascouche, district de Joliette, partie défenderesse.

« Un emplacement situé dans la municipalité de Val-Morin et étant composé du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois (3-3) du Sixième Rang (rang VI), canton de Morin, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne, mesurant 144 pieds et quatre dixièmes de pied dans sa ligne nord, 218 pieds et cinq dixièmes de pied dans sa ligne est, 147 pieds et trois dixièmes de pied dans sa ligne sud, 213 pieds dans sa ligne ouest et d'une superficie totale de 31 477 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins avec bâtisse y érigée et notamment une maison portant le numéro civique 160, 11^e Avenue, Val-Morin.

Tel que le tout se trouve présentement, circonstances, et dépendance, notamment la maison ci-dessus érigée portant le numéro civique 160, 11^e Avenue, Val-Morin, sans exception ni réserve.

Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes y attachées. »

La mise à prix est fixée à 8 140,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670^e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny ouest, local 1,03, Saint-Jérôme, QC, le NEUVIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures.

*Le shérif adjoint,*MICHEL ROULEAU, *tech. judiciaire.*

Bureau du shérif

Cour provinciale

Saint-Jérôme, le 11 mai 1982.

19128-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-014944-811

SAMSON, BÉLAIR INC. et LUCIEN MARTINELLI
 et NORMAND PAGÉ, partie demanderesse, contre
 CHARLES RACINE (d'adresse inconnue), partie
 défenderesse.

Un immeuble faisant front à la 9^e Avenue, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente (130-164) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache.

Avec une maison y élevée portant le numéro 257, 9^e Avenue, Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et sujet notamment à une servitude en faveur d'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, enregistrée à Deux Montagnes.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, Saint-Eustache, QC, le SEIZIÈME jour du mois de JUILLET 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
 MICHEL ROULEAU, *tech. judiciaire.*

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Saint-Jérôme, le 11 mai 1982.

19129-o

Vente(s) pour taxes**Ville de Boucherville**

Avis est, par la présente, donné par Claude Caron, greffier de la ville de Boucherville, que les lots ou parties de lots ci-dessous décrits seront vendus à l'enchère publique dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville, au numéro 500 de la rue Rivière-aux-Pins à Boucherville, le VENDREDI DIX-HUITIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures, pour le non-paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts et frais.

Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles sur lesquels lesdites taxes pour l'année 1981 et les années antérieures, ainsi que les intérêts et les frais, auront été payés avant le moment de la vente.

Les immeubles seront vendus avec les bâtisses y dessus érigées, le tout tel qu'il se trouve présentement avec les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale ou par chèque visé.

La ville de Boucherville a été autorisée par la Commission municipale du Québec, en date du 30 mars 1982, conformément à l'article 513 de la Loi sur les cités et villes, à faire une énumération abrégée des numéros cadastraux d'immeubles à être vendus par la ville, pour non-paiement des taxes, à condition que ladite énumération abrégée ne s'applique qu'aux numéros cadastraux d'immeubles qui sont consécutifs et qui appartiennent au même propriétaire.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-020-0011	St-Michel, Jean-Paul	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 18-12
1-020-0013	St-Michel, Louise	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 18-13
1-087-0872	Laberge, Maurice	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 18-295, 19-201

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-029-0849	Robert, Maurice	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 20-42
2-018-0126	Venne, Maurice	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 30-92, 30-93
3-054-0100	Montarville Trust Admicran Ltée	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 35-75
3-051-0344	Mendes, Anabela Maria	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 38-3, 38-4, 39-53, 39-54 P.-1, 39-54 P.-2
Une partie du lot 39-54-1 bornée comme suit: au nord-est et au nord-ouest par le lot 39-53; de nouveau vers le nord-est par le lot 38-4; vers le sud-est, le sud-ouest et le sud-est par le lot 39-54-2; vers le sud par le lot 39-54-1; vers le sud-ouest par le lot 39-6; vers le nord-ouest par le boulevard Marie-Victorin. Le tout représentant approximativement 12 916 pieds carrés. Une partie du lot 39-54-2 bornée comme suit: au nord-est et au nord-ouest par le lot 39-54 P.-1; au sud et au sud-est par le lot 39-54 P.-2; au sud-ouest par le lot 39-6. Le tout représentant approximativement 905 pieds carrés. Avec une maison dessus érigée, portant le numéro 344 du boulevard Marie-Victorin à Boucherville.		
3-092-0121	Cloutier, Pierre-Jean	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 38-37
3-138-1051	Avon, Bruno	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 58-37
3-148-1065	Hamel, Jacques	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 63-95, 63-96
2-018-0006	Brochu, Ronald	P.-64
Un immeuble ayant front sur la rue de La Perrière, connu et désigné comme étant une partie du lot 64 du cadastre du village incorporé de Boucherville, mesurant 50 pieds de largeur sur 53,3 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, borné en front, au nord-est, par la rue de La Perrière; en arrière, au sud-ouest, par une partie du lot 63 dudit cadastre; d'un côté, au sud-est par le résidu dudit lot 64 dudit cadastre; de l'autre côté, au nord-ouest, par une autre partie dudit lot 63 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 665 pieds carrés.		
3-054-0930	Bania Realities Ltée	P.-70
Une partie du lot 70 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au nord-est par le boulevard Montarville; au sud-est par la partie du lot 70 dudit cadastre; au sud-ouest par partie du lot 69-111 dudit cadastre et les lots 69-110, -109, -108, -107, -106, -102 et -83 dudit cadastre et une partie non subdivisée du lot 69 dudit cadastre et en partie par une partie du lot 70 dudit cadastre; au nord-est par une autre partie du lot 70 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 262 000 pieds carrés.		
1-088-0850	Lucas, Mme John	P.-88
Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest par une partie du lot 87 dudit cadastre; des autres côtés par le résidu du lot 88 dudit cadastre. La ligne sud-est de ladite partie de lot est située à 370 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés.		
1-088-0888	Payne, Douglas W.	P.-88
Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P.-88 dudit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 dudit cadastre et la ligne sud-est est située à 370 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés.		

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-088-0908	Payne, Douglas W.	P.-88 Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de trois côtés par le lot 88 dudit cadastre; au sud-ouest par le lot P.-87 dudit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 849 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés.
1-088-0984	Sydlo, Stanley M.	P.-88 Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 52 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties du lot 88 dudit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 260 pieds de la ligne nord-est du lot 87 dudit cadastre et la ligne sud-est est à 571 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés.
1-088-1014	Resnik, Bernard	P.-88 Une partie du lot 88 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, mesurant 60 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 167 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest et au nord-ouest par le lot P.-88 dudit cadastre; au nord-est par le lot P.-88-44 dudit cadastre; au sud-est par le lot P.-88-45 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés.
2-035-0539	Paquin, Daniel	Cadastre du village incorporé de Boucherville 106-1
2-097-0617	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-55
2-097-0619	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-56
2-097-0621	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-57
2-097-0631	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-62
2-097-0635	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-63
2-097-0641	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-65
2-097-0643	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-66
2-097-0647	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-67
2-097-0649	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-68
2-097-0651	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-69
2-097-0655	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-70
2-053-0603	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-79

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
2-057-0649	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-80
2-057-0647	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-81
2-057-0645	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-82
2-057-0643	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-83
2-057-0641	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-84
2-057-0639	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-85
2-057-0637	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-86
2-057-0635	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-87
2-057-0633	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-88
2-097-0642	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-89
2-097-0624	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-94
2-097-0622	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-95
2-097-0618	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-96
2-097-0616	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-97
2-097-0612	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-98
2-097-0610	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-99
2-099-0631	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-119
2-053-0597	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-129
2-053-0591	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-131

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
2-053-0590	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-145
2-053-0594	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-146
2-053-0598	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-147
2-053-0600	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-148
2-053-0604	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-149
2-053-0606	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-150
2-053-0610	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-151
2-053-0612	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-152
2-053-0616	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-153
2-053-0618	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-154
2-053-0622	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-155
2-053-0624	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-156
2-053-0628	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-157
2-053-0630	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-158
2-053-0634	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-159
2-053-0636	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-160
2-081-0609	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-170
2-081-0605	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-171
2-081-0603	Hinla Corporation	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville P.-121-172, P.-121-173

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
Une partie du lot 121-172 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au sud-est par une partie du lot 121-9 (rue) dudit cadastre et par une autre partie du lot 121-172 dudit cadastre; au sud-ouest par une autre partie du lot 121-172 dudit cadastre et par une partie du lot 121-173 dudit cadastre; au nord-ouest par les lots 121-148 et 121-149 dudit cadastre; au nord-est par le lot 121-171 dudit cadastre. Formant en superficie 3 742 pieds carrés. Une partie du lot 121-173 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au sud-est par une autre partie du lot 121-173 dudit cadastre; au sud-ouest par le lot 121-174 dudit cadastre; au nord-ouest par les lots 121-147 et 121-148 dudit cadastre; au nord-est par une partie du lot 121-172 dudit cadastre. Formant en superficie 3 023 pieds carrés.		
-081-0597	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-174
-081-0593	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-175
-081-0591	Société Immobilière et de Finance Ragu	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 121-176
-049-0570	Plantation Amiens Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville P.-122
Une partie du lot connu et désigné sous le numéro 122 au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, de figure irrégulière, mesurant 197,8 pieds de largeur en front du côté nord-ouest le long du boulevard de Normandie, 190,6 pieds de largeur en arrière dans sa ligne sud-est, par une profondeur de 5 098 pieds d'un côté dans sa ligne nord-est et 5 062,3 pieds de l'autre côté dans sa ligne sud-ouest, ayant une superficie de 998 062 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, et bornée comme suit: en front, au nord-ouest, par le boulevard de Normandie; en arrière, au sud-est, par une partie du lot 206 dudit cadastre; d'un côté, au nord-est, par une autre partie du lot 122 dudit cadastre; de l'autre côté, au sud-ouest, par une autre partie du lot 122 dudit cadastre, propriété de Roméo Genest.		
-049-0452	Prestige Dev. Ltd.	P.-126
Une partie du lot 126 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au nord par une partie du lot 126 dudit cadastre; au sud par une autre partie du lot 126 dudit cadastre; à l'est par la rue Montarville; à l'ouest par une partie du lot 127 dudit cadastre. Mesurant dans sa ligne nord 321,72 pieds et 36,9 pieds, dans sa ligne sud 308,5 pieds et 23,5 pieds, dans sa ligne est 80,08 pieds et dans sa ligne ouest 80,1 pieds. Contenant en superficie 27 100 pieds carrés.		
-049-0339	Evdo Construction Inc.	P.-127-10
Une partie du lot 127-10 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, de figure irrégulière, bornée comme suit: en front, au sud-est, par une partie du lot 127-10 dudit cadastre expropriée pour l'élargissement du boulevard de Normandie; au sud-ouest par le lot 127-11 dudit cadastre; au nord-ouest par le lot 127-12 dudit cadastre; au nord-est par les lots 127-24 et 127-9 dudit cadastre. Mesurant 60,02 pieds de largeur en front dans sa ligne sud-est, 115,84 pieds dans sa ligne sud-ouest, 56,81 pieds dans sa ligne nord-ouest; 30 pieds et 117,61 pieds dans ses lignes nord-est. Contenant en superficie 8 263,9 pieds carrés.		
-116-1205	Habitations d'Angoulême Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-43
-095-0345	Kolitsopoulos, Bill Vassilios	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-62
-095-0350	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-67
-116-1198	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-69
-116-1220	Habitations d'Angoulême Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-75

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
3-116-1230	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-78
3-114-1219	Habitations d'Angoulême Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-89
3-114-1215	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-90
3-114-1211	Habitations d'Angoulême Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-91
3-114-1201	Karnavandes, James	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-94
3-114-1195	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-96
3-116-1275	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 127-122
3-049-0387	Prestige Dev. Ltée	P.-128
Une partie du lot 128 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, décrite comme suit: commençant à un point coïncidant avec le coin sud du lot 126-72 dudit cadastre et le coin est du lot 129-94 dudit cadastre; de là suivant la ligne de division entre les lots 126 et 128 dudit cadastre une distance de 365 pieds jusqu'à une rue (lot 128-62 dudit cadastre); de là, vers le sud-est, une distance de 120 pieds plus ou moins; de là tournant en arc de cercle et suivant le côté nord-ouest du chemin du 3 ^e Rang une distance de 365 pieds plus ou moins jusqu'à la ligne de division entre les lots 126 et 128 dudit cadastre; de là tournant vers le nord-ouest en suivant la ligne de division entre les lots 126 et 128 dudit cadastre une distance de 120 pieds jusqu'au point de départ. Contenant en superficie 46 116 pieds carrés. Ce terrain est borné comme suit: au sud-est par le chemin du 3 ^e Rang; au sud-ouest par la rue (128-62 dudit cadastre); au nord-est par une partie non subdivisée du lot 126 dudit cadastre; au nord-ouest par les lots 128-94 à -105 incl. dudit cadastre.		
3-095-0307	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1205
3-095-0313	Liokareas, Peter	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1207
3-095-0315	Liokareas, Peter	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1208
3-097-1180	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1216
3-097-1188	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1220
3-097-1198	Zakarian, Mme Georges	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1223
3-095-0300	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1249
3-120-1215	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1288

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
-120-1201	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1292
-118-1288	Evdokias, John	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1333
-118-1290	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1334
-116-1296	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1378
-116-1292	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1380
-116-1272	Hinla Corporation	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1385
-116-1293	Kolitsopoulos, Bill Vassilios	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 129-1389
-162-1511	Canco Construction Inc.	P.-155-11
Une partie du lot 155-11 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, de figure irrégulière, borné comme suit: vers le sud par les lots 155-11-1 et 155-11-2 (rue) dudit cadastre; vers le sud-ouest par le lot 155-11-1 dudit cadastre et par une partie non subdivisée du lot 154 dudit cadastre; vers l'ouest par l'ancien chemin public sans désignation cadastrale vers le nord-est, le nord-ouest et le sud-est par une partie non subdivisée du lot 155 dudit cadastre. Une autre partie du lot 155-11 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, de forme triangulaire, borné comme suit: vers le sud par le lot 155-13 (rue) dudit cadastre; vers le nord-est par une partie non subdivisée du lot 155 dudit cadastre; vers l'ouest par le lot 155-11-2 (rue) dudit cadastre. Le tout représentant une superficie approximative de 535 232 pieds carrés.		
-077-1201	St-Georges, Guy	Bâtisse seulement (P.-183)
Une bâtisse érigée sur le lot P.-183 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville appartenant à Tourrain Properties. Dans le présent cas, l'unité d'évaluation concerne uniquement la bâtisse.		
-077-0970	Reliable Realities Inc.	P.-190
Une partie du lot 190 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au sud-est par une partie du lot 268 dudit cadastre; au nord-ouest par une partie du lot 170 dudit cadastre; au sud-ouest par les lots 190-2 à 190-23 dudit cadastre; au nord-est par le lot 187 dudit cadastre, le tout représentant approximativement 55 800 pieds carrés, sauf et distraire les parties vendues au ministère de la Voirie et décrites comme suit: a) Une partie de terrain, de figure triangulaire, située sur le côté nord-ouest du chemin du 5^e Rang, étant une partie du lot 19 dudit cadastre, mesurant 44,5 pieds dans la ligne nord-ouest et 2,2 pieds dans la ligne nord-est, contenant en superficie 47 pieds carrés, et bornée de la façon suivante: vers le sud-est par le chemin du 5^e Rang; vers le nord-ouest par la partie dudit lot 19 dudit cadastre restant la propriété de Reliable Realities; vers le nord-est par la partie du lot 190 dudit cadastre appartenant à Eric K. Holzer <i>et al.</i> b) Une partie de terrain, de figure irrégulière, située sur le côté sud-est du même chemin du 5^e Rang, étant une partie du lot 19 dudit cadastre, mesurant 33,7 pieds dans les lignes nord-est et sud-ouest, 44,3 pieds dans la ligne sud-est, contenant en superficie 464 pieds carrés, et bornée comme suit: vers le nord-ouest par le chemin du 5^e Rang; vers le nord-est par la partie du lot 19 dudit cadastre appartenant à Eric K. Holzer <i>et al.</i>; vers le sud-est par la partie du lot 190 dudit cadastre restant la propriété de Reliable Realities; vers le sud-ouest par le lot 190-177 dudit cadastre.		
-077-0971	Reliable Realities Inc.	P.-190
Une partie du lot 190 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au nord-ouest par une partie du lot 170 dudit cadastre; au sud-est par une partie du lot 268 dudit cadastre; au sud-ouest par les lots 190-2 à 190-23 dudit cadastre; au nord-est par le lot 187 dudit cadastre, le tout représentant approximativement 83 700 pieds carrés, sauf et distraire les parties vendues au ministère de la Voirie et décrites comme suit:		

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
a) Une partie de terrain, de figure triangulaire, située sur le côté nord-ouest du chemin du 5^e Rang, étant une partie du lot 190 dudit cadastre, mesurant 44,5 pieds dans la ligne nord-ouest et 2,2 pieds dans la ligne nord-est, contenant en superficie 47 pieds carrés, et bornée de la façon suivante: vers le sud-est par le chemin du 5^e Rang; vers le nord-ouest par la partie dudit lot 190 dudit cadastre restant la propriété de Reliable Realities; vers le nord-est par la partie du lot 190 dudit cadastre appartenant à Eric K. Holzer <i>et al.</i> b) Une partie de terrain, de figure irrégulière, située sur le côté sud-est du même chemin du 5^e Rang, étant une partie du lot 190 dudit cadastre, mesurant 33,7 pieds dans les lignes nord-est et sud-ouest, 44,3 pieds dans la ligne sud-est, contenant en superficie 1 464 pieds carrés, et bornée comme suit: vers le nord-ouest par le chemin du 5^e Rang; vers le nord-est par la partie du lot 190 dudit cadastre appartenant à Eric K. Holzer <i>et al.</i>, vers le sud-est par la partie du lot 190 dudit cadastre restant la propriété de Reliable Realities; vers le sud-ouest par le lot 190-177 dudit cadastre.		
1-084-1365	Shagun Management	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 190-65, 190-66, 190-67, 190-68
1-084-1370	Segal, Harry Louis	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 190-155, 190-156, 190-157, 190-158
1-084-1490	Kravitz, Sam	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville 190-290, 190-291, 190-292, 190-293
2-077-0645	Gothic Developments Inc.	P.-204
Une partie du lot 204 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: à l'est par une partie du lot 202 dudit cadastre; à l'ouest par une partie du lot 205 dudit cadastre; au sud par la rue de Touraine; au nord-ouest par une partie du lot 160 dudit cadastre. Le tout mesurant approximativement 404 804 pieds carrés.		
2-077-0650	Gothic Developments Inc.	P.-204
Une partie du lot 204 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: au nord-ouest par la rue de Touraine; au sud-est par la Transcanadienne d'un côté au nord-est par une partie du lot 202 dudit cadastre; de l'autre côté, au sud-ouest, par une partie du lot 205 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 1 669 708 pieds carrés.		
2-079-0660	227495 Investments Ltd	P.-256
Une partie du lot 256 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, bornée comme suit: du côté ouest par le chemin du 6^e Rang; sur un autre côté ouest par une partie du lot 256-1 dudit cadastre; dans sa ligne nord-ouest par la Transcanadienne; dans sa ligne sud-ouest par ladite partie du lot 256-1 dudit cadastre; dans une autre ligne sud-ouest par une partie du lot 255 dudit cadastre; dans une ligne nord-est par ladite partie du lot 256-1 dudit cadastre; dans une autre ligne nord-est par une partie du lot 257 dudit cadastre propriété de 227495 Investments Ltd; dans sa ligne sud-est par une autre partie du lot 256 dudit cadastre expropriée pour la route de raccordement entre Transcanadienne et la route 30. Commençant à un point situé à l'intersection des limites sud ou sud-est de la Transcanadienne avec la ligne de division entre ladite partie du lot 256 dudit cadastre et du lot 257 dudit cadastre en allant en direction sud-est sur une distance de 7 721,04 pieds; de là en allant en direction sud le long de la limite nord-ouest de la route de raccordement sur une distance de 560,1 pieds; de là en allant en direction nord-ouest le long de la ligne de division entre les lots 255 dudit cadastre et 256 dudit cadastre sur une distance de 8 183,9 pieds; de là en allant le long de la limite ouest ou nord-ouest du chemin du 6^e Rang sur une distance de 161,87 pieds; de là en allant en direction est le long de la limite sud de la Transcanadienne sur une distance de 13,02 pieds; de là en allant en direction sud-est le long de la ligne séparant une partie du lot 256-1 dudit cadastre avec le lot 256 dudit cadastre sur une distance de 134,9 pieds; de là en direction nord-est le long de l'autre ligne séparant lesdits lots 256-1 dudit cadastre et 256 dudit cadastre sur une distance de 113,47 pieds; de là en allant en direction nord-ouest le long d'une autre ligne séparant le lot 256 dudit cadastre du lot 256-1 dudit cadastre sur une distance de 9 pieds; de là en allant en direction est le long de la limite sud ou sud-est de la Transcanadienne sur une distance de 185,07 pieds jusqu'au point de départ. Ladite partie contient en superficie 3 109 929,24 pieds carrés.		
2-079-0750	227495 Investments Ltd	P.-261
Un emplacement désigné comme étant une partie du lot originaire 261 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, et borné comme suit: en front au nord-ouest par le chemin public; au sud-est par la Transcanadienne; d'un côté, au nord-est, par le lot originaire 263 dudit cadastre; de l'autre côté, au sud-ouest, partie par le lot originaire 262 dudit cadastre et partie par une autre partie du lot originaire 261 dudit cadastre. Mesurant 390 pieds en front le long du chemin public par 444,23 pieds en arrière dans sa ligne sud-est par une profondeur de 1 824 pieds sans sa ligne nord-est et 1 519,72 pieds dans sa ligne sud-ouest. Contenant en superficie 17 339 arpents carrés.		

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
		Un emplacement désigné comme étant une partie du lot originaire 261 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, et borné comme suit: en front, au nord-ouest, par la route de service de la Transcanadienne; en arrière, au sud-est, par la route de raccordement; d'un côté, au nord-est, par le lot originaire 263 dudit cadastre; de l'autre côté, au sud-ouest, par le log originaire 261 dudit cadastre. Mesurant 443,42 pieds en front le long de la route de service de la Transcanadienne par 564,1 pieds dans sa ligne sud-est par une profondeur de 4 528,06 pieds dans sa ligne nord-est et 5 159,12 pieds dans sa ligne sud-ouest. Contenant en superficie 50 154 arpents carrés. Sauf et à distraire les parties dudit lot 261 dudit cadastre vendues à Sa Majesté la Reine Élisabeth II (Voirie) par l'acte 311211 et décrites comme suit:
	a)	Un terrain étant une partie du lot 261 dudit cadastre, mesurant 564,1 pieds dans les lignes ouest et est et 436 pieds dans les lignes nord-est et sud-ouest, contenant en superficie 169 230 pieds carrés, mesures anglaises, et borné comme suit: vers l'ouest par une partie du lot 261 dudit cadastre; vers le nord-est par le lot 263 dudit cadastre; vers l'est par la partie résiduelle du lot 261 dudit cadastre ci-après décrite; vers le sud-ouest par une autre partie du lot 261 dudit cadastre. Les lignes ouest et est de cette partie de terrain sont situées respectivement à 150 pieds à l'ouest et 150 pieds à l'est de la ligne centrale de la route de raccordement projetée.
	b)	Un terrain étant une partie du lot 261 dudit cadastre, mesurant 564,1 pieds dans la ligne ouest, 569 pieds dans la ligne nord-est, 399,8 pieds dans la ligne sud-ouest, contenant en superficie 187 947 pieds carrés, mesures anglaises, et borné comme suit: vers l'ouest par la partie du lot 261 dudit cadastre requise pour la construction de la route de raccordement entre la Transcanadienne et la route 30; vers le nord-est par le lot 263 dudit cadastre; vers le sud-est par la ligne de division entre le cadastre de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville et le cadastre de la paroisse de St-Bruno; vers le sud-ouest par une partie du lot 261 dudit cadastre.
	c)	Un terrain étant une partie du lot 261 dudit cadastre, borné comme suit: au nord-est par une partie du lot 263 dudit cadastre (la Transcanadienne); au sud-est et au nord-ouest par le résidu du lot 261 dudit cadastre; au sud-ouest par une partie du lot 261 dudit cadastre (la Transcanadienne). Le coin nord de ce terrain est situé à une distance de 1 824 pieds et le coin ouest à une distance de 1 519,72 pieds au sud-est de la ligne sud-est du chemin du 6 ^e Rang, mesurant 419,94 pieds au nord-est, 443,42 au sud-est, 420,36 au sud-ouest, 444,23 au nord-ouest. Contenant en superficie 159 777 pieds carrés.

Boucherville, le 28 avril 1982.

19002-21-2-o

Le greffier,
CLAUDE CARON.**Ville de Cap-de-la-Madeleine**

Avis public est, par les présentes, donné que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère à l'hôtel de ville de Cap-de-la-Madeleine, le LUNDI VINGT ET UNIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale du Québec, par décision en date du onzième jour de mai 1982, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes, article 513.

Nom du propriétaire	Cadastre	Subdivisions
Jean Méthot <i>et al.</i>	418	661
4175, Mgr-De Laval		662
Trois-Rivières		663
		664

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Cap-de-la-Madeleine, le 17 mai 1982.

19191-22-2-o

Le greffier municipal,
MAURICE THELLEND.

Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, Annie Legault, secrétaire-trésorière de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, conformément aux dispositions des articles 726 et suivants du Code municipal en la salle de l'édifice du comté de Huntingdon, situé au 23, rue King, Huntingdon, le JEUDI HUITIÈME jour de JUILLET 1982 à DIX heures, pour satisfaire au paiement de taxes municipales et scolaires, avec intérêts, plus les frais subséquemment encourus, à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale du Québec, par décision rendue le 3 mars 1982 et portant la référence M620/CM-41888, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, conformément aux dispositions de l'article 730 du Code municipal.

Nom du propriétaire	No de cadastre	Municipales	Taxes dues	Scolaires
Village d'Ormstown				
Auger, Jean-Louis et Daigle, Jean-Guy	P. 291-P. 292-P. 293	1 156,60 \$	173,84 \$	
Terrain de forme irrégulière, mesurant cent quarante pieds (140 pi) au nord-est, deux cent soixante pieds (260 pi) de profondeur au nord-ouest et deux cent quatre-vingt-huit pieds (288 pi) au sud-est et borné comme suit: vers le nord-est par la rue Lambton, au nord-ouest, par le résidu dudit lot P.-293, au sud-est, par le résidu dudit lot P.-291 et au sud-ouest par la rivière Châteauguay.				
Desbiens, Colbert	P. 80-19	564,80	347,98	
Mesurant cinquante pieds (50 pi) de large par quatre-vingts pieds (80 pi) de profondeur, mesures anglaises, et borné comme suit vers le sud-ouest par la rue Gale, vers le nord-ouest par le lot 80-12 (rue Hector) vers le sud-est par une partie du lot 80-20 et vers le nord-est par le résidu dudit lot no 80-19.				
Ekaireb, David	P.-634, P.-634-9-10-11 634-12-13-P.-15	5 599,28	17,78	
Un emplacement vacant situé le long de la route 138 dans la municipalité du village d'Ormstown, division d'enregistrement de Châteauguay, et étant composé comme suit:				
a) D'une partie non subdivisée du lot originaire numéro six cent trente-quatre aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Malachie, bornée au nord par le chemin Rivière-Outarde, par une autre partie du lot originaire 634 par le lot 634-11 et par une partie des lots 634-12 et 634-15, à l'est par une autre partie du lot originaire 634, au sud-ouest par la route 138 (ptie 634), et à l'ouest par les lots 634-10, 634-11 et par une partie du lot 634-9, tous du même cadastre.				
b) Une partie du lot numéro neuf de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-quatre (634-ptie 9), de forme trapézoïdale, auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée au nord par le chemin Rivière-Outarde, à l'est par la partie du lot originaire numéro 634 ci-haut décrite au paragraphe a), au sud par le lot 634-10 et à l'ouest par le résidu du lot 634-9, tous du même Cadastre.				
c) le lot numéro dix de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-quatre (634-10), de forme rectangulaire, auxdits plan et livre de renvoi officiels, borné au nord par le lot 634-9, à l'est par la partie du lot originaire numéro 634 ci-haut décrite au paragraphe a), au sud par le lot numéro 634-11 et à l'ouest par la partie du lot 634-15 ci-après décrite au paragraphe g).				
d) Le lot numéro onze de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-quatre (634-11), de forme rectangulaire, auxdits plan et livre de renvoi officiels, borné au nord par le lot 634-10, à l'est et au sud par la partie du lot originaire 634 ci-haut décrite au paragraphe a) et à l'ouest par la partie du lot 634-15 ci-après décrite au paragraphe g).				
e) Une partie du lot numéro douze de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-quatre (634-ptie 12) de forme irrégulière, auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée au nord par le lot numéro 634-13, à l'est par la partie du lot numéro 634-15 ci-après décrite au paragraphe g), au sud par la partie du lot originaire numéro 634 ci-haut décrite au paragraphe a), au sud-ouest par une partie du lot numéro 634-12 (route 138) et à l'ouest par une partie du lot numéro 635, tous du même Cadastre.				
f) Le lot numéro treize de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-quatre (634-13), de forme rectangulaire, auxdits plan et livre de renvoi officiels, borné au nord par le lot 634-14, à l'est par la partie du lot 634-15 ci-après décrite au paragraphe e), au sud par la partie du lot 634-12 ci-haut décrite au paragraphe e), et à l'ouest par une partie du lot originaire numéro 635, tous du même cadastre.				
g) Partie du lot numéro quinze de la subdivision du lot originaire numéro six cent trente-quatre (634-ptie 15) de forme rectangulaire, auxdits plan et livre de renvoi officiels, bornée au Nord par le résidu du lot numéro 634-15, à l'est par les lots 634-10 et 634-11, au sud par une partie du lot originaire numéro 634 ci-haut décrite au paragraphe a), à l'ouest par le lot numéro 634-13 et par la partie du lot 634-12 ci-haut décrite au paragraphe e), tous de même cadastre.				

Nom du propriétaire	No de cadastre	Taxes dues	
		Municipales	Scolaires
Schmidt, Normand Une bâtisse située sur un terrain loué (lot 302) à l'adresse 47A, rue Lambton.		568.50 \$	264.56 \$
Paroisse Sainte-Malachie-d'Ormstown			
Émond, Mme Éva	1087, 1088, 1089	543.10	241.12

Huntingdon, le 11 mai 1982.

19063-21-2-o

La secrétaire-trésorière,
ANNIE LEGAULT,

Municipalité régionale de comté des Îles-de-la-Madeleine

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité régionale de comté des Îles-de-la-Madeleine, que le MERCREDI SEPTIÈME jour du mois de JUILLET 1982 à DIX heures, au palais de justice de Havre-Aubert, les immeubles suivants seront vendus pour arrérages des taxes municipales, scolaires, intérêts et frais plus les frais subséquemment encourus, à moins que lesdits taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Municipalité de l'Étang-du-Nord

Comme appartenant à Arseneau, Robert: lot 2157-A-2 (partie), superficie 2 100 pi².
Borné au nord sur une distance de 60 pieds par le résidu du lot 2157-A-2; à l'est et à l'ouest sur une distance de 35 pieds par le lot 2157-A-5, au sud sur une distance de 60 pieds par une autre partie du lot 2157-A-2, propriété de Yvon Vigneau et Diane Aucoin
Taxes municipales: 373.34 \$; taxes scolaires: 25.08 \$; frais 24.97 \$; avis 4.05 \$.
Terrain et bâtisse.

Comme appartenant à Cyr, Gérard E.: lot 2481 (partie), superficie 9 830 pieds carrés.
Borné au nord-est sur une distance de 100 pieds par une partie du lot 2481, propriété de Ghislain Bouffard; au sud-est sur une distance de 92 pieds environ par le résidu du lot 2481, propriété de Édouard N. Cyr; vers le sud-ouest sur une distance de 10 pieds par une partie du lot 2481, propriété de Jean-Claude Chiasson et une partie par le résidu du lot 2481, propriété de Édouard N. Cyr; vers le nord-ouest sur une distance de 92 pieds environ par le lot 2311, chemin.
Taxes municipales: 170.77 \$; taxes scolaires: 6.76 \$; frais: 24.15 \$; avis: 4.05 \$.
Terrain et bâtisse.

Comme appartenant à Landry, Adelpus: lot 2796, superficie 67 650 pieds carrés.
Taxes municipales: 195.00 \$; frais: 31.09 \$; avis: 4.05 \$.
Terrain et bâtisse.

Comme appartenant à Painchaud, Gaston et Maurice: lot 2180-A, 2180-B, superficie 3 580 pieds carrés.
Taxes municipales: 5.26 \$; taxes scolaires: 0.58 \$; frais: 0.84 \$; avis: 4.05 \$.
Terrain seulement.

Comme appartenant à Painchaud, Gaston et Maurice: lot 2179, superficie 14 140 pieds carrés.
Taxes municipales: 141.91 \$; taxes scolaires: 15.59 \$; frais: 22.70 \$; avis: 4.05 \$.
Terrain et bâtisse.

Comme appartenant à Painchaud, Gaston et Maurice: lot 2322, superficie 27 700 pieds carrés.
Taxes municipales: 17,37 \$; taxes scolaires: 1,90 \$; frais: 2,77 \$; avis: 4,05 \$.
Terrain seulement.

Comme appartenant à Painchaud, Gaston et Maurice: lot 2248, superficie 18 675 pieds carrés.
Taxes municipales: 462,11 \$; taxes scolaires: 41,78 \$; frais: 66,74 \$; avis: 4,05 \$.
Terrain et bâtisse.

Comme appartenant à Turbide, André: lot 2408, superficie 8 320 pieds carrés.
Taxes municipales: 380,30 \$; taxes scolaires: 12,07 \$; frais: 63,89 \$; avis: 4,05 \$.
Terrain et bâtisse.

Comme appartenant à Vigneau, Yvon et Diane Aucoin: lot 2157-A-2 (partie) superficie 2 400 pi.
Borné au nord sur une distance de 60 pieds par une autre partie du lot 2157-A-2, propriété de Robert Arseneau; à l'est et à l'ouest sur une distance de 40 pieds par le lot 2157-A-5, et au sud sur une distance de 60 pieds par une partie du lot 2157-A-2, propriété de l'Imprimerie le radar.
Terrain et bâtisse.

Comme appartenant à Leblanc Succ. Daniel P.: lot 2491, superficie 217 940 pieds carrés.
Taxes municipales: 106,09 \$; frais: 19,13 \$; avis: 20,15 \$.
Terrain seulement.

Comme appartenant à Leblanc Succ. Daniel P.: lot 2498, superficie 214 280 pieds carrés.
Taxes municipales: 48,92 \$; taxes scolaires: 3,80 \$; frais: 7,81 \$; avis: 20,15 \$.
Terrain seulement.

Comme appartenant à Leblanc, Fortuné et Jérémie: lot 2172, superficie 2 800 pieds carrés.
Taxes municipales: 23,51 \$; taxes scolaires: 1,27 \$; frais: 9,84 \$; avis: 6,35 \$.
Terrain seulement.

Municipalité de Grande-Entrée

Comme appartenant à Delaney Succ. Cyrice: lot 46-18, superficie 136 600 pieds carrés.
Taxes municipales: 27,31 \$; taxes scolaires: 0,77 \$; avis: 4,05 \$.
Terrain seulement.

Comme appartenant à Turbide, Fred: lot 53-8 superficie 4 900 pieds carrés.
Taxes municipales: 6,35 \$; avis: 4,05 \$.
Terrain seulement.

Comme appartenant à Turbide, Fred: lot 53-11, superficie 91 600 pieds carrés.
Taxes municipales: 11,70 \$; avis: 4,05 \$.
Terrain seulement.

Municipalité de Cap-aux-Meules

Comme appartenant à Petitpas, Léonard: lot 1530, superficie 9 168 pieds carrés.
Taxes municipales: 484,08 \$; frais: 38,72 \$; avis: 4,05 \$.
Terrain et bâtisse.

Cap-aux-Meules, le 10 mai 1982.

Ville de Lac-Brome

Avis est, par les présentes, donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil municipal de la ville de Lac-Brome en date du 10 mai 1982, l'immeuble ci-dessous décrit sera vendu à l'enchère publique à la caserne des pompiers, 27 rue Mont-Écho, le MARDI VINGT-NEUVIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures, pour satisfaire au paiement de taxes municipales ainsi que les intérêts et frais encourus tel qu'indiqué à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant la date de cette vente.

L'immeuble ci-après décrit sera vendu sujet au retrait d'un (1) an.

Il sera vendu avec bâtisse(s) dessus construite(s), circonstance(s) et dépendance(s) s'il y a lieu sujet à toute servitudes actives et passives apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement en argent comptant ou chèque visé.

No de rôle: 720467356030. Nom: Jacques Rousseau.

Taxes: 924,82 \$; intérêts et frais: 366,89 \$; total: 1 291,71 \$.

No de lot: P. 255, canton de Brome; adresse civique: 90, Soles. Décrite et bornée comme suit: « partie du lot numéro deux cent cinquante-cinq (ptie 255) mesurant deux cent quatre-vingt-dix-huit pieds de front du côté sud du chemin public et à l'arrière, et dans ces lignes sud une profondeur approximative de cinq cent quarante-neuf pied (549 pi) du rivage nord de la branche sud de la rivière Yamaska.

Bornes: au nord par le chemin public; à l'est: par une autre partie du lot 255; au sud: par la branche sud de la rivière Yamaska; à l'ouest; par une autre partie du lot 255.

Lac-Brome, le 13 mai 1982.

19165-22-2-o

Le greffier
LUCIE VIAU

Ville de Mont-Saint-Hilaire

Avis est, par les présentes, donné que le Conseil municipal, par une résolution en date du 3^e jour de mai 1982, ordonné au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessus désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la ville de Mont-Saint-Hilaire, à la Commission scolaire de l'Argile Bleue et à la Commission scolaire Richelieu Valley, avec intérêts et frais et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus à l'enchère publique par monsieur Ronald Dubé, dans la salle du Conseil de ville de Mont-Saint-Hilaire, au 100, rue Centre-Civique, ville de Mont-Saint-Hilaire, le SEIZIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures, heure avancée de l'Est.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles pour lesquels les taxes municipales et scolaires, tant générales que spéciales, de l'année 1981 et des années antérieures auront été payées avant le moment de la vente.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles

Les immeubles ci-après décrits, qui sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hilaire, et dans les limites de la ville de Mont-Saint-Hilaire, seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus, s'il y a lieu, avec bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances, sujets à tous les droits acquis de la ville de Mont-Saint-Hilaire et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix de l'adjudication de chacun des immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale.

Vente d'immeubles pour non-paiement des taxes immeubles sujets au droit de retrait d'un an.

Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hilaire, dans les limites de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

Numéro	Nom et adresse	Description de l'immeuble
1	Lebrun, Jean et Estrela, Manuel, 21, rue Messier. Mont-Saint-Hilaire, J3H 2W6	97 P. 4 96 P. 8
Un emplacement composé d'une partie des lots 97-4 et 96-8 d'une superficie d'environ 61 068 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au sud-est par la rue Martin, au sud-ouest, par la rue Messier, au nord-ouest par le chemin des Patriotes, et au nord-est par une partie du lot 96-7 et 96 P.		
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
2	Denis, André, 522, rue Fortier, Mont-Saint-Hilaire	29 P. 55
Un emplacement composé d'une partie du lot 29-55 d'une superficie d'environ 3 350 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au nord par la rue St-Exupéry, au sud par le lot 29-42, à l'est par le lot 29 P. 55, à l'ouest par le lot 29-54.		
3	Jardins Savaria Ltée, 7015, Métivier, St-Léonard	29-77 29-79
4	Rondeau, Carmen B., 222 Montplaisant, Mont-Saint-Hilaire. J3H 4L2	28 P. 167 28 P. 168
Un emplacement composé d'une partie des lots 28-167 et 28-168 d'une superficie d'environ 10 539 pieds carrés, mesure anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: à l'est par la rue Montplaisant, au sud par le lot 28 P. 167, à l'ouest par le lot 29-174 et au nord par le lot 28-169.		
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
5	Dépanneur Mont-Saint-Hilaire Inc., 670, boulevard Laurier Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6	33-8
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
6	Aronelle Textiles Ltd., 2955, rue Cartier, Saint-Hyacinthe	242-144
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
7	Lecours, Joseph-Antoine, 311, rue Blain, Mont-Saint-Hilaire. J3H 3B4	36-61-1
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
8	Guillot, Armand, 350, Grande-Allée, Mont-Saint-Hilaire. J3G 4S6	P. 249 P. 250
Un emplacement composé d'une partie des lots 249 et 250, d'une superficie d'environ 7 603 acres carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: à l'est par le chemin Lavoie, à l'ouest par le C.N.R., au sud, par le lot 251, au nord, par le C.N.R.		
9	Pouliot, Germain, 671, rue Rouillard, Mont-Saint-Hilaire J3G 4S6	299-3
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
10	McWade, Winston, 615, Grande-Allée, Mont-Saint-Hilaire.	P. 253
Un emplacement composé d'une partie du lot 253 d'une superficie d'environ 31 677 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au sud par le chemin Grande-Allée, à l'ouest par le lot 253-90, au nord par les lots 253-91, 94, 95, 96, à l'est par le lot 253-168.		
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
11	Bélanger, Émile, 612, rue Boissy, Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6	251-117
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
12	Saint-Laurent, Jean-Guy, 638, rue Boissy, Mont-Saint-Hilaire. J3G 4S6	251-115
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
13	Berthiaume, Roger, 521, rue Vauquelin, Mont-Saint-Hilaire. J3G 2N1	251-114 251-113
14	Rice, Frederick Charles, 400, chemin des Patriotes sud, Mont-Saint-Hilaire, J3H 3G8	130-20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
15	Pelletier, Esther, 1469, Ozias-Leduc, Otterburn-Park	117 P. 11-129-2-2 129 P. 2-1-130-17-1 130-17-2-130-18 130 P. 19-130-32-1 130-33-34, 35, 36, 37, 38, 39, 130 P. 32 130 P. 27

Numéro	Nom et adresse	Description de l'immeuble
Un emplacement composé des lots ci-haut mentionnés, d'une superficie d'environ 131 420 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: à l'est par les limites de la municipalité d'Otterburn-Park, à l'ouest par le boulevard Richelieu, et les lots 130-26, 25, 24, 18, 17-1, 130-19, 129-1, au nord par le lot 117 P. 10, au sud par les lots 130-40, P. 130, 130-31, 130-28.		
16	Pillay, Shanti, Kumar, 305, rue Fortier, Mont-Saint-Hilaire, J3H 2X3	96-10 P. 37 96-10 P. 36 96-10 P. 35
Un emplacement composé d'une partie des lots 96-10-37, 96-10-36, 96-10-35, d'une superficie d'environ 12 000 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au nord par la rue Fortier, au sud par les lots 96-9-8, 96-9-9, à l'est par le lot 96-37, à l'ouest par le lot 96 P. 10-35.		
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
17	Simard, Victorien, 1000, rue Béique, Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6	326-2
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
18	Hrab, Jean B., 1044, rue Béique, Mont-Saint-Hilaire	P. 326
Un emplacement composé d'une partie du lot 326, d'une superficie d'environ 9 579 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au nord-est par la rue Béique, au sud-ouest et sud-est par le lot P. 326, au nord-ouest par le lot 326-1.		
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
19	Durivage, Pierre, 688, rue Duchesnay, Mont-Saint-Hilaire, J3H 1S4	185-49 179-4
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
20	Paquet, Philippe et Janine, 1400, avenue des Pins ouest, Montréal, H3G 1P1	251-193-192, 208-209-210, 182
21	Halleux, Robert, 646, des Lilas, Montréal, J3H 3Y1	175-18 175-P. 19
Un emplacement composé d'une partie du lot 175-19 et du lot 175-18, d'une superficie d'environ 13 568,4 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au nord par la rue des Lilas, à l'est par le lot 175 P. 19, au sud par une pépinière, à l'ouest par le lot 175-17.		
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
22	107849 Canada Inc., 712, rue Montenach, Mont-Saint-Hilaire, J3H 3H6	177-94
23	Girard, Noël, 1344, des Peupliers, Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6	166-20 166-21 166-12 166-22 166-16 166-31
24	Cournoyer, Rock, 1363, des Peupliers, Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6	
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
25	Goodale, Neale, 91, rang des Étangs, St-Jean-Baptiste, J0L 2B0	160 P.
Un emplacement composé d'une partie du lot 160, d'une superficie d'environ 10,137 acres carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au nord et au sud par le lot P. 160, à l'ouest par le lot P. 160, à l'est par le lot 160-1.		
26	Goodale, Neale, 91, rang des Étangs, St-Jean-Baptiste, J0L 2B0	428 P. 429 P.
Un emplacement composé d'une partie des lots 428 et 429, d'une superficie d'environ 51,786 acres carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: à l'ouest par le rang des Étangs, au sud par le lot 424, au nord par le lot P. 429, à l'est par le lot P. 429 — P. 428.		
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
27	Page, Austin, 20, Fairhaven Way, Ottawa, Ontario	178-14 178-15 178-11
28	Boutin, Jacqueline, 288, avenue du Parc, Mont-Saint-Hilaire, J3H 2Y3	96-9-5
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
29	Larocque, Gilbert, 255, Hélène-Boulé, Mont-Saint-Hilaire, J3H 3P5	97-45
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		

Numéro	Nom et adresse	Description de l'immeuble
30	Gagné, J.A. Fernand, 1885, chemin des Patriotes nord. Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6	P. 3
Un emplacement composé d'une partie du lot 3, d'une superficie d'environ 6 000 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: à l'ouest par la rivière Richelieu, au nord par une partie du lot 3, à l'est par le chemin des Patriotes, au sud par une partie du lot 3.		
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
31	Leroux, Roger et Johanne, 165, de la Rocque, Mont-Saint-Hilaire. J3H 4C7	29-5 29-193
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
32	Lussier, Micheline, 465, montée des Trente, Mont-Saint-Hilaire. J3H 2S1	99-13-2
Avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances.		
33	Lussier, Micheline, 465, montée des Trente, Mont-Saint-Hilaire. J3H 2S1	99-13-1 99-P. 14-1
Un emplacement composé du lot 99-13-1, et d'une partie du lot 99-14-1, d'une superficie d'environ 16 414,67 pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins, borné comme suit, savoir: au sud par le chemin montée des Trente, à l'ouest par la rue Lévis, au nord par la rue Vaudreuil, à l'est par les lots 99-14-2, 99-14-1P.		

Mont-Saint-Hilaire, le 6 mai 1982.

19064-21-2-o

Le gérant-greffier,
LAURENT OLIVIER.

Ville de Rosemère

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 100, rue Charbonneau à Rosemère, comté de Groulx, QC, le MERCREDI SEIZIÈME jour de JUIN 1982 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes, article 513 (L.R.Q., c. C-19).

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant, soit en argent ou soit par chèque visé, le prix de son adjudication.

No de matricule	Propriétaire	Cadastre
8053-15-0816	Mme Béatrice Rioux	72-36
8053-29-0360	Mme Marlene Lefebvre Miller	65-81
8055-84-5426	Lucien Lauzon	241-171
8154-09-2969	Lucien Lauzon	237-203
8154-19-9114	Lucien Lauzon	44-3
8154-38-0009	Lucien Lauzon	44-13
8157-33-2896	Lucien Lauzon	272-73
8157-35-1405	Lucien Lauzon	272-68
8153-37-7855	Gérard Turcot	52-67
8153-94-3564	Nicholas Esber	928-83
8154-17-0786	Pierre Marion	44-56-2 44-57-1

No de matricule	Propriétaire	Cadastre
8154-17-2470	Pierre Marion	44-56-1 44-55 44-54-2
8154-26-5024	John F. Der	48-92-1
8154-29-1343	Samuel Mordiko et Clyne Mordiko	237-242
8154-30-0432	Gestion M.J.H. Inc.	50-16 51-31
8154-45-8920	Marcel Millette	45-107
8155-26-1372	Roger Gravel	254-60
8155-40-4447	Denis Desjardins	40-49 40-50
8155-41-9590	Marie Lacroix	38-7-1
8254-16-9455	B. Gil Morisset	41-196 41-195
8254-26-1087	B. Gil Morisset	41-197
8254-58-4444	Jeanne Landry	35-3-4 35-23
8255-30-8433	Paul-Émile Lavigne	34-15 34-14
8255-44-1058	Roman Gappmaier	30-94-4-1
8256-31-0945	Foster Grignon et Carol Ann Thoms	27-121-4 27-122-2 27-123-1 27-128-1
8256-63-4018	Dominique Baccari	24-36-43
8355-06-3030	Réjean Boissonneault	925
8255-89-8055	Soc. de Placements Macridan Ltée	26-64
8255-98-2383	Soc. de Placements Macridan Ltée	26-60
8255-99-0966	Soc. de Placements Macridan Ltée	26-63
8255-99-5467	Soc. de Placements Macridan Ltée	26-56
8256-90-1306	Soc. de Placements Macridan Ltée	26-66 26-67 26-68
8356-00-8067	Michael De Beaupré	23-7 23-8
8356-55-5344	Jacques Boudreau	15-19
8153-53-8375	Peter Dariotis	P. 53
Partie du lot 53 bornée au nord-ouest par les lots 53-73, 53-74-8, 53-74-9; au nord-est par une partie du lot 53 (rue Crestwood projetée); au sud-est et dans une autre ligne au nord-est par une autre partie du lot 53; dans une autre ligne au sud-est par la rivière des Mille-Îles; au sud-ouest par la route no 117; mesurant 150,90 mètres dans sa ligne nord-ouest, 66,15 mètres dans une ligne nord-est, 12,0 mètres dans une ligne sud-est, 31,01 mètres dans une autre ligne nord-est et 155 mètres dans une ligne irrégulière longeant la rivière des Mille-Îles, au sud-est, et 134,53 mètres dans sa ligne sud-ouest longeant la route no 117. Mesures plus ou moins.		
8154-31-2333	Mme Gordon Allan	50-P. 4
Partie du lot numéro 4 de la subdivision officielle du lot originaire no 50, bornée au nord-ouest par le lot 50-13, au nord-est par une partie du lot originaire 49; au sud-est par le lot 50-4-2 et au nord-ouest par une autre partie du lot no 4 de la subdivision du lot originaire no 50; mesurant 42,97 mètres dans sa ligne nord-ouest, 44,19 mètres dans sa ligne nord-est, 42,97 mètres dans sa ligne sud-est et 46,1 mètres dans sa ligne sud-ouest. Mesures plus ou moins.		
8154-61-0398	Claudette Choquette et Chantale Chartrand	P. 47
Partie du lot originaire 47 bornée au nord-ouest par le chemin de la Grande-Côte; au nord-est par une autre partie du lot 47; au sud-est par le lot 47-34 et au sud-ouest par une autre partie du lot 47; mesurant 30,48 mètres dans sa ligne nord-ouest; 33,24 mètres dans sa ligne nord-est; 30 mètres dans sa ligne sud-est et 31,9 mètres dans sa ligne sud-ouest. Mesures plus ou moins.		
8154-69-4527	Michel Fleury et Lisette Clément Fleury	40-P. 67
Partie du lot 67 de la subdivision du lot originaire 40, bornée au nord-ouest par une autre partie du lot 40 et le 40-82; au nord-est par le lot 40-61 (rue Cedar); au sud-est par les lots 40-77 et 40-84 et au sud-ouest par le lot 40-43 (boul. Rosemère); mesurant 88,38 mètres dans sa ligne nord-ouest, 45,72 mètres dans sa ligne nord-est, 74,88 mètres dans sa ligne sud-est et 46,72 mètres dans sa ligne sud-ouest. Mesures plus ou moins.		

No de matricule	Propriétaire	Cadastre
8154-83-6528	Gennaro Ricci	P. 43
Partie du lot originaire 43, bornée au nord-est et au sud-est par une autre partie du lot 43; au sud-ouest par le lot 46 et au nord-ouest par le lot 43-115 (rue), mesurant 15,24 mètres dans sa ligne nord-est, 27,12 mètres dans sa ligne sud-est, 15,24 mètres dans sa ligne sud-ouest et 27,12 mètres dans sa ligne nord-ouest. Mesures plus ou moins.		
8254-25-9621	Louise Moriarity	41-188 41-2-3 P. 41
Partie du lot originaire 41 bornée au nord-est par une partie du lot 41-2; au sud-est par le lot 41-188; au sud-ouest par le lot 41-190 (rue) et au nord par le lot 41-205, et 41-P. 187; mesurant 52,2 pieds dans sa ligne sud-est, 45 pieds dans sa ligne nord-ouest et 20 pieds dans sa ligne nord-est		
Partie du lot no 187 de la subdivision du lot originaire 41, bornée au nord-est par le lot 41-2-1; au sud par une partie du lot 41; au sud-ouest par les lots 41-204 et 41-205 et au nord-ouest par le lot 41-4 (chemin privé); mesurant 162 pieds dans sa ligne nord-est, 45 pieds dans sa ligne sud, 144 pieds dans sa ligne sud-ouest et 73 pieds dans sa ligne nord-ouest. Mesures plus ou moins.		
Partie du lot no 1 de la resubdivision du lot no. 2 de la subdivision du lot originaire 41, bornée au nord-est par une partie du lot 41-2-1; au sud-est et au sud par une partie du lot 41-2; au sud-ouest par le lot 41-P. 187 et au nord-ouest par une partie du lot 41-4; mesurant 160 pieds dans sa ligne nord-est, 6,5 pieds et 29 pieds dans ses lignes sud-est, 16 pieds dans sa ligne sud, 162 pieds dans sa ligne sud-ouest et 17 pieds dans sa ligne nord-ouest. Mesures plus ou moins. Mutation 580963, enr. 80 01 14.		
Partie de la subdivision 2 du lot originaire 41, bornée au nord-est par une partie du lot 41-2-1; au sud-est et au sud par le lot 41-2-3; au sud-ouest par partie du lot 41 (chemin privé); au nord et au nord-ouest par une partie du lot 41-2-1; mesurant 22,9 pieds dans sa ligne nord-est, 33,7 pieds dans sa ligne sud-est, 17 pieds dans sa ligne sud, 20 pieds dans sa ligne sud-ouest, 16 pieds dans sa ligne nord, 29 pieds et 6,5 pieds dans ses lignes nord-ouest. Mesures plus ou moins.		
Partie de la subdivision 4 du lot originaire 41, bornée au nord-est par partie du lot 41-4; au sud-est par parties des lots 41-2-1 et 41-187; au sud-ouest par le lot 41-3 (chemin privé) et au nord-ouest par le lot 41-5; mesurant 85 pieds de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est et 15 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest. Mesures plus ou moins. Mutation 580963, enr. 80 01 14.		
8255-75-6661	Succ. Marcel Boissonneault	P. 28
Partie du lot 28, bornée au nord-ouest par les lots 28-109, P. 28 (rue) et 28-106; au nord-est par une partie du lot 28 et par le lot 28-112; au sud-est par la rivière des Mille-Îles et au sud-ouest par une partie du lot 28 appartenant à Succ. M. Boissonneault et par partie du lot 29; mesurant environ 330 pieds dans sa ligne sud-ouest, 70 et 110 pieds au nord-est et 230 pieds dans sa ligne sud-est. Mesures plus ou moins.		
8255-74-8016	Réjean Boissonneault	P. 29
Partie du lot 29 bornée dans une ligne au sud-ouest par des parties du lot 29, appartenant à Alex Bremner, Marcel Benoît Ltée, Terrebois Ltée., Rayons Verts, Michel Tremblay, Magella Roy ou représentants et respectivement, dans une ligne au nord-ouest par une partie du lot 29-165, par le lot 29-8 (rue) et par une partie du lot 29-178; dans une ligne nord-est, une ligne nord-ouest et une ligne sud-ouest par partie du lot 29 appartenant à Pierre Michel Héon ou représentants; dans une autre ligne nord-ouest par le lot 29-20 (rue); dans une autre ligne nord-est et une ligne nord-ouest par une partie du lot 29 appartenant à Lionel Lapiere ou représentants; au nord-est par des parties du lot 28, au sud-est par une partie du lot 29 appartenant à la Succ. Marcel Boissonneault et par la rivière des Mille-Îles; dans une autre ligne au sud-ouest par une partie du lot 29 appartenant à ville de Rosemère et dans une ligne au nord-ouest par la partie ci-haut mentionnée du lot 29 appartenant à Alex Bremner ou représentants. Comprenant approximativement 31 097,99 mètres carrés.		
8255-85-7723	Réjean Boissonneault	P. 28
Partie du lot originaire 28, bornée au nord-ouest par une partie du lot 28 appartenant à la Succ. Marcel Boissonneault; par les lots 28-112, 27-48 et 27-38; au nord par le lot 27-37; au nord-est et au sud-est par la rivière des Mille-Îles; dans une ligne sud-ouest et une autre ligne sud-est par une autre partie du lot 28 appartenant à la Succession M. Boissonneault, dans son autre ligne au sud-ouest par le lot 29, comprenant approximativement 18 297,41 mètres carrés.		
8355-07-0890	Réjean Boissonneault	26-P. 15
Étant la moitié ouest de la subdivision 15 du lot 26, bornée au nord-ouest par le lot 26-13; au nord-est par l'autre moitié du lot 26-15; au sud-est par la rivière des Mille-Îles; au sud-ouest par le lot 26-16 (rue); mesurant 25,5 pieds dans sa ligne nord-ouest par toute la profondeur du lot.		

No de matricule	Propriétaire	Cadastre
8157-98-4734	Les Entreprises Roger Pilon Inc.	P. 17
Partie du lot originaire 17, bornée au nord-est par une partie du lot 16; au sud-est par une autre partie du lot 17 (autoroute 640); au sud-ouest par une partie du lot 18; au nord-ouest par les lots 323, 324, 325, 326; mesurant 1 795 pieds dans sa ligne nord-est, 1 725 pieds dans sa ligne sud-ouest, 105,21 pieds et 262,73 pieds dans ses lignes sud-est et 403,3 pieds dans sa ligne nord-ouest. Mesures anglaises et plus ou moins (Mutation 451461, enr. 74 10 03).		
8257-09-2307	Les Entreprises Roger Pilon Inc.	P. 16
Partie du lot originaire 16, bornée au nord-est par partie du lot 14; au sud-est par une autre partie du lot 16 (autoroute 640); au sud-ouest par une partie du lot 17 et au nord-ouest par les lots 319, 320, 321 et 323; mesurant 1 860 pieds dans sa ligne nord-est, 1 795 pieds dans sa ligne sud-ouest, 305,6 pieds et 94,95 pieds dans ses lignes sud-est; 393 pieds dans sa ligne nord-ouest. Mesures anglaises et plus ou moins. (Mutation 451461, enr. 74 10 03).		
8054-70-7036	Roger Lecompte et Claudette Boiteau	53-P. 27
Partie du lot 27 de la subdivision officielle du lot originaire no 53, bornée au sud-ouest par le lot P. 53 (boul. Labelle); au nord-ouest par le lot 53-26; au nord-est par le lot 53-25; au sud-est par une autre partie du lot 53-27; mesurant 51,5 pieds dans sa ligne sud-ouest, 118,2 pieds dans sa ligne nord-ouest, 53,2 pieds dans sa ligne nord-est et 119 pieds dans sa ligne sud-est. Mesures anglaises et plus ou moins.		
8255-34-8983	Roman Gappmaier	30-94-4-2 30-P. 34
Partie de la subdivision 34 du lot originaire 30, bornée au nord et au nord-est par le lot 30-96-P. 1; au sud-ouest par le lot 30-P. 34 (rue), mesurant 9,83 pieds au nord, 74 pieds au nord-est et 79,1 pieds au sud-ouest, plus ou moins.		
Partie de la resubdivision 1 de la subdivision 96 du lot originaire 30, bornée au nord-est par le lot 30-95, au sud-est par les lots 30-275 et 30-94-4-2, au sud-ouest par le lot 30-P. 34 ci-haut décrit et par le lot 30-35 (rue) et au nord-ouest par le lot 30-96-2, mesurant 32,88 mètres dans sa ligne nord-ouest, 28,65 mètres dans sa ligne nord-est.		
8255-97-1976	Michel Cyr	26-27 26-P. 25
Partie de la subdivision 25 du lot 26, bornée au nord-ouest par le lot 26-24 (rue), au nord-est par une autre partie du lot 26-25; au sud-est par le lot 26-25-1 et au sud-ouest par le lot 26-28 (rue), mesurant 51 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, 31 pi au nord-est et sud-ouest, plus ou moins.		
Partie de la resubdivision no 1 de la subdivision no 25 du lot originaire 26, bornée au nord-est par l'autre partie du lot 26-25-P. 1; au sud-est par le lot 26-27; au sud-ouest par le lot 26-28 (rue); au nord-ouest par le lot 26-P. 25; mesurant 10 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 51 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est. Mesures plus ou moins.		
8255-01-8638	Le Curateur public du Québec administrateur, Centre paroissial Maisonneuve de Rosemère Inc.	P. 34
Partie du lot originaire 34 bornée au nord-est et au sud-est par partie du lot 34 propriété de la Succession Hubert Maisonneuve; au sud-est par le chemin de la Grande-Côte; au sud-ouest et au sud et dans une autre ligne sud-est par partie du lot 34 propriété de la Succession Hubert Maisonneuve; dans une autre ligne sud-ouest par partie du lot 37 propriété de MM. Jean-Paul St-Pierre et Charles-Édouard Maisonneuve ou représentants et au nord-ouest par partie du lot 34 propriété de la commission scolaire catholique de Rosemère ou représentants; mesurant dans la ligne nord-est 80,56 pieds; dans la ligne sud-est 128,1 pieds; dans une autre ligne nord-est 98,85 pieds; dans une autre ligne sud-est 32,71 pieds; dans la ligne sud-ouest 116 pieds; dans la ligne sud 34,9 pieds; dans une autre ligne sud-est 85,05 pieds; dans une autre ligne sud-ouest 30 pieds; dans sa ligne nord-ouest 271,35 pieds.		
Partie du lot originaire 37, bornée au nord-est par partie du lot 34 propriété de Succession Hubert Maisonneuve; au sud-est par partie du lot 37 propriété de Jean-Paul St-Pierre; au sud-ouest par partie du lot 37-72 (rue Hector) et au nord-ouest par partie du lot 37 propriété de Charles-Édouard Maisonneuve ou représentants; mesurant dans la ligne nord-est 9,5 pieds; dans la ligne sud-est 115,2 pieds; dans la ligne sud-ouest 10,25 pieds; dans la ligne nord-ouest 115,5 pieds (Mutation 260069, enr. 61 10 26).		
Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne et situés dans la ville de Rosemère.		

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, attachées auxdits immeubles.

Rosemère, le 11 mai 1982.

19003-21-2-o

Le greffier de la ville,
JEANNE LAFLEUR.

Errata

Édition no:	Rubrique	Page	Lire:	Au lieu de:
19 (82 05 08)	Dissolution (Article 28)	4596	A. DUBORD & CIE INC. 1127-9981	A. DUDORD & CIE INC. 1127-9981

19099-o

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE (A.G.E.C.R.A.) INC.

Avis est donné qu'en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, il a plu au ministre des Institutions financières et Coopératives de corriger l'avis de changement de dénomination sociale de la corporation « ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE (A.G.E.C.R.A.) INC. » paru le 30 mai 1981 à la page 7039 du numéro 22 de la *Gazette officielle du Québec*, en y corrigeant l'ancienne dénomination sociale, afin qu'elle se lise « ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE DE THETFORD (A.G.E.C.T.) INC. »

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1510-1959

19100-o

L'ASSOCIATION INDUSTRIELLE LAVAL

Prenez note que le ministre des Institutions financières et Coopératives corrige l'avis de lettres patentes supplémentaires de « L'ASSOCIATION INDUSTRIELLE LAVAL », en date du 82 02 16, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1^{er} mai 1982, à la page 4461, au numéro 18, en ajoutant l'adresse du siège social: « **Pointe-aux-Trembles** ».

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1271-6023

19100-o

Veuillez noter que l'Office de la langue française, lors de sa séance du 16 avril 1982, a remplacé l'avis de recommandation paru sous le titre **Tous droits réservés** à la page 8025 de la *Gazette officielle* du 25 août 1979 par l'avis suivant:

Tous droits réservés

Afin de pouvoir bénéficier de la protection découlant de la Convention universelle sur le droit d'auteur, l'avis textuel suivant doit être donné sur chaque exemplaire des oeuvres publiées:

© suivi du nom du propriétaire du droit d'auteur et de l'année de la première publication.

Exemple: © Éditeur officiel du Québec, 1982

Note. — L'expression **tous droits réservés**, équivalent français du terme anglais **copyright**, peut être utilisée dans les textes, mais elle ne doit pas entrer (cf. exemple) dans la formule servant à la protection du droit d'auteur.

Le secrétaire général,
PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

19102-o

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 4077 de l'édition numéro 17 du 24 avril 1982. Dans le premier avis concernant cette paroisse, à la troisième ligne du deuxième paragraphe nous aurions dû lire: « **763-97 à 763-106, 763-122 et 763-123** » au lieu de: « **763-97 à 763-106, 753-122 et 763-123** ».

19099-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
No 405-05-000119-80

IRÈNE TURCOTTE, demanderesse, contre **MONIQUE LAFLAMME**, défenderesse.

Une erreur s'est glissée dans la date qui devrait se lire comme suit: le **MERCREDI VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1982**, au lieu de le **JEUDI VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1982**.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 18 mai 1982. 19194-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
Nos: 200-05-004358-81
405-18-000009-82

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC,
partie demanderesse, contre **ÉMILE FONTAINE**, partie
défenderesse.

Une erreur s'est glissée dans la date qui devrait se lire
comme suit: « **MERCREDI VINGT-TROISIÈME
jour de JUIN 1982** » au lieu de « **JEUDI VINGT-
TROISIÈME jour de JUIN 1982** ».

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 18 mai 1982. 19193-o

INDEX

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

CO-OP D'HABITATION PROGRÈS, VALLEYFIELD (<i>Formation</i>)	508
COOPÉRATIVE DE CONSOMMATEURS DE CHARLEVOIX-EST (<i>Changement de nom</i>)	508

AVIS DIVERS

BROSSARD, VILLE (<i>Rues et ruelles</i>)	508
CLUB NAUTIQUE DU CHENAL INC. (<i>L.P.</i>)	508
COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE LA RIVE-SUD (<i>Requête</i>)	508
DISRAELI, VILLE (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	508
SAINTE-ANNE-D'YAMACHICHE, PAROISSE (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	508
SAINT-NARCISSE-DE-RIMOUSKI, PAROISSE (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	508
SUCCESSION JEAN-LOUIS MARCHILDON (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	508
SUCCESSION STEVE HOFFMAN (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	508
YAMACHICHE, VILLAGE (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	508

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE D'ÉCONOMIE DOMBRICO (<i>Changement de nom</i>)	508
CAISSE POPULAIRE DE BARRAUTE (<i>Fusion</i>)	508

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

BAIN, DANIEL CURTIS	508
BÉLANGER, MARIE CATHERINE KAY	508
BILODEAU, MARIE MARGUERITE FRANÇOISE	508
BOUFFARD, MARIE FRANCE FLEUR D'ANGE	508
CHAUVEAU, DALIA	508
CHAUVEAU, VIOLETTE	508
CHERO, HENRI CHRISTIAN	508
DUTREMBLE, AUDREY	508
FOURNIER, MARIE ROSE ROMANDE	508
GARDEN, CLAUDE HENRI MARCEL	508
HÉBERT, LACTANCE MICHEL	508
LAUNIÈRE, MARIE LOUISE SOLANGE	508
LEVASSEUR, ÉDOUARD JEAN-GUY	508
LORD, LOUIS ALAN	508
LOYER, JOSEPH RÉAL PAUL	508
OUELLET, JOSEPH AMÉDÉE	508
PRESSEAU, MARIE JEANNINE LUCIE	508
VEILLEUX, MARIE CÉLESTINE COLETTE	508
WILLIAMS, STANLEY JOSEPH	508

DEMANDES

ALLARD, PIERRE	509
BALUSZCZAK, MARK ANDREW	509
BÉLISLE, MARIE PIERRETTE MONETTE	509
BIBAUD, JEAN	509
CLARKE, ARLENE TERRY	509
CORCY, JEAN	509
DAME, RACHELLE	509
DUCHESNE, MARIE LOUISE DIANE IDA SYLVIE	509
FRENETTE, MARIE MINA ÉVA	509
GILLIOT, NICOLE	509
GODIN, GARY	509
GOLDBERG, GREGORY JAY	509
JODOUIN, MARIE ANTOINETTE LÉA	509
JOSEPH, ROLAND	509

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE
DEMANDES — suite

Page

LECOMTE, PAULINE MARIE ANTONINE	5091
PALLOT, STEVEN	5091
PELLERIN, LINDA ELIANNE	5092
PLOURDE, MARIE YVETTE GINETTE ÉLISE	5092
RODRIGUE, JOHANNE	5092
ROZANSKY, HYMIÉ	5092
SARRAPUCHIELLO, ANTONIO	5092
SHTINWARTSEL, ELLI	5092
SIURGAJLO, STANISLAUS	5092
SZORIGAJLO, ANTHONY	5093
THERRIEN, MANON	5093

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

AVIS DE CONVERSION (Article 17)

RESUSCICAR INC.	5041
----------------------	------

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE DE LA RÉGION DE L'AMINATE (A.G.E.C.R.A.) INC. (<i>Erratum</i>)	5168
CAROUSEL ICE CREAM SHOPPES INC.	5041
CIE. DE MACHINERIE MILLER INC.	5041
CLUB OPTIMISTE, DE CITÉ-DE-DEUX-MONTAGNES, QUÉBEC	5041
CLUB OPTIMISTE VILLE DES DEUX-MONTAGNES	5041
COIFFURE RENI PHASE II INC.	5042
COMPAGNIE DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE SAUL BLACK INC. (LA)	5042
CONGRÉGATION RODEPH SHALOM INC.	5042
CRÉMERIE CARROUSEL INC.	5041
CRISAN (JEAN) FURS INC.	5041
CRISAN (JEAN) INC.	5041
FONDATION R.A.N.I. (FONDATION DE RECHERCHES EN ARTS NATIONAL ET INTERNATIONAL)	5041
FONDATION JEAN-FRANÇOIS, L'HOMME INVESTISSEMENTS MUNA LTÉE	5041
IRMA SECURITIES LIMITED	5041
IST-AGRO INC.	5042
GESTIONS LAZURE & LESSARD LTÉE	5041
LAMARRE (ARMAND F.) LTÉE	5041
MILLER MACHINERY CO. INC.	5041
MILLER MACHINERY CO. LTD.	5041
MUNA INVESTMENT LTD.	5041
MUNA INVESTMENT LIMITED.	5041
NOZETZ, GREENFIELD ASSOCIATES INC.	5042
NOZETZ GREENFIELD INC.	5042
OSBORNE RÉFRIGÉRATION INC.	5042
OSBORNE REFRIGERATION SALES & SERVICE INC.	5042
PAPETERIE DE LA CHAUDIÈRE INC.	5042
RÉCOMPENSE INC. (LA)	5042
RENI BEAUTY SALON INC.	5042
SALON DE COIFFURE RENI INC.	5042
SAUL BLACK PLUMBING & HEATING INC.	5042
SAUL BLACK PLUMBING AND HEATING INC.	5042
SERVICES D'INFORMATION IST-COPA INC. (LES)	5042
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT IRMA LTÉE	5041
TEMPLE RODELPH SHALOM	5042

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

BOIS FRANCS CONSTRUCTION LTÉE	5042
-------------------------------------	------

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE LA NATURE À SAINT-FÉLICIEN	5043
INDUSTRIELLE-SERVICES TECHNIQUES INC. (L')	5043
LIGUE DE BALLE-MOLLE DES « CHUMS » DE MONTRÉAL-NORD	5043
PRÉVILLE LIMITÉE	5043

DEMANDES DE DISSOLUTION

AGENCE DE PUBLICITÉ DUNSKY LTÉE	5093
ARMATURE RÉGIONALE DU CAP INC.	5093
BEAUPRÉ, BOUCHER & ASSOCIÉS INC.	5093
BRUSSELS HOUSE DIAMOND BROKERS INC.	5093
CANVAN SUPPLY LIMITED	5094
CHATEL (J. GUY) INC.	5094
COMPAGNIE BRUCE STEIN LTÉE (LA)	5094
COURTIERS DE DIAMANTS MAISON BRUXELLES INC.	5093
DUNSKY ADVERTISING LTD.	5093
DUPUIS (JEAN-LOUIS) INC.	5094
ENTREPRISES MAURANO INC. (LES)	5094
ÉTAL DE BOUCHER PIERRE DAOUST INC.	5094
FOURNITURE CANVAN LIMITÉE	5094
GINETTE HANDBAGS INC.	5094
HÔTEL MODERNE LIMITÉE	5095
IM-VAL INC.	5095
INFRATEL-SAGUENAY INC.	5095
LAVERIE DE LA COLLINE INC.	5095
MACHINERIES LOURDES ALASKA LTÉE (LES)	5095
MAGASIN HARVEY LTÉE	5095
MAISONNEUVE (J. & L.) INC.	5095
1848-2935 QUÉBEC INC.	5095
1848-5458 QUÉBEC INC.	5096
MOTEL BOULEVARD INC.	5096
PICHÉ (ARMAND) ET FILS INC.	5096
PLACEMENTS SHANOK INC.	5096
RESTAURANT L'INTENDANT INC.	5096
SAC À MAIN GINETTE INC.	5094
SHANOK INVESTMENTS INC.	5096
TAXI DU VILLAGE PINCOURT INC.	5096

DISSOLUTION (Article 28)

ANDROC INC.	5043
BALANCE TRADING LTD.	5043
BRASSERIE GRANBY INC.	5043
CAN-AM PACKERS CORP.	5043
CHARLOTTE & DE BULLION ESTATES LIMITED	5043
COMITÉ POUR L'AÉROPORT DE SAINT-HYACINTHE (LE)	5043
COMPAGNIE DE TRAVAUX SOUTERRAINS V.B.M. INC. (LA)	5043
COURTIER ROUSSIN & FRÈRE INC.	5044
CROTEAU (ARMAND) INC.	5044
DECOR-METAL LTD.	5044
DISRAELI INVESTMENT CORPORATION	5044
DISTRIBUTIONS G.B.J. INC. (LES)	5044
DROLET CONSTRUCTION, COMPAGNIE LIMITÉE	5044
DUBORD (A.) & CIE INC. (Erratum)	5168
DYSON, ROY & ASSOCIÉS INC.	5044
ÉCHO DE TAILLON INC. (L')	5044
ENGRAIS DU SAINT-LAURENT LTÉE (LES)	5044
ENTREPRISES CANTIN INC.	5044
ENTREPRISES FORESTIÈRES ROBERT BOUCHARD INC. (LES)	5044

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES**DISSOLUTION (Article 28) — suite**

Page

FASHION HOLDINGS LTD.	5044
FORTIER (CONRAD) INCORPORÉE	5044
GARDERIE ÉDUCATIVE LE JARDINET INC.	5044
GESTION GELHAM INC.	5044
GRATTON TV SERVICE LTÉE	5044
HELEN GUGEON'S BELLE CUISINE INC.	5044
IMMEUBLES LA ROCAILLE LTÉE (LES)	5044
INSTITUT DE MÉDITATION ET DE CINÉTIQUE CANADIEN DE MONTRÉAL INC.	5044
INVESTISSEMENTS M. CROTEAU INC. (LES)	5045
INVESTMENT FOUNDATION LIMITED	5045
JACOBS (JOS. H.) CORP.	5045
LECLERC (LUCIEN R.) INC.	5045
LUPIEN (RENÉ) INC.	5045
MILTON-STE. FAMILLE CORPORATION	5045
PELLETIER (P.E.) LTÉE	5045
PLACEMENTS VALPI LIMITÉE	5045
PRODUCTIONS CLAUDE-MICHEL INC. (LES)	5045
PROMOTIONS PROGRESSONS INC. (LES)	5045
RAMCOFOR INC.	5045
RAMSAY PLATE GLASS CO. LTD.	5045
RED COMET ASSOCIATES LTD.	5045
ROLAND ELECTRIC INC.	5045
SAUL BAILIS INC.	5045
SERVICES DE LAVAGE J.R.R. DRUMMOND INC. (LES)	5045
SERVICES DE NETTOYAGE ISABELLE LIMITÉE (LES)	5045
WEAL ELECTRIC HEATING LIMITED	5045

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

ASSOCIATION DE FRATERNITÉ SAINTE MARIE DU MOLISE INC.	5046
CENTRE COMMERCIAL LA PROMENADE DE FABREVILLE INC.	5046
ÉCOLE DE CONDUITE LE NORDIQUE INC.	5046
PLOMBERIE BERNARD INC.	5046
PRÉVILLE LIMITÉE	5046
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE JASON (CANADA) LTÉE	5046
ZILBEC INC.	5046

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

ALLIANCE QUÉBEC, ALLIANCE FOR LANGUAGE COMMUNITIES IN QUÉBEC	5047
ALLIANCE QUÉBEC, ALLIANCE POUR LES COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC	5047
ASSOCIATION INDUSTRIELLE LAVAL (L') (Erratum)	5168
BRIOL CHEMICALS (1968) LTD.	5046
BRIOL INC.	5046
CENTRE DE RESSOURCES DE LA TROISIÈME AVENUE	5047
CLUB OPTIMISTE AYLMEYER INC.	5046
CLUB OPTIMISTE LUCERNE INC.	5046
COMITÉ DES LOISIRS ST-CYRILLE-DE-WENDOVER INC.	5046
CONSEIL DES MINORITÉS DU QUÉBEC	5047
CORPORATION DU MUSÉE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC. (LA)	5047
COUNCIL OF QUÉBEC MINORITIES	5047
CREDIT PREMIER INC.	5047
ÉCOLE EXPO-PLEIN AIR DE QUÉBEC INC.	5047
IVANHOÉ INC.	5047
KÉROUL	5047
MACHINERIE & USINAGE J.L.P. INC.	5047
MONDE MERVEILLEUX DES FRUITS INC. (LE)	5047
PLACEMENTS B.O.D. INC.	5047
POPULOT EDUCATIONAL RESOURCES	5047
PREMIER CRÉDIT INC.	5047

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — suite

Page

PREMIER OUTFITTING INC.	5047
RESSOURCES ÉDUCATIVES POPULOT	5047
RIVARD, GAILLARD & ASSOCIATES INC.	5047
RIVARD, GAILLARD & ASSOCIÉS INC.	5047
RIVARD, LANGEVIN & ASSOCIATES INC.	5047
RIVARD, LANGEVIN & ASSOCIÉS INC.	5047
THIRD AVENUE RESOURCE CENTRE	5047
TRAVAUX GÉNÉRAUX DE MACHINERIE DE VILLE D'ANJOU INC.	5047
VILLE D'ANJOU GENERAL MACHINE WORKS INC.	5047
WALBY (ROBERT) LIMITED	5048

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

ATTRIBUTION D'OFFICE D'UNE DÉNOMINATION SOCIALE

COMPRESSEURS GÉLINAS & LAROUCHE INC. (LES)	5048
ÉQUIPEMENTS ROUGEL INC.	5048

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

ABAT LA ROUILLE INC.	5048
ACIERS FRANÇOIS LUSSIER LTÉE (LES)	5048
AJUSTEMENT MODE SYLVIE INC.	5048
ALIMENTATION DE HUIT À ONZE INC.	5048
ALIMENTATION LAURENT THIBAUT INC.	5048
ASSURANCES BERNIER & SOREL INC.	5048
ASSURANCES GILLES SOREL INC.	5049
AUTOBUS AMYOT (1982) INC. (LES)	5049
AUTOS ANDRÉ-GUY INC. (LES)	5049
BOÎTE À BOIS D'ALMA INC. (LA)	5049
BOUCHARD & MARTEL INC.	5049
BOUTIQUE LE CIRQUE DE QUÉBEC INC.	5049
CAPITAL PLUS INC.	5049
CARROSSERIE ROXBORO INC.	5049
CENTRE DU JARDIN ABBOTSFORD INC.	5049
CÉSIPROP LTÉE	5049
CHARÉOL INC.	5049
CONSEILLERS EN PUBLICITÉ D'ANNUAIRES QUÉBEC LTÉE	5049
CONSTANTINEAU (J.M.Y.) INC.	5049
CONSTRUCTION LIONEL TREMBLAY INC.	5049
COSMÉTIQUE LYSE GINGRAS LTÉE	5049
CROJ INC.	5049
CUISINOVE (BOURG-NEUF) INC.	5049
CUISINOVE (DE LYS) INC.	5049
CUISINOVE (ST-ROCH) INC.	5049
DÉCORATION DE PARTERRES NATIONAL INC.	5050
DESCHAILLONS MOTO ET SPORT INC.	5050
DESCHAMPS (RICHARD) INC.	5050
DESIGN SOLAIRE LTÉE	5050
DISCO C.D.G. INC.	5050
DISTRIBUTIONS G.M.P. INC.	5050
DOMAINE TEWKESBURY LTÉE	5050
DUBÉ (JACQUES) & ASSOCIÉS ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	5050
ÉDITIONS NOTRE HISTOIRE INC. (LES)	5050
ÉDITIONS P.M.A. INC. (LES)	5050
ÉLECTRICITÉ MICHEL LANGLOIS INC.	5050
ÉNERGIFLAMME INC.	5050
ENTREPRISE ÉLECTRIQUE L. DALLAIRE INC.	5050
ENTREPRISES JEAN-PAUL & VICTOR TREMBLAY INC. (LES)	5050
ENTREPRISES LÉONARD W. LAURIN INC. (LES)	5050

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

Page

ENTREPRISES RINIQUE LTÉE (LES)	5050
ENTREPRISES VICTOR GRENIER INC. (LES)	5050
ÉPICERIE DELTA INC.	5050
FAUBOURG SAINT NICOLAS INC. (LE)	5051
FERME L.D. INC.	5051
FONDATEURS SOREL INC. (LES)	5051
FORESTIERS CLAUDE BERNIER INC.	5051
FORESTIERS R.M. INC. (LES)	5051
FOURRURES ANDRÉ MORIN INC.	5051
FOYERS ÉCONO INC. (LES)	5051
GALERIE DE L'ARTISAN DE L'ÎLE-AUX-COUDRES INC.	5051
GARAGE CLAUDE CHARBONNEAU INC.	5051
GARAGE LUC ROY INC.	5051
GAZ BAR L.S.T. INC.	5051
GENDREAU, PELLETIER & ASSOCIÉS INC.	5051
GESTION ANDRÉ CYRENNE INC.	5051
GESTION BERNARD ROULEAU INC.	5051
GESTION BOPAJEC INC.	5051
GESTION DE FONDS J D A INC.	5051
GESTION JEAN-RENÉE INC.	5051
GESTION YMAR LTÉE	5051
GESTION 02 INC.	5051
GHEZ GIL-LOU INC.	5052
GROUPE TRANSPORT PAUL LESSARD (1982) INC.	5052
IMMEUBLES E. & D. INC. (LES)	5052
IMMEUBLES L.M.B.F. INC. (LES)	5052
IMMEUBLES TRAHAN INC. (LES)	5052
IMPORTATIONS JOLIBOURG INC. (LES)	5052
INVESTISSEMENTS F G P LTÉE	5052
INVESTISSEMENTS G. POULIOT INC. (LES)	5052
LOCATION D'AUTOS SCOTT INC.	5052
LOCATIONS GUY MALOUIN INC. (LES)	5052
M.M. COIFFURE INC.	5052
MGM AMUSEMENT INC.	5052
MARCHÉ A.G.L. (1982) INC.	5052
MARCHÉ LE BON INC.	5052
MATÉRIAUX J.G. INC.	5052
MÉCANIQUE G. PARENT INC.	5052
MEUBLES NON PEINTS PAUL INC.	5052
MILETTE (H.) ÉBÉNISTE INC.	5052
1857-1075 QUÉBEC INC.	5052
1857-1109 QUÉBEC INC.	5053
1857-1141 QUÉBEC INC.	5053
1857-6280 QUÉBEC INC.	5053
1857-6389 QUÉBEC INC.	5053
1857-6470 QUÉBEC INC.	5053
1857-6512 QUÉBEC INC.	5053
1857-6660 QUÉBEC INC.	5053
1857-6702 QUÉBEC INC.	5053
1857-8179 QUÉBEC INC.	5053
1857-8187 QUÉBEC INC.	5053
1857-8229 QUÉBEC INC.	5053
MOTEL BARIST INC.	5053
MOTODROME ST-MARCEL INC.	5053
PIERIS INC.	5053
PIERRES DU SOUVENIR INC. (LES)	5053
PLACEMENTS ALIFER INC.	5053
PLACEMENTS BERNARD LAFOND INC. (LES)	5053
PLACEMENTS PHILIPPE DUFOUR INC.	5053

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

Page

POMPES M & R INC. (LES)	5053
POSTE DE TRAITE DE QUÉBEC INC. (LE)	5054
PRODUCTIONS MAXIMUM MRI INC. (LES)	5055
PRODUITS D'CHARME LTÉE	5054
RE/MAX — PRESTIGE INC.	5054
RÉCUPÉRATION D'AUTOS ST-DENIS INC.	5054
RÉCUPÉRATION RÉCRAS INC.	5054
RÉFRIGÉRATION LEON ROBERT & FILS INC.	5054
RÉNOVATIONS NORMAND INC. (LES)	5054
RESTAURANT H. SETO DE LA BAIE INC.	5054
RESTAURANT MARIE-JOSÉE INC.	5054
RESTAURANTS MICHEL LETOURNEAU LTÉE (LES)	5054
SALON DE QUILLES ST-REMI INC. (LE)	5054
SALON D'ESTHÉTIQUE COLINA INC.	5054
SCRABEQ INC.	5054
SEGESTRIE INC.	5054
SOCIÉTÉ DE GESTION-CONSEIL MICHEL DELORME INC.	5054
SUCRES NATURELS DU QUÉBEC INC. (LES)	5054
TOURNÉE DU QUÉBEC INC. (LA)	5054
TRANSPORT CARMEL RIENDEAU & FILS INC.	5054
VOYAGES SOLARIS INC.	5055
YVANPOL INC. (L')	5055

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ACCESSOIRES ET PIÈCES D'AUTOMOBILES L. ET L. INC.	5057
ACTOL CHEMICALS LIMITED	5058
AIR INUIT LTÉE	5055
AUTOMOBILES VAUDREUIL INC.	5055
BEAUDRY CONSTRUCTION (ST-HYACINTHE) INC.	5055
BISCUITS MONTMAGNY (1981) INC.	5055
BOIS D'OEUVRE LAMONTAGNE, INC. (LES)	5055
BOUTIQUE DES ARTS APPLIQUÉS CATAFORD & LETOURNEAU INC.	5055
BOUTIQUE LA MAISON D'ÉMILIE INC.	5055
BRÛLEUR À L'HUILE ÉCONOMIQUE INC.	5055
CANTIN ET RIOPEL INC.	5055
CENTRE DU MOTEUR VERDUN INC.	5055
CENTRE ÈVE INC.	5055
CHAGNON (1975) LTÉE	5056
CLUB DE NUDISTE DOMAINE DE L'ENCHANTERESSE INC.	5056
CONSTRUCTIONS TECKSOL INC. (LES)	5056
CORPORATION DE GESTION JONQUIÈRE INC.	5056
CORPORATION DE GESTION JONQUIÈRE-ARVIDA KÉNOGAMI INC.	5056
CORPORATION IMMOBILIÈRE DALLAIRE & FRÈRES INC. (LA)	5056
DALCON INC.	5056
DÉCORATIONS L.L. LTÉE	5056
DÉPANNEUR ESTELLE & RENÉ INC.	5056
DOMAINE DE L'ENCHANTERESSE INC.	5056
DUMOULIN LOUAGE D'AUTOS LTÉE	5056
ECOPLAN LTÉE	5056
ENTREPRISES RENÉ VERVILLE INC. (LES)	5056
EXCAVATION M. TOULOUSE INC.	5056
FERME PARENT & FILS INC. (LA)	5056
FILLION (J. C.) PAYSAGISTE INC.	5056
GESTION ANDRÉ SAVARD INC.	5057
GESTION LAUZANNE LTÉE	5056
GIRARD MINI-MIX INC.	5056
HOULE CONSTRUCTION INCORPORÉE	5056
INDUSTRIES RIVMAS LTÉE (LES)	5056

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite

Page

INVESTISSEMENTS B.C.R. INC. (LES)	5056
L. & L. AUTOMOTIVE INC.	5057
LABELLE (A.) BAR-B-Q (1966) LTÉE	5057
LACAILLE, LAROSE, OUELLETTE & ASSOCIÉS INC.	5057
LEROUX (ROGER) INC.	5057
LOCATIONS INUIT LTÉE (LES)	5057
MAGASIN POULIN INC.	5057
MAGASINS KOFFLER DE L'EST INC. (LES)	5057
MAGNÉTIQUE INTERNATIONALE LTÉE	5057
MAISONS MODULAIRES RICHELIEU INC. (LES)	5057
MATÉRIEL D'ART GRAPHIQUE TRANS-CO INC.	5057
MILBRO INC.	5057
MODES DOWN TOWN LTÉE (LES)	5057
NOISEUX (PAUL) INC.	5057
PATATES FRITES DU ROI INC. (LES)	5057
PÈRE DU MEUBLE INC. (LE)	5057
PÉTRMONT INC.	5057
PLACEMENTS CHANTECLERC INC. (LES)	5057
PLACEMENTS INTERSEAS INC. (LES)	5057
POURVOIRIE PIGNON ROUGE INC.	5056
PRODUITS CHIMIQUES ACTOL LTÉE	5058
RESTAURANT LA MICHE INC.	5057
SERVICE DE PNEUS SALOIS INC.	5058
SOGENA INC.	5058
SUPER-MARCHÉ ROY INC.	5058
TELVIMED LIMITÉE	5058
TRANSPORT DENIS DESNOYERS INC.	5058
UNITAG CORP.	5058
VENTES & SERVICES C.J.R. LTÉE	5058

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

DOYON (P.E.) INC.	5058
-------------------	------

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

ACIER D'ARMATURE RÔ INC.	5059
ACCOMMODATION ST-PASCAL (1981) INC.	5059
AGENCE DES TECHNICIENS PROFESSIONNELS DE TÉLÉVISION TECHNI-PRO INC. (L')	5059
ATELIER DU BONHOMME BRICOLEUR INC.	5059
AUTOMOBILES PLYMOUTH CHRYSLER VALLEYFIELD LTÉE	5059
AUTOMOBILES VALLEYFIELD ARO-DACIA INC.	5059
BAR DISCOTHÈQUE LE TOURBILLON (1982) INC.	5060
BÉTON GIRARD INC.	5060
BRASSERIE LE DAUPHIN SHERBROOKE (1981) INC. (LA)	5059
CARRIÈRE CENTRALE DE BAIE-TRINITÉ INC.	5059
CLÉMENT (J.M.) DE LA CAPITALE INC.	5059
CLINIQUE AUTOMOBILE DE POINTE DU LAC INC.	5060
COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS THETA LIMITÉE (LA)	5059
CONSTRUCTIONS BATITEC INC. (LES)	5061
DÉCOR LUC BOURBONNAIS INC.	5059
DÉCOR SUPÉRIEUR INC.	5059
ÉBÉNISTERIE PELLETIER INC.	5059
ÉDUCATION ROUTIÈRE T.R.C. INC.	5059
ENTREPRISES J.M. FRANC INC. (LES)	5059
ENTREPRISES ROGATHE BISSON ET FILS INC. (LES)	5060
GAZ BAR R. BERTHELOT INC.	5059
GESPROD INC.	5059
GESTION CONARCH INC.	5060
GESTION OPTIMUM INC.	5060

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — suite

Page

GIRARD MINI-MIX INC.	5060
HENLEY (GEORGES H.) INC.	5060
IMAGE-EST INC.	5060
J.P.L. ÉLECTRIQUE INC.	5060
LAR ÉLECTRIQUE INC.	5060
LOCATION G.S. INC.	5060
LOCATIONS A B S L LTÉE (LES)	5060
MERCIGEX INC.	5060
1846-3208 QUÉBEC INC.	5060
1847-5285 QUÉBEC INC.	5060
1851-1667 QUÉBEC INC.	5060
1852-9677 QUÉBEC INC.	5060
1853-5989 QUÉBEC INC.	5960
1853-6664 QUÉBEC INC.	5060
1855-0335 QUÉBEC INC.	5060
1855-5003 QUÉBEC INC.	5060
1855-5763 QUÉBEC INC.	5060
1857-3436 QUÉBEC INC.	5060
NETTOYEURS A.B.C. INC.	5060
PERRAULT (NICOLAS) INC.	5061
PLACEMENTS BÉCAR INC.	5061
PLACEMENTS DIA-MAR INC.	5061
PLACEMENTS F. & C. ROGER INC. (LES)	5060
PLASTIQUES CASCADES INC.	5061
RE/MAX NICOLAS PERRAULT INC.	5061
RESTAURANT BUTEAU INC.	5059
ROUBI INC.	5061
SERVIREC INC.	5061
SODFAQ INC.	5061
SUCRE DU PAYS INC.	5061
TUBES CASCADES INC. (LES)	5061
VOILIERS MISTRAL INC.	5061
VOYAGES CARTIER INC.	5061

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ

CHEZ GIL-LOU INC.	5061
-------------------	------

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES

ACADÉMIE DE DANSE M.L. LA SARRE INC.	5062
AIGLES DE BLACK-LAKE (LES)	5062
AMICALE DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DU HULL-MÉTROPOLITAIN INC. (L')	5062
AMIS DE LA MUSIQUE DE RICHMOND INC. (LES)	5062
ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR DE DOLLARD-DES-ORMEAUX (A.B.A.D.)	5062
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DU COLLEGE BART	5062
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE HOCHELAGA-MAISONNEUVE	5062
ASSOCIATION DES LOGANIKOTIENS DE MONTRÉAL « PROPHÈTE ÉLIE »	5062
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES RUES RAY-PAR, FITZ, KARL, LAFOND ET PLACE DES ROCHES	5062
ASSOCIATION GUGLIONESANA DE MONTRÉAL	5062
ASSOCIATION JUNIOR DU CLUB DE GOLF DE MILBY	5062
ASSOCIATION MOTO-TOURISME BAS RIHELIEU INC.	5062
ASSOCIAZIONE GUGLIONESANA DI MONTRÉAL	5062
BASE DE PLEIN AIR DE LA JACQUES-CARTIER	5063
CENTRALE DES BIBLIOTHÈQUES C.B. INC.	5063
CENTRE COMMUNAUTAIRE DES CHUTES INC.	5063
CENTRE LATINO-AMÉRICAIN DE DIFFUSION CULTURELLE	5063
CENTRE MUSICAL « FA-MI-LA »	5063

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES LETTRES PATENTES — suite

Page

CLIC, GROUPE DE DANSE INC. (LA)	5063
CLUB AYRSHIRE DU COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP	5063
CLUB DE BADMINTON DE VALLEYFIELD INC.	5063
CLUB DE BASEBALL OLYMPIQUE DE VERDUN SR. INC.	5063
CLUB DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE « LE DEUXIÈME SOUFFLE » DE CHATEAUGUAY	5063
CLUB DE L'ÂGE D'OR D'AUTHIER	5063
CLUB E L'ÂGE D'OR DE LA JEUNESSE D'ANTAN INC. (LE)	5063
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-MARC	5063
CLUB DE L'ÂGE D'OR LES PIONNIERS DE LAUNAY	5063
CLUB DE MOTO DE MALARTIC INC.	5063
CLUB DE RANDONNÉES « LES AMIS DU NORD INC. »	5063
CLUB DE TENNIS DE TABLE ÉLITE RIVE-SUD INC.	5063
CLUB DE VOILE AU GRAND LARGUE (1982) INC.	5064
CLUB FÉMININ DE BALLE RAPIDE DE QUÉBEC INC.	5064
CLUB DE JEUNESSE DE LONGUEUIL	5064
CLUB JOIE ET BONHEUR	5064
CLUB NAUTIQUE DU CHENAL INC.	0000
CLUB RÉCRÉATIF BOUL. STE-GENEVIÈVE (CANTON TREMBLAY) INC.	5064
CLUB SOCIAL LUNI-SOLEIL	5064
COMITÉ DE CITOYENS DE ST-GÉRARD MAJELLA	5064
COMITÉ DE PATIENTS DE LA CHIROPRAxie RENAISSANCE C.P.C.R.	5064
COMITÉ DE PÊCHEURS DE MUTTON BAY	5064
COMITÉ DES CITOYENS DE ST-SULPICE (LE)	5064
COMITÉ « LOISIRS AMIS »	5064
COMPAGNIE DE LA GRANDE TEMPÊTE (LA)	5064
CONCERTATION-JEUNESSE INC.	5064
CONSEIL DES TRAPPEURS DE CHARLEVOIX	5064
CORDÉE TRANSIT DE JOUR (LA)	5064
CORPORATION DES RÉNOVATEURS DE TOITURES AVEC ASPHALTE ET FIBRE DE VERRE DU QUÉBEC	5064
DESCENDANTS DE JEAN GUYON-DION INC. (LES)	5064
DOLLARD-DES-ORMEAUX AMATEUR BASEBALL ASSOCIATION (D.A.B.A.)	5062
FESTIVAL D'ÉTÉ DE TRACY INC.	5065
GARDERIE PLEIN SOLEIL DE CHICOUTIMI (LA)	5065
HABITATIONS POPULAIRES ST-MICHEL (LES)	5065
HALTE GARDERIE LES OISEAUX INC.	5065
HOCKEY DE DÉVELOPPEMENT DE MONT-JOLI INC. (LE)	5065
JOUIJOUTHÈQUE DE ROSEMONT (LA)	5065
LIGUE DE BALLE MOLLE DE ST-CONSTANT INC.	5065
LIGUE DE HOCKEY CHAUDIÈRE — RIVE SUD — ETCHEMIN	5065
LIGUE DE HOCKEY SOCIAL DE DUPUY	5065
MAINFILM	5065
MAISON DE TRANSITION EUREKA I INC.	5065
ORGANISATION DES JEUNES PROGRESSISTES D'HAÏTI, L'O.J.P.H. (L')	5065
PARTICIPATION DES GENS DE LA RUE MESSIER	5065
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE NOUVELLE-BEAUCE INC. (LA)	5065
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE POUR L'AVANCEMENT DES SERVICES MÉDICAUX D'URGENCE (S.O.Q.A.S.M.U.)	5065
TRAVAIL NON TRADITIONNEL (T.N.T.) INC.	5065
VIVALDISTES DE ST-JÉRÔME INC. (LES)	5065

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

NOUVEAU PERMIS

MINES BELMORAL LTÉE (LES) (L.R.P.)	5066
------------------------------------	------

PERMIS

DRAGO-FINA INC.	5066
SOCIÉTÉ DE SOFTWARE INTERNATIONALE INC. (LA)	5066

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

Page

AVIS DE QUALITÉ

AUBÉ, LAURETTE GUITARD	5096
CARRIER, ROBERT JULES	5096
SAVARD, RAOUL	5097
THIBAUT, JEAN-MARC	5097

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES**DISSOLUTION (Article 1892 du Code civil)**

PÂTISSERIE TROIS ÉTOILES SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	5067
THREE STARS BAKERY COMPANY LIMITED	5067

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

AUCLAIR, VICTOR, PAUL-HENRI GAUDREAU, ALFRED WARF	5097
FERMONT, VILLE	5097
LAVAL, VILLE	5097
LONGUEUIL, VILLE	5097
RESSOURCES CONSOLIDÉES IMPÉRIAL LIMITÉE (L.R.P.)	5098
SHAWINIGAN, VILLE	5099
VAUDREUIL, VILLE	5099

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION DE LA PRAIRIE	5099
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT (LA) (Dissolution)	5099
IMMEUBLES GRÉGOIRE LTÉE (LES)	5099

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**ÉNERGIE ET RESSOURCES****CADASTRES**

SAINTÉ-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE (Erratum)	5168
--	------

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COOPÉRATIVES**ASSURANCES — LOI SUR LES**

CO-OPERATORS COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE (Délivrance de permis)	5100
L'UNION QUÉBÉCOISE, MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE (Fusion)	5100
UKRAINIAN MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION OF SAINT NICHOLAS OF CANADA (Remboursement de cautionnement)	5100

COMPAGNIES DE FIDÉICOMMIS — LOI SUR LES

COMPAGNIE DE FIDUCIE MARCIL (Avis d'enregistrement)	5100
MARCIL TRUST COMPANY (Avis d'enregistrement)	5100

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE**TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION**

ACADEMIC YEAR	5103
ALPHABÉTISATION	5104
ANNÉE UNIVERSITAIRE	5103
CÉGÉPIEN	5103
CÉGÉPIENNE	5103
CLASSE ORDINAIRE	5103
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DE L'ÉDUCATION	5103

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION — suite

Page

COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES AFFAIRES SOCIALES	5104
CONTINUING EDUCATION	5104
DÉLIVRANCE DES DIPLOMES	5103
ÉCOLIER	5103
ÉCOLIÈRE	5103
ÉDUCATION PERMANENTE	5104
ÉLÈVE	5103
ÉLÈVES	5103
ELIMINATION OF ILLITERACY	5104
ENTRANT	5103
ENTRANTE	5103
ÉTUDIANT	5103
ÉTUDIANTE	5103
FORMATION CONTINUE	5104
FORMATION PROFESSIONNELLE	5104
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	5104
INADAPTATION SOCIALE	5104
LIFELONG EDUCATION	5104
MÉSADAPTATION SOCIALE	5104
MÉSADAPTÉ SOCIAL	5104
MÉSADAPTÉE SOCIALE	5104
NOM DONNÉ AUX ÉLÈVES SELON L'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ OU LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT	
FRÉQUENTÉ	5103
ORDRE D'ENSEIGNEMENT	5103
PAVILION	5104
PAVILLON	5104
POPULATION ÉTUDIANTE	5104
POPULATION SCOLAIRE	5104
RECYCLAGE	5104
REGULAR CLASS	5103
SANCTION DES ÉTUDES	5103
SCOLARITÉ	5103
SOCIAL MALADJUSTMENT	5104
SOCIALLY MALADJUSTED	5104
SORTANT	5103
SORTANTE	5103
STAGE PROBATOIRE	5104
STAGIAIRE	5104
STUDENT	5103

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE RECOMMANDATION

ABANDON SCOLAIRE	5101
ÂGE SCOLAIRE	5101
BOURRE	5102
CÉGÉPIEN	5101
CÉGÉPIENNE	5101
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DE L'ÉDUCATION	5101
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES AFFAIRES SOCIALES	5101
COPYRIGHT (Erratum)	5168
CREDIT	5102
DÉBARDAGE	5101
DÉBUSQUAGE	5101
DÉCROCHAGE	5102
DÉCROCHER	5102
DÉCROCHEUR	5101
DÉCROCHEUSE	5101
DROPOUT	5101
ÉDUCATEUR	5102
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ	5102

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE**TERMES PARUS DANS LES AVIS DE RECOMMANDATION — suite**

Page

ÉDUCATRICE	5102
ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE	5102
ENSEIGNANT	5102
ENSEIGNANTE	5102
EXPLOITATION FORESTIÈRE	5101
EXTRASCOLAIRE	5102
FRANÇAIS AU BUREAU (LE)	5101
INDUSTRIE DU MEUBLE	5102
INSTITUTEUR	5102
INSTITUTRICE	5102
INTERSCOLAIRE	5102
INTRASCOLAIRE	5102
MÉDECIN DE PREMIER RECOURS	5101
NUMÉRO	5101
NUMÉRO DANS LA VOIE	5101
NUMÉRO D'IMMEUBLE	5101
OUVRAGES TERMINOLOGIQUES	5101
POSTSCOLAIRE	5102
PRIMARY (CARE) PHYSICIAN	5101
PROFESSEUR	5102
RÈGLES D'ÉCRITURE (MUNICIPALITÉS)	5101
REMBOURRAGE	5102
REMBOURRER	5102
REMBOURREUR	5102
REMBOURREUSE	5102
REMBOURRURE	5102
SCHOOL AGE	5101
SCOLARISABLE	5101
SCOLARISÉ	5101
SCOLARISÉE	5101
SCOLARISER	5101
TAPISSIER	5102
TAPISSIER-DÉCORATEUR	5102
TEACHER	5102
TITULAIRE	5102
TOUS DROITS RÉSERVÉS (<i>Erratum</i>)	5168
UNITÉ	5102

POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES**CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 2)**

ASSOCIATION DES CONDITIONNEURS DE SEMENCES PEDIGREES DU QUÉBEC (L')	5105
LA ST-MAURICE, COMPAGNIE D'ASSURANCE	5105

PROCLAMATION(S)

Soustraction du territoire du village de <i>McMasterville</i> de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Beloeil	5105
--	------

RÉGIME DES EAUX — LOI SUR LE

COMPAGNIE GASPÉSIA LIMITÉE (<i>Demande de dépôt des plans et devis</i>)	5105
---	------

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS**

A C GARAGE DOORS INC.	5077
A K.A. HOLDINGS INC.	5074
ABALO CONSTRUCTION INC.	5071
ABATTOIRS D'ABITIBI & TÉMISCAMINGUE INC. (LES)	5067

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

Page

ABITIBI & TEMISCAMING PACKERS INC.	5067
ABONNÉ-O-MONDE INC.	5067
ADMINISTRATION SORENTIM INC.	5067
ADREC INC.	5067
AGENCE DE PLASTIQUE FUTURE LTÉE	5067
AGENCE DE RENCONTRES COEUR ATOUT INC. (L')	5067
AGENCE RENÉ FORTIN INC.	5067
AGENCES D'ASSURANCE ALMA LTÉE	5068
AGENCES D'ASSURANCES SALABERRY INC.	5068
ALIMENTS HI-PRO INC. (LES)	5068
ALLIANCE ÉCONOMIQUE DU GRAND BEAUCEVILLE INC. (L')	5068
ANGELOS ORNEMENTAL & IRON WORKS INC.	5068
ANTI-ROUILLE AUTO LTÉE	5068
APOLLO MUSICAL SOCIETY (1970) INC.	5080
ASBESTOS CASKETS LTD. (THE)	5069
ASSOCIATION RD LTÉE (L')	5068
ATELIERS DE FER ORNEMENTAL ANGELOS INC. (LES)	5068
AUTOSECUR INC.	5068
AVIATION JONQUIÈRE INC.	5068
B.I.G.M. LTD.	5068
B.I.G.M. LTÉE	5068
B.U. CONSTRUCTION LTÉE	5068
BAKAKIS RESTAURANT EQUIPMENT LTD.	5072
BALDWIN SNOWMOBILES CLUB	5070
BALLANTINE (QUÉBEC) LIMITED	5068
BEAR AT ROCKBURN RESTAURANT LTD. (THE)	5078
BEAUCÉ MARINE INC.	5068
BEAUDOIN & DIONNE INC.	5068
BEAUPRÉ (HONORÉ) LIMITÉE	5068
BEAUVAIS & CHAPUT INC.	5068
BÉLANGER SYNTHETIC BUILDERS LTD.	5068
BELLEMARE (GEORGES) & FILS LIMITÉE	5068
BIJOUTERIE QUÉBÉCOISE INC.	5068
BOUTIQUE JO-LOU INC.	5068
BOUTIQUE LE QUÉBÉCOIS S.E.J.A. INC.	5069
BOUTIQUES MODE CANADA INC. (LES)	5069
BRASSARD (JOS) LIMITÉE	5069
BROMIBUS INC.	5069
C.F.M. QUÉBEC INC.	5069
CABANE STANLEY INC. (LA)	5069
CAMP ISRAËL DE LAVAL INC.	5069
CAMP ISRAËL OF LAVAL INC.	5069
CAMPING LE QUÉBÉCOIS « 67 » INC.	5069
CANADIAN CREATIVE NEEDLECRAFT LTD.	5071
CANADIAN SKI SERVICES INC.	5069
CARRIER & BOULAY INC.	5069
CÉDRIÈRE INC. (LA)	5069
CENTRAL BUILDING CORPORATION	5071
CENTRE D'ACHATS DE FORESTVILLE INC. (LE)	5069
CENTRE DE LA MAISON MODERNE INC. (LE)	5069
CENTRE DU FOYER DE CHICOUTIMI INC.	5069
CÉRAMIQUES K. & D. INC.	5069
CERCLE DES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ (LE)	5069
CERCUEILS AMIANTE LTÉE (LES)	5069
CHAMPIEL INC.	5069
CHERBOURG AUTOMOBILE INC.	5069
CIE DE DISTRIBUTION DE GAZ LAVIOLETTE INC. (LA)	5069
CLAUDOC INC.	5070
CLUB AVIRON LAURENTIEN INC.	5070

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

Page

CLUB DE GOLF DE VALCOURT INC.	5070
CLUB DE MOTO-NEIGE BAIE DES MINES INC.	5070
CLUB DE MOTOS-NEIGE DE BALDWIN	5070
CLUB DE RANDONNÉE PÉDESTRE DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN	5070
CLUB DE REFORME DE ROUYN-NORANDA INC. (LE)	5070
CLUB DU LAC CULOTTE	5070
CLUB LE DOMINO	5070
CLUB OPTIMISTE DE ST-ESPRIT INC.	5070
CLUB SOCIO-CULTUREL DE ST-LÉONARD INC.	5070
COIN IDÉAL DU TISSU (THETFORD-MINES) LTÉE (AU)	5070
COLLÈGE IBERVILLE INC.	5070
COLLIN & ASSOCIÉS INC.	5070
COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE STE-LUCE	5070
COMITÉ DIRECTEUR DES LOISIRS DE MONTCEF	5070
COMITÉ ORGANISATEUR DES FLORALIES INTERNATIONALES 1976	5070
COMPAGNIE DE GESTION AVALON INC.	5070
COMPAGNIE DE LOCATION D'AUTOMOBILES SEPT ÎLES INC. (LA)	5070
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE CHANDLER INC. (LA)	5071
COMPAGNIE MINIERE SOMPE LIMITÉE (LA) (L.R.P.)	5071
COMPAGNIE PAUL GODBOUT LTÉE (LA)	5071
COMPTOIRS BONTURI INC. (LES)	5071
CONSTRUCTION ABALO INC.	5071
CONSTRUCTION LACHANCE & ASSOCIÉ LTÉE	5071
CONSTRUCTION LOUIS-HÉBERT INC.	5071
CONSTRUCTION SHANNON LTÉE	5071
CONSTRUCTIONS MONTBERT INC. (LES)	5071
CONSTRUCTIONS MYROY INC. (LES)	5071
CONTEX DE QUÉBEC LTÉE	5071
CONTEX OF QUÉBEC LTD.	5071
CONTINENTAL PLAZA INC.	5077
CORPORATION D'ÉDIFICE CENTRAL	5071
CÔTÉ (JEAN-GUY) TRANSPORT LTD.	5080
COURTIER EN ALIMENTATION & DISTRIBUTEUR CORPRES'T INC.	5071
CRÉATIONS DE COUTURE CANADIENNE LTÉE	5071
CROTEAU (R.) TRANSPORT LIMITÉE	5071
DALOMA CHEMICALS INC.	5078
DÉCORATIONS DE L'ESTRIE INC. (LES)	5071
DISTRIBUTEURS DES MEUBLES CHRISTIAN INC.	5071
DISTRIBUTEURS RYS LTÉE	5071
DIXON (NORMAN) INC.	5071
DOMAINE LA PASTOURELLE INC.	5072
DOMAINE PAPIN INC.	5072
DOVCO PROPERTIES INC.	5078
DU PONT BAR-B-Q INC.	5072
DUTILLY (LÉO) & FILS INCORPORÉ	5072
DUVAL (CÉCILE) INC.	5072
DUVAN COPPER COMPANY LTD. (N.P.L.)	5072
ÉDIFRANCE INC.	5072
ÉDITIONS DU-NOR-MAN INC. (LES)	5072
ÉLEVÉURS DU QUÉBEC INC. (LES)	5072
ENSEIGNES J.M. LAROUCHE INC. (LES)	5072
ENTREPOSAGE ST-MARC INC.	5072
ENTREPRISES CLAUDE P. FORTIN INC. (LES)	5072
ENTREPRISES DARDAIR INC. (LES)	5072
ENTREPRISES DEPAMEX INC. (LES)	5072
ENTREPRISES FANAL LTÉE (LES)	5072
ENTREPRISES H.A.F. INC. (LES)	5072
ENTREPRISES P.N.A. INC. (LES)	5072
ENTREPRISES PROSPÉRITÉ INC. (LES)	5072

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

Page

ENTREPRISES TÉMISCAMINGUE INC. (LES)	5072
ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT BAKAKIS LTÉE	5072
ÉQUIPEMENT DOLBEAU LTÉE	5072
EXECUTIVE ADVERTISING (QUÉBEC) LTD.	5078
EXPORTATIONS ZÉNON OUELLET INC. (LES)	5072
F.L.V. PLOMBEL INC.	5073
FANAL D'ALMA INC. (AU)	5073
FERLAND (NOËL) & ASSOCIÉS INC.	5073
FERMES CERES INC. (LES)	5073
FIBRE DE VERRE DU LAC ST-JEAN INC. (LA)	5073
FONCIÈRE DU SAGUENAY LTÉE (LA)	5073
FONDS DE PLACEMENTS MINIERES DU QUÉBEC INC.	5073
FONTAINE DISTRIBUTIONS INC.	5073
FORESTVILLE AUTO PARTS INC.	5073
FOYER CANADIEN, LIMITÉE (LE)	5073
FUTURE PLASTIC AGENCY LTD.	5067
G.C. CONSTRUCTION INC.	5073
G.M. REALTIES INC.	5074
GALERIE DE BEAUTÉ RIMOUSKI LTÉE	5073
GALERIES CAP-ROUGE INC. (LES)	5073
GALERIES LES SAULES INC. (LES)	5073
GANT CARMEN INC. (LE)	5073
GARAGE DANIEL FETTU LTÉE	5073
GARAGE LÉGARÉ & FRÈRE LIMITÉE	5073
GARAGE MALTAIS LTÉE	5073
GARAGE MODERNE INC.	5073
GÉLINAS (ROLLAND) AUTO INC.	5073
GESTION NORED LTÉE	5074
GESTIONS A.K.A. INC.	5074
GIGUÈRE (GEORGES) LIMITÉE	5074
GINER ELECTRO JUICER LTD.	5074
GIRARD (PIERRE) LTÉE	5074
GOYETTE ARMATURE INC.	5074
GRENON (CHARLES) & FILS LTÉE	5074
HABITATIONS L.B.J. INC. (LES)	5074
HAMEL & BOUCHARD INC.	5074
HATLEY ACRES CLUB INC.	5074
HAUTERIVE NAVIGATION INC.	5074
HI-PRO FOODS INC.	5068
HOMARDS ET POISSONS KNOWLTON INC. (LES)	5074
HÔTEL DE LA SOURCE INC.	5074
HÔTEL DIPLOMATE ROUYN INC.	5074
HÔTEL ROXTON INC.	5074
HÔTEL ROYAL DISRAELI INC.	5074
HUSK-AIR INC.	5074
IMMEUBLES DES ORMES INC. (LES)	5074
IMMEUBLES FOUQUET LTÉE (LES)	5074
IMMEUBLES G.M. INC. (LES)	5074
IMMEUBLES GIRODU INC. (LES)	5074
IMMEUBLES JIRÉMI LTÉE (LES)	5074
INDUSTRIAL VARIETIES INC.	5081
INSTALLATIONS COMMERCIALES DE QUÉBEC INC. (LES)	5075
INSTRUMENTATION NORAN INC.	5075
INTERAS INC.	5075
INVESTISSO INC.	5075
J.C. GUITÉ INC.	5075
J.C.R. AUTO LTÉE	5075
J.H. LOGGING SERVICE COMPANY	5075
J. P. INC.	5075

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

Page

JEANDRÉ LTÉE	5075
KNOWLTON LOBSTER AND FISH INC.	5074
LADO CONSTRUCTION INC.	5075
LAITERIE DE CHICOUTIMI LTÉE. (LA)	5075
LAITERIE DU TÉMIS. LTÉE	5075
LAMBERT (JEAN-CLAUDE) INC.	5075
LAUZON LUMBER INC.	5075
LEBEL (PATRICE) INC.	5075
LECLERC (J.B.) INC.	5075
LENNUT (CANADA) LIMITEE	5075
LIMAGI INC.	5075
LIMPO LTÉE	5075
LOUPACK INC.	5075
LUBRIFICATION TREMBLAY INC.	5075
M.M.M. INC.	5075
MACHINERIE LEVESQUE INC.	5076
MAÇONNERIE ROUYN-NORANDA LIMITÉE	5076
MANOIR LAVAL EN CHOMEDEY INC.	5076
MATELAS DE QUÉBEC INC.	5076
MENNITI & FRÈRES INC.	5076
MÉTAUX ROLAND ROY INC. (LES)	5076
METROBLOK INC.	5076
MEUBLES LANGLAIS INC.	5076
MEUBLES WARWICK LTÉE	5076
MICHAUD (J.P.) INC.	5076
MILLIO INCORPOREE	5076
MIMEAULT (L.E.) INC.	5076
MODULCO INC.	5076
MONGEAU, GÉLINAS AND ASSOCIATES, INC.	5076
MONGEAU, GÉLINAS ET ASSOCIÉS, INC.	5076
MONTBERT CONSTRUCTION INC.	5076
MONTREX INC.	5071
MORIN AIR SERVICE LTÉE	5076
MOTEL LAVAL INC.	5076
MULTITOURS INC.	5076
MYROY CONSTRUCTIONS INC.	5071
NANCY RESTAURANT INC.	5076
NAPRO INVESTMENT INC.	5076
NORAN INSTRUMENTATION INC.	5075
NORED HOLDINGS LTD.	5074
NORTHERN PETROLEUM CO. LTD.	5077
ODOREX INC.	5077
OPTIMIST CLUB OF ST-ESPRIT INC. (THE)	5070
ORCHESTRE LES SÉNATEURS INC.	5077
PABRO NET INC.	5077
PARÉ. PRÉVENTION D'INCENDIE LTÉE	5077
PARMATT INC.	5077
PAVILLON DES COPAINS INC. (LE)	5077
PELLETIER (ADÉLARD) INC.	5077
PERRE V.M. INC.	5077
PLACE CONTINENTAL INC.	5077
PLACE COULONGE INC.	5077
PLACE ST-GABRIEL INC.	5077
PLACEMENTS EXCELSIOR INC.	5077
PLACEMENTS GLAUMAR LTÉE	5077
PLACEMENTS J.A. PILOTTE & FILS INC.	5077
PLACEMENTS KÉNO INC.	5077
PLACEMENTS VICALCO INC.	5077
PLASTIQUE INDUSTRIEL SAGUENAY LTÉE	5077

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

Page

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

PLASTIQUES ST-MICHEL LTÉE (LES)	5077
PLOMBERIE OVILA COUTURE INC.	5077
PORTES DE GARAGE A C INC.	5077
POULIN TRANSPORT (1964) INC.	5077
PRODUCTEURS DE BLEUETS PLESSIS INC. (LES)	5078
PRODUCTIONS ALFA INC. (LES)	5078
PRODUCTIONS P.V.H.F.L.M.P. INC. (LES)	5078
PRODUITS CHIMIQUES DALOMA INC. (LES)	5078
PRODUITS G-MO LTÉE	5078
PROPRIÉTÉS DOVCO INC.	5078
PROSPERITY ENTERPRISES INC.	5072
PROVENCHER (BERTRAND) INC.	5078
PUBLICATIONS JEUNE-QUÉBEC INC. (LES)	5078
PUBLICATIONS M. R. L. LTÉE	5078
PUBLICISTES ASSOCIÉS DU QUÉBEC LTÉE (LES)	5078
PUBLICITÉ EXÉCUTIVE (QUÉBEC) LTÉE	5078
QUÉBEC MATTRESS INC.	5076
QUÉBEC MINING INVESTMENT FUND INC.	5073
QUÉBEC TRUCKS & TRAILERS (LOCATION) LTD.	5078
QUÉBEC-POOL TRUCK LTD	5078
QUILLES DALLAIRE INC.	5078
RECETTES DU MAHARAJAH INC. (LES)	5078
RECIPES OF MAHARAJA INC. (THE)	5078
RESTAURANT LA FOURCHETTE INC.	5078
RESTAURANT LE TOIT DU PÊCHEUR INC.	5078
RESTAURANT L'OURS À ROCKBURN LTÉE	5078
RESTAURANTS BEAUREGARD INC. (LES)	5078
RESTAURATEURS ASSOCIÉS INC. (LES)	5079
RICHER (JACQUES) INC.	5079
RIMOUSKI DIESEL ENGINES INC.	5079
RIMOUSKI OXYGÈNE INC.	5079
RIVE-NORD AUTO NET INC.	5079
ROBINSON (DON) (CANADA) INCORPORATED	5079
ROSSIGNOL & JORDACHE INC.	5079
ROY & ROUSSEAU LTÉE	5079
ROYAUME DE LA PÂTISSERIE LTÉE (AU)	5079
SADUR INC.	5079
ST-JOSEPH LUMBER INC.	5079
ST-MARC WAREHOUSING INC.	5072
ST-MICHEL PLASTICS LTD.	5077
SALABERRY INSURANCE AGENCIES INC.	5068
SALON PASCAL INC.	5079
SEPT ÎLES AUTO LEASING COMPANY INC.	5070
SERVICE D'EMPLOIS À TEMPS PARTIEL DE DRUMMONDVILLE INC.	5079
SERVICES AUX IMMEUBLES TOTAL LTÉE	5079
SHANNON CONSTRUCTION LTD.	5071
SNO-LINER INDUSTRIES LTD.	5079
SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EST INC.	5079
SOCIÉTÉ D'ÉDITION CHAUMONT INC.	5079
SOCIÉTÉ D'INCINÉRATION DE LA MAURICIE INC.	5079
SOCIÉTÉ DORVAL LTÉE (LA)	5079
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CHAUVINEX INCORPORÉE	5079
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE PERCÉ INC.	5079
SOCIÉTÉ MUSICALE APOLLON (1970) INC.	5080
SOFRIMO INC.	5080
SOUCIE PRINTING LIMITED	5080
SPÉCIALITÉS BILL & CIE LTÉE (LES)	5080
SPECTACLES DE STUDIO DE MONTRÉAL INC. (LES)	5080
STANLEY SHACK INC.	5069

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

Pag

STÉRÉO SAINT-FRANÇOIS INC.	508
SYNDICAT DU CLUB DE GOLF DU LAC BEAUPORT INC.	508
SYNERGISTEX INC.	508
TABAGIE ST-MALO INC.	508
TAPIS ET DÉCOR HOULE INC.	508
TARDIF & POULIOT LTÉE	508
TAVERNE DU MINEUR INC.	508
TEXPRO INC.	508
TOTAL BUILDING SERVICES LTD.	507
TOURISPEC INC.	508
TRANSPORT JEAN-GUY CÔTÉ LTÉE	508
TRANSPORT ROLAND INC.	508
TRANSPORTS DU GOLFE INC. (LES)	508
TREMBLAY (J.G.) LTD.	508
TREMBLAY (J.G.) LTÉE	508
TRÉPANIER (JEAN-PAUL) INC.	508
UNGAVA TRANSIT SERVICE INC.	508
UNIVRAC INC.	508
V.M. DRY-WALL INC.	507
VANASSE HOLDINGS INC.	508
VARIÉTÉS INDUSTRIELLES INC.	508
VIC LUMBER LTD.	508
VITRERIE A.B.C. LTÉE	508
VITRERIE D.R. INC.	508
VITRERIE HOULE LIMITÉE	508
WARWICK FURNITURE LTD.	507

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

ASSURANCES OMER LAMOUREUX INC.	508
CENTRE COMMUNAUTAIRE CANADIEN-SERBE DE QUÉBEC (LE)	508
ENTREPRISES MAPANA INC. (LES)	508

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BEAUPRÉ (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE COLOMBIER (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CRABTREE (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE FORESTVILLE (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MACAMIC (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MANSEAU (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONT-CARMEL (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-CHRYSOSTOME (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-DOMINIQUE (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-ÉDOUARD-DE-FRAMPTON (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-ÉTIENNE (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-JEAN-BAPTISTE-VIANNEY (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-THÈCLE (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TRING-JONCTION (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE VALLÉE-JONCTION (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE VILLE MERCIER (L.P.)	510
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION LA PÊCHE (L.P.)	510

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE — LOI SUR LES

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LA VILLE D'ALMA (Formation)	511
---	-----

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

	Page
AYLMER, VILLE	5110
DONNACONA, VILLE	5111
GRAND-MÈRE, VILLE	5112
HAVRE-SAINT-PIERRE, MUNICIPALITÉ	5112
ROCK-Forest, MUNICIPALITÉ	5113
SAINTE-CROIX, VILLAGE	5114

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

SYNDICAT CATHOLIQUE DES TRAVAILLEURS DU MEUBLE DE VICTORIAVILLE INC. (<i>Changement de nom</i>)	5115
SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE BUREAU DE LA CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC (<i>Constitution</i>) ..	5115

VENTE(S) PAR SHÉRIF

ARTHABASKA

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. BAILLARGEON	5115
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. PÉRUSSE	5116
CAISSE POPULAIRE DE VICTORIAVILLE c. BARAILHE ET AL.	5117

BEAUCE

OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. GONTHIER	5117
--	------

BEAUHARNOIS

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. LAVOIE ET AL.	5118
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. THERRIEN	5118
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE VALLEYFIELD (LA) c. GUIGNIER ET AL.	5119
CAISSE POPULAIRE DE ORMSTOWN c. LOISELLE	5119
COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA (LA) c. BIENVENUE ET AL.	5120

BONAVENTURE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BERTHELOT	5120
---	------

DRUMMOND

BAILEY ET AL. c. BAILEY ET AL.	5121
BÉLAND c. BÉLAND	5121
BÉLAND c. BÉLAND ET AL.	5122
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DRUMMOND c. CHAPDELEINE ET AL.	5122
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. FONTAINE (<i>Erratum</i>)	5169
TURCOTTE c. LAFLAMME ET AL. (<i>Erratum</i>)	5169

GASPÉ

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. PELLETIER	5123
---	------

HAUTERIVE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. FERRONNIERS HAUTERIVE INC. ET AL.	5123
--	------

IBERVILLE

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE NAPIERVILLE-LAPRAIRIE (LA) c. BROUILLARD ET AL.	5123
--	------

KAMOURASKA

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA ET AL. c. LES CÈDRES DU QUÉBEC INC.	5124
--	------

LABELLE

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE MONT-LAURIER c. CAMERON	5125
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE MONT-LAURIER c. L'ACCUEIL DES ROUTIERS DU NORD INC.	5126

VENTE(S) PAR SHÉRIF — suite

Page

MONTMAGNY

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. BRASSERIE LA RAFALE INC. ET AL.	512
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BERNIER ET AL.	512

MONTRÉAL

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL (LA) c. WONG	512
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CANUEL	512
BANQUE TORONTO DOMINION VISA c. GÉNÉREUX	512
CAISSE D'ÉCONOMIE ANGUS c. ROULEAU	512
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE L'ASSOMPTION c. CONSTRUCTION GEO. McGORKA INC. ET AL.	513
CAISSE POPULAIRE DE CANDIAC c. DUBOIS	513
CAISSE POPULAIRE LAVAL CENTRE c. SÉGUIN	513
CAISSE POPULAIRE ST JEAN VIANNEY c. TOUCHETTE	513
COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT (LA) c. LAW ET AL.	513
HAMPSTEAD, VILLE c. BAYVIEW CONSTRUCTION LTD. ET AL.	513
HERCY ELECTRIC INC c. NEUMARK	513
LA MUTUELLE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE c. KLEFOS	513
LAROSE c. MARCOUX <i>es qualités</i> (CRÉANCE DE GISELE LABONTÉ)	513
ST-JEAN c. VAILLANCOURT	513
VAL ROYAL LASALLE LTÉE c. PIERRE BROUILLETTE INC.	513

QUÉBEC

BANQUE DE MONTRÉAL MASTER CHARGE c. MAINGUY	513
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. AUTO JEAN TARDIF LTÉE ET AL.	513
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BUSSIÈRES	513
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. DOLBEC	513
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MAILLOUX ET AL.	513
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. POISSONNERIE ET DÉLICATESSE BEAUPORT INC. ET AL.	513
BEAUPORT, VILLE c. GUILLOT	513
BEAUPORT, VILLE c. LABRECQUE	513
BEAUPORT, VILLE c. PIZZA JANO INC.	513
BEAUPORT, VILLE c. RESTAURANT BEN HUNG INC.	513
BEAUPORT, VILLE c. ROBICHAUD	513
BEAUPORT, VILLE c. SIMARD	513
CAISSE POPULAIRE DE ST-GILLES c. LAJEUNESSE	514
CAISSE POPULAIRE D'ORSAINVILLE c. ROBICHAUD ET AL.	514
CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DU CHEMIN c. CÔTÉ-HOUE ET AL.	514
CAISSE POPULAIRE RIVIERE DE PORTNEUF (LA) c. FORTIN	514
CAISSE POPULAIRE STE-FAMILLE DU CAP c. LAMBERT	514
COMMISSION SCOLAIRE BEAUPORT c. JOS LAHOUD AUTO LTÉE	514
MUTUELLE DU CANADA (LA) c. FARRAH	514

RIMOUSKI

MUTUELLISTES (LES) c. BÉRUBÉ	514
------------------------------	-----

ROBERVAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ARNAUD	514
--------------------------------------	-----

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. HAMANN	514
CENTRE DE RÉNOVATION DUBREUIL INC. c. VEILLEUX	514

TERREBONNE

CAISSE POPULAIRE ST-VINCENT DE PAUL DE MONTRÉAL c. LACOMBE	514
LAFRANCE c. VILLEMAIRE	514
SAMSON, BÉLAIR INC. ET AL. c. RACINE	514

VENTE(S) POUR TAXES

	Page
BOUCHERVILLE, VILLE	5148
CAP-DE-LA-MADELEINE, VILLE	5157
HAUT-SAINT-LAURENT, MRC	5158
ÎLES-DE-LA-MADELEINE, MRC	5159
LAC-BROME, VILLE	5161
MONT-SAINT-HILAIRE, VILLE	5161
ROSEMÈRE, VILLE	5164

